

Préfecture de la Lobaye

Sous Préfecture de Mbaiki

Commune de Mbata

Secrétariat Général

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité- Dignité –Travail

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE MBATA 2019 - 2029



Janvier 2019

Avec l'Appui Technique et Financier de :

- Agence Française de Développement
- Projet de Développement de la Région du Sud Ouest
- ONG Echelle Appui au Développement



Fiche d'adoption et d'approbation du Plan de Développement Local de la Commune

Le présent Plan de Développement de la Commune a été adopté par les Membres de la Délégation Spéciale de la Commune de Mbata, représentée par le Président de la Délégation Spéciale :

Le Président de la Délégation Spéciale de la
Commune de Mbata
Mbata, le Février 2019

Monsieur Jean Paul MATANDA

Le Plan de Développement de la Commune de Mbata a été approuvé par les responsables des Services Déconcentrés de l'Etat ci-dessous :

Mbaïki, le Février 2019
Le Préfet de la LOBAYE

Mbaïki, le Février 2019
Le Sous-préfet de Mbaïki

Francis BANGUE-DOUNGOUPO

PREFACE

La Présidence de la Délégation Spéciale de la Commune de Mbata remercie vivement tous ceux qui, à un titre ou à un autre ont contribué au processus d'élaboration du document de planification du développement de ladite commune. De façon spécifique, il s'agit :

- De toute l'équipe de l'Agence Française de Développement (AFD), du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) pour avoir accepté de financer l'élaboration de ce document ;
- Des membres du Conseil Municipal pour leur engagement et dévouement tout au long du processus ;
- Des membres du Comité de Planification Communal Elargi (CPCE) pour leur disponibilité et leur implication active à toutes les étapes du processus ;
- Des cadres et agents des Services Déconcentrés de l'Etat et communaux qui ont offert aux différentes équipes techniques les facilités nécessaires pour la conduite du processus ;
- Des intervenants dans le domaine du développement au niveau local, des acteurs de la vie économique et sociale, des confessions religieuses qui ont participé au processus en acceptant de consacrer une partie de leur temps pour participer aux processus ;
- De toute l'équipe de PDRSO et plus particulièrement de la composante Développement Local pour avoir assuré un suivi technique dans l'élaboration du document ;
- Des Experts terrain et cadres de l'ONG Echelle Appui au Développement pour leurs expertises.

Ce document est destiné au Conseil Municipal de Mbata pour la connaissance et l'exécution de ses programmes prioritaires, aux organismes ou structures étatiques et à tous les partenaires au développement pour mieux cibler leurs interventions dans la Commune et à toutes les entités intéressées par le développement de la Commune de Mbata.

Le présent Plan de Développement Communal en appui aux autres documents de planification tels que le Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (**RCPCA**), les Objectifs de Développement Durable (**ODD**) se veut être une boussole, un instrument de développement et se propose de relever les grands défis de développement de la Commune pour les dix (10) prochaines années. Par conséquent, nous encourageons cet élan de solidarité qui a prévalu durant le processus d'élaboration, à se manifester encore durant la phase de mise en œuvre.

Démarche innovante, la dynamique autour du PDC a été la première expérience participative aussi large menée dans la commune.

L'apprentissage de cette nouvelle dynamique communale n'est toutefois pas évident, et prend du temps à se mettre en place. On ne peut qu'encourager tous les acteurs communaux à oser trouver leur place dans cette dynamique, tout en collaborant les uns avec les autres pour favoriser le développement de la commune. Cependant, il faut noter que durant tout le processus d'élaboration du plan dans ce contexte de sortie de crise et en l'absence d'une frange de population de confession musulmane, leurs regards n'ont pas été croisés. Les orientations stratégiques et projets découlant de ce Plan de Développement Communal sont donc à nuancer et à actualiser dès que possible si jamais on voudrait parler de la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Le Président de la Délégation Spéciale

Jean Paul MATANDA

I. RESUME DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

Conformément à la Constitution Centrafricaine du 30 Mars 2016 en son **Titre IX, Article 94**, la loi sur la décentralisation ; l'**article 236** du projet de Loi portant Code des Collectivités Territoriales et des Circonscriptions administratives en Centrafrique dispose : « **La Région et la Commune élaborent et exécutent leurs politiques et plans de développement avec le concours des services compétents de l'Etat et dans le respect des grandes orientations de celui-ci** ».

C'est dans ce contexte que courant 2018, la Commune de Mbata s'est engagée dans l'élaboration de son Plan de Développement Communal (PDC), avec l'appui technique et financier de l'AFD, FFEM du Projet PDRSO et de l'ONG Echelle Appui au Développement.

Réalisé au cours de la période allant de Mai à Décembre 2018 par l'ONG Echelle Appui au Développement, et, répondant sur le plan de la forme au canevas tracé, le PDC de la Commune de Mbata est l'aboutissement d'une démarche participative et itérative dont les principales séquences ont porté sur :

- La préparation du processus ;
- La collecte des données de base ;
- La réalisation du Diagnostic Sectoriel niveau Villages ;
- La réalisation du Diagnostic de l'Institution Communale (DIC) ;
- La réalisation du Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC) ;
- et, la tenue d'un atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation qui aura également permis de mettre en œuvre des mécanismes de suivi évaluation.

La Commune de Mbata est située respectivement à 125 km au Sud Ouest de la capitale Bangui. Elle compte **39 329 habitants** répartis sur une superficie de 97.000 km², soit une densité de moins d'un habitant au km². L'agriculture d'autosubsistance est la principale activité pratiquée par la population. La cueillette, la chasse, la pêche, l'artisanat sont des activités secondaires qui permettent à la population de compléter ses revenus.

Le Comité de Planification Communal Elargi a mené une réflexion au niveau de l'identité future de Mbata. La vision du PDC est ainsi formulée:

« D'ici 2029, la commune de Mbata est une ville dont l'économie est axée sur le développement des activités agropastorales et industrielles, où l'accès aux services sociaux de base est garanti par une collectivité dynamique et où règnent la paix et la justice sociale pour tous ».

La formulation de la vision se justifie par le fait qu'elle prend en compte exactement les leviers sur lesquels la commune peut compter dessus pour asseoir son développement.

Le plan de développement de la commune de Mbata vise un objectif principal : « **Assurer de meilleures conditions de vie pour la population de la Commune de Mbata, en s'appuyant sur le développement de l'agro industrie dans un souci de protection de l'environnement, et sur le dynamisme des collectivités territoriales, notamment dans la mise en place de services sociaux de qualité et la promotion de la culture** ».

Pour atteindre cet objectif principal, quelques actions seront mises en place dont les principaux résultats vont permettre de:

- Assurer les services sociaux de base à la population ;
- Promouvoir les filières agropastorales tout en préservant l'environnement ;
- Respecter les droits humains ;
- Améliorer les infrastructures routières et la libre circulation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire communal;
- Favoriser la participation des communautés dans les initiatives de développement ;

- Etablir de nouveaux rapports de travail entre les villages, la commune, les services publics et privés et les organismes de développement;
- Définir les orientations du développement local servant de référence à toute les actions;
- Développer les capacités de mobilisation des ressources financières et améliorer les infrastructures socio-économiques;
- Développer une politique de promotion culturelle, touristique et d'harmonie sociale ;
- Mettre en place une institution communale qui fonctionne bien et qui joue son véritable rôle d'acteur au centre de la dynamique du développement local du territoire;

L'arrimage du fonctionnement de la Commune de Mbata aux textes en vigueur, la maîtrise des mécanismes de financement des microprojets sur la base des études de faisabilité et la capitalisation des potentialités qu'offre l'environnement socioéconomique est par conséquent une nécessité, voire un gage de réussite.

De manière générale, les infrastructures de la Commune de Mbata souffrent d'un problème de fonctionnalité. Ceci explique la décision de l'autorité communale de prioriser les problèmes sociaux pour les investissements des trois premières années du Plan Communal de Développement issu de la planification.

Le coût global du Plan de Développement Communal de Mbata s'élève à **1.007.651.000 FCFA (Un milliard Sept Millions Six Cent Cinquante Un Mille Francs CFA)**. Ce coût global est désagrégé par secteur dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°1: Coûts estimatifs des projets par secteurs

Secteurs	Coûts estimatifs (FCFA)
Education	448.800.000 FCFA
Santé	35.025.000 FCFA
Eau, Hygiène et Assainissement	315.625.000 FCFA
Agriculture	103.201.000 FCFA
Elevage/Pêche	4.970.000 FCFA
Economie/Commerce	13.050.000 FCFA
Communication Téléphonique	180.000 FCFA
Tourisme et Hôtellerie	2.000.000 FCFA
Transport/Route	13.500.000 FCFA
Artisanat	500.000CFA
Sports et Loisirs	46.850.000 FCFA
Foncier	1.850.000 FCFA
Environnement	2.050.000 FCFA
Coopération décentralisée	500 000 FCFA
Genre et développement	7.000.000 FCFA
Intercommunalité	150 000 FCFA
Administration communale	2 400 000 FCFA
Gouvernance Locale et autres	10.000.000 FCFA
TOTAL	1.007.651.000 FCFA

Sur le plan prévisionnel, la municipalité de Mbata est capable de mobiliser sur les dix ans au moins **1 007 651 000 FCFA (Un milliard Sept Million Six Cent Cinquante Un Mille Francs CFA)**. La contribution des partenaires au développement est indispensable pour relever les défis.

De la programmation pluriannuelle, quelques actions d'urgence à impact rapide ont été extraites. Ces actions seront mises en œuvres prioritairement durant les trois premières années d'exécution du plan de développement local. Ces principales actions sont compilées dans la matrice ci-dessous :

PROGRAMMATION TRIANNUELLE

Secteur	Activités à mener (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unitaire	Nombre / Quantité	Coût global FCFA	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)			Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	
Education										
	Doter les écoles en mobiliers et fournitures	Ecole Mbata garçon, Mbata Fille, Bokanga et le Collège de Bokanga	500 000	4	2 000 000	200 000				Ministère de l'éducation; PDRSO; UNICEF; IFB
	Ré-ouvrir les écoles de Saguila, Bossimba et Motomato 3	Saguila, Bossimba et Motomato 3	150 000	2	300 000	30 000				Ministère de l'éducation; PDRSO; UNICEF; IFB
	Doter les écoles de la commune en tables bancs et matériels didactiques	17 ecoles primaires et 02 Collèges	200 000	19	3 800 000	380 000				Ministère de l'éducation; PDRSO; UNICEF; IFB
	Construire et équiper un bâtiment de trois (03) salles de classe à l'école Bondo et Machado	Ecole de Bondo et Machado	15 000 000	2	30 000 000	300 000				Ministère de l'éducation; PDRSO; UNICEF; IFB
	Promouvoir l'excellence dans les établissements primaires et secondaires de la commune	17 écoles primaires 02 Collèges	100 000	19	1 900 000	190 000				Ministère de l'éducation; PDRSO; UNICEF
TOTAL					38 000 000	1 100 000				

PROGRAMMATION TRIANNUELLE

	Activités à mener (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unitaire	Nombre / Quantité	Coût global FCFA	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps) impliquer			Responsable et partenaires à impliquer	
							A1	A2	A3		
Santé	Doter et équiper les FOSA en matériels biomédicaux et équipements	Molangué 1, Bokanga, Yalé, Bangui-Bouchia, Bouchia, Belou et Mbata centre	250 000	7	1 750 000	175 000				Mairie, PDRSO, Ministère Santé	
	Ré-ouvrir le poste de santé de Boboua	Boboua	100 000	1	100 000	10 000				Mairie, PDRSO, Ministère Santé	
	Réhabiliter et équiper le poste de santé de Bangui-Bouchia	Bangui-Bouchia	10 000 000	1	10 000 000	1 000 000				Mairie, PDRSO, Ministère Santé	
	Renforcer périodiquement les capacités des agents de santé et du Coges	Toutes les 10 FOSAS	250 000	4	1 000 000	100 000				Mairie, PDRSO, Ministère Santé	
	Faire le plaidoyer pour l'affectation des personnels qualifiés et le recrutement d'agents de santé complémentaires	Toutes les 10 FOSAS	15 000	10	150 000	50 000				Mairie, PDRSO, Ministère Santé	
	Construire et électrifier des bâtiments annexes dans les FOSA de Molangué 1, Bokanga	Bokanga, Molangué 1	10 000 000	3	30 000 000	3 000 000				Mairie, PDRSO, Ministère Santé	
	Faire le plaidoyer pour la construction et équipement d'un Bloc opératoire à Mbata centre	Mbata centre	10 000 000	1	10 000 000	100 000				Mairie, PDRSO, Ministère Santé	
	TOTAL					53 600 000	4 495 000				

PROGRAMMATION TRIANNUELLE										
Secteur	Activités à mener (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unitaire	Nombre / Quantité	Coût global FCFA	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)			Responsable partenaires et à impliquer
Eau Hygiène Assainissement	Réhabilitation des forages de Mbata Centre et Bossemba	Socefi 1, Socefi 2, Dujardin, Moustafa 1, Bossemba	1 200 000	5	6 000 000	2 500 000				Mairie, PDRSO, IFB
	Construction de nouveaux forages	Boyoba 1, Ndongo 2, Mombeko, Cité Gouet (Bangui Bouchia),	4 000 000	4	16 000 000	6 000 000				Mairie, PDRSO, IFB
	Affectation d'un Agent d'assainissement dans la Commune de Mbata	Mbata			Coût administratif					Ministère de la Santé et de la Population
	Appuyer la désinfection ou le traitement périodique des puits traditionnels	Toute la commune	25 000	147	3 675 000	367 500				Service hydraulique, Mairie
	Encourager la construction des latrines familiales, institutionnelles et publiques	Toute la commune	5000	60	300 000	30 000				Service d'hygiène et d'assainissement
Total					25 975 000	8 897 500				

PROGRAMMATION TRIANNUELLE										
SECTEURS TRANSVERSAUX										
Secteur	Activités à mener (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unitaire	Nombre / Quantité	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)			Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	
Commerce/Economie	Réhabiliter les marchés de Bélou et Bokanga	Bélou et Bokanga	6 000 000	2	12 000 000	120 000				Mairie, IFB, PDRSO
Jeunesse et sport	Réhabiliter le centre culturel et d'animation /Equiper les clubs sportifs	Mbata centre	1 800 000	1	1 800 000	200 000				Mairie, IFB, PDRSO
Social	Améliorer les revenus annuelles des femmes par la promotion des AGR	Toute la commune	500 000	4	2 000 000	200 000				Mairie, ONU-Femme, PDRSO, Affaires Sociales
Environnement	Dynamiser et rendre fonctionnel un comité communal de protection des ressources naturelles	Toute la commune	500 000	4	2 000 000	200 000				Mairie, IFB, Ministère Environnement
TOTAL					17 800 000	720 000				
TOTAL GENERAL					135 375 000	15 212 500				

En définitive, la mise en œuvre harmonieuse de ce Plan de Développement Local nécessite de la part de l'appareil dirigeant de la commune :

- L'internalisation des avis de toutes les parties prenantes dans la gestion de la cité ;
- L'instauration permanente d'un débat contradictoire ;
- L'observation scrupuleuse des principes de bonne gouvernance ;
- Un monitoring permanent des différentes activités ;
- La pro-activité et un sens plus élevé du lobbying dans la recherche de partenariats tous azimuts.

TABLE DES MATIÈRES

Fiche d'adoption et d'approbation du Plan de Développement Local de la Commune.....	2
PREFACE.....	3
I. RESUME DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL.....	4
TABLE DES MATIÈRES.....	10
II. BIBLIOGRAPHIE.....	13
III. Sigles et abréviations	14
IV- INTRODUCTION.....	15
Stratégie et structuration du PDL	15
CHAPITRE I : METHODOLOGIE.....	17
1.1 Phase préparatoire	17
1.3.2 La Cartographie participative.....	22
1.3.3 L'arbre à problème	22
1.4 Consolidation des données des diagnostics et cartographie.....	24
CHAPITRE II : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE MBATA	25
2.1 Historique de la commune.....	25
2.2 <i>Description du milieu biophysique</i>	26
Flore et faune.....	32
2.3 Le milieu humain	33
2.3.3 Répartition spatiale de la population.....	34
a) Population par arrondissement	34
CHAPITRE III : CADRES ECONOMIQUES	42
3.1 Les principales activités économiques de la commune.....	42
3.2 Les secteurs de production	42
3.2.1 Agriculture	42
3.3 <i>Les systèmes de production</i>	44
3.4 Modes de commercialisation.....	45
3.5 Les facteurs de production	45
3.6 Les autres secteurs de productions	45
3.7 Environnement	46
3.8 L'arboriculture	49
3.9 La gestion des ressources naturelles.....	50
3.10 La Culture de rente	50
3.11 L'élevage.....	51
3.12 Les secteurs de soutien à la production	51
4.1 Organisation et gestion de l'espace	60

4.4 Emploi	64
4.5 Entreprenariat	65
4.6 Les ONG/partenaires intervenant dans la commune.....	65
CHAPITRE IV : BILAN DIAGNOSTIC PAR SECTEUR	66
4.1 Les principales infrastructures socio communautaires.....	66
4.1.1 Education et formation	66
4.1.2 Santé.....	70
4.1.3 Eau, Hygiène et Assainissement(EHA)	73
5. Les Principales potentialités et ressources de la commune.....	76
6. Analyse institutionnelle de la commune	77
CHAPITRE V : PLANIFICATION STRATEGIQUE ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	107
5.1 Formulation de la vision de la commune	107
A. Objectifs du PDC	107
B. Orientations stratégiques.....	108
C. Objectifs de développement.....	109
D. Cadrage des objectifs de développement avec les orientations nationales et internationales	109
CHAPITRE VI : PLAN ET PROGRAMME D’ACTIONS DE DEVELOPEMENT	111
6.1 Cadre logique par secteur.....	111
6.2 Plan d’action décennale de développement de la commune	119
6.3 Programmes et projets.....	138
6.4 Schéma de financement.....	138
A. Dispositions institutionnelles	139
B. Organes et rôles des acteurs dans la mise en œuvre du PDL.....	139
C. Rôles des acteurs dans la mise en œuvre du PDL.....	140
D. Outils d’opérationnalisation du PDL	141
E. Mobilisation des ressources propres	144
3. Suivi - évaluation	145
4. Elaboration du bilan annuel	147
5. Evaluation des activités du Plan annuel.....	147
6. Elaboration du bilan financier lié à la mise en œuvre du Plan annuel.....	147
7. Elaboration du tableau de bord axé sur les résultats	147
8. Elaboration du schéma de circulation de l’information.....	147
9. Reddition des comptes, diffusion des résultats et veille citoyenne.....	148
CONCLUSION GÉNÉRALE	149
ANNEXES.....	150

Tableau n°32 : Programmes, projets et coûts estimatifs	150
PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES AUX DIFFERENTES REUNIONS .	151
Arrêté communal portant création et composition du comité de planification	153
Arrêté portant élaboration du plan de développement communal	155
Procès verbal d'installation officielle du comité de planification	156
Procès lancement du processus d'élaboration du plan	158

II. BIBLIOGRAPHIE

- **Alain Serge MAGBE** (Février 2012), « **Guide d'élaboration d'un Plan de Développement Communal**, ONG Echelle, 35 Pages ;
- Comité de Développement Communal/Mbata et CEDIFOD (2008-2009), « **Plan de Développement Local de Mbata** », 70 Pages ;
- Circonscription scolaire de Mbata, « **Rapport d'activité annuelle 2016 -2017** » ;
- Circonscription scolaire de Mbata, « **Rapport d'activité annuelle 2017 -2018** » ;
- Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural Migration, citoyenneté, développement (GRDR) (Juillet 2015), « **La monographie - un outil d'animation et de concertation** », 49 Pages ;
- **Jean Michel Pierre** – Consultant International, (Avril 2017), « **Pré-diagnostic rapide d'identification des acteurs-clé et des processus de définition des besoins dans un échantillon de 4 collectivités locales ciblées par le projet** », Rapport de mission, 18 Pages ;
- **Jean Pierre Michel** (Mars 2018), « **Identifier les acteurs clés – aspects sociaux** », Module de formation Centre Jean XXIII ;
- Jean Pierre Michel (Mars 2018), « **Méthode animation-enquête-entretiens et cartographie sociale** », Module de formation Centre Jean XXIII ;
- Jean Pierre Michel (Mars 2018), « **Éléments techniques et normes des processus de diagnostic et planification locale** », Module de formation Centre Jean XXIII ;
- Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire (RDC), « **Guide méthodologique de planification du développement local** », 80 Pages ;
- **Ordonnance n°88.005 du 05/02/1988 portant création des collectivités territoriales et des circonscriptions administratives** ;
- **Ordonnance n°88.006 du 12/02/1988 modifiant et complétant l'ordonnance n°88.005 du 05/02/1988** ;
- Projet ARCOSCAL-PDD MSC-Sibut (Août 2016), « **Guide de réalisation d'un diagnostic participatif en milieu rural** », 27 Pages ;
- Projet ARCOSCAL-PDD MSC-Sibut (Septembre 2015), « **Guide méthodologique de la planification du développement communal** », 42 Pages ;
- PDRSO (Septembre 2017), « **Carte de zonage et d'infrastructure de Mbata** », 1 Page ;
- PDRSO, Composante Développement Local, Novembre 2017 « **Rapport global de mission d'identification des zones et groupe d'acteurs par collectivité dans la Sangha-Mbaéré et la Lobaye** », 48 Pages ;
- PDRSO (Juin 2017), « **Compte rendu des ateliers préfectoraux de lancement des activités PDRSO de planification du développement local dans la Sangha-Mbaéré et la Lobaye** », Rapport d'activité, 49 Pages ;
- PDRSO (Mars 2018), « **Présentation des zones et cadres de concertation** », Module de formation Centre Jean XXIII ;
- **PDRSO** (Juillet –Août 2017), « **Rapport de mission dans la Sangha Mbaéré et la Lobaye** », Rapport mission analyse financière, 27 Pages ;
- **Rapport d'étude socioéconomique PEA 165 et 186** ;
- Université de Bangui (Juillet 2016), « **Diagnostic des communes forestières de la Lobaye et de la Sangha-Mbaéré en République Centrafricaine** », Rapport LERSA, 169 Pages.

III. Sigles et abréviations

ACDA	<i>Agence Centrafricaine e de Développement Agricole</i>
AGR	<i>Activités Génératrices de Revenus</i>
AFEB	<i>Association des Femmes Evangéliques de Bossangoa</i>
BC	<i>Brevet des Collèges</i>
CECA	<i>Caisse d'Epargne et de Crédit Autogérée</i>
CEFI	<i>Certificat d'Etude du Fondamental 1</i>
CGPE	<i>Comité de Gestion de Point d'Eau</i>
COGES	<i>Comité / Conseil de Gestion Santé</i>
CPA	<i>Christianisme Prophétique en Afrique</i>
EHA	<i>Eau Hygiène et Assainissement</i>
FCFA	<i>Francs de Coopération Française en Afrique</i>
F1	<i>Fondamental 1</i>
F2	<i>Fondamental 2</i>
FOFOM	<i>Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces</i>
FOSA	<i>Formations Sanitaires</i>
HCR	<i>Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés</i>
IFB	<i>Industrie Forestière de Batalimo</i>
ODD	<i>Objectifs du développement Durable</i>
ONG	<i>Organisation Non Gouvernementale</i>
OSC	<i>Organisation de la Société Civile</i>
PDRSO	<i>Projet de Développement Régional du Sud-ouest</i>
PDC	<i>Plan de Développement Communal</i>
PDL	<i>Plan de Développement Local</i>
PDS	<i>Président de Délégation Spéciale (Maire)</i>
RCPCA	<i>Plan de Relèvement et de Consolidation de Paix</i>
SDE	<i>Services Déconcentrés de l'Etat</i>
SEFI	<i>Société d'Exploitation Forestière et Industrielle</i>
UEEF	<i>Union des Eglises Evangéliques des frères</i>
UFEB	<i>Union fraternelle des Eglise Baptiste</i>

IV- INTRODUCTION

A.1 Contexte et justification

Le Plan de Développement Communal de Mbata est le résultat d'une démarche initiée par la Mairie dès le mois de Mai 2018. Cette démarche s'inscrit dans la dynamique de décentralisation reconnue par la Constitution Centrafricaine du 30 Mars 2016. Le Plan de Développement Communal est un outil permettant une meilleure planification du développement au niveau communal. Il est élaboré par le Conseil Municipal en partenariat avec les acteurs communaux, tout en s'appuyant sur un travail de recherche et d'analyse. Il a aussi pour vocation de s'intégrer plus largement au cadre départemental et national, en collaboration notamment avec le Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et du Développement Local, le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale.

Durant plusieurs mois, les acteurs communaux de Mbata ont ainsi entrepris cette démarche à travers des concertations, des ateliers et des sensibilisations. Un Comité de Planification Communal Elargi (CPCE) a été constitué et a joué un rôle central dans cette dynamique, secondé par sept (07) Cadres de Concertation zonaux pour tous les quatre (04) arrondissements de la commune.

Cette démarche importante a permis de rassembler de multiples données sur la Commune : le territoire communal, ses institutions, son environnement naturel, ses aspects économiques et sociaux, les perceptions des citoyens sur la réalité de leur commune, etc.

Mais surtout, cette dynamique a permis de mettre tous les acteurs d'accord sur un objectif commun pour les dix (10) prochaines années : celui de « *développer une approche responsable et intégrée du territoire communal, en améliorant l'accès aux services de proximité et en dynamisant les conditions de production et d'entrepreneuriat* ». Cet objectif prévoit notamment une large place pour le développement des arrondissements de la commune, en vue de faire de Mbata une « commune attrayante grâce à sa nature préservée, et dynamique par ses activités agro-pastorales et commerciales ». L'objectif est assorti d'orientations à suivre et d'un plan d'action détaillé.

D'autres étapes devront maintenant suivre, pour que la dynamique se renforce et mène à des résultats concrets et durables. Dans l'immédiat, l'étape suivante sera de mettre les actions en œuvre, dans le respect des orientations prises par le CPCE. Ce nouveau défi demandera une attention rigoureuse, surtout de la part de la Mairie et du CPCE. Des indications sont données en ce sens, dans la mise en œuvre du PDL.

En résumé, le présent document est un guide de référence, à suivre par tous pour le développement de la commune de Mbata. Il est destiné à tous les acteurs de la commune, mais aussi aux Institutions de l'Etat, à la diaspora, aux organisations, aux partenaires et à toute personne intéressée au développement de la commune.

Stratégie et structuration du PDL

Elles sont basées sur le diagnostic institutionnel et participatif mettant un accent particulier sur l'identification des problèmes prioritaires. Les acteurs locaux, les Services Déconcentrés de l'Etat (SDE), les opérateurs économiques, les leaders religieux, notables et les Organisations de la Société Civile (OSC) se sont donnés pour élaborer ce plan de développement communal.

Le présent document est structuré de la manière suivante :

- ✚ Introduction générale ;
- ✚ Méthodologie ;
- ✚ Bilan du diagnostic de la commune ;
- ✚ Synthèse des résultats du diagnostic ;

- ✚ Planification des activités ;
- ✚ Programmation des activités ;
- ✚ Mécanisme de suivi-évaluation ;
- ✚ Plan de communication sur la mise en œuvre du PDL ;
- ✚ Conclusion générale.

Puis, les annexes présentent les différents arrêtés communaux, la liste des membres du Comité de Planification Communal Elargi, les 07 cadres de concertations zonaux, etc.

CHAPITRE I : METHODOLOGIE

L'élaboration du Plan de Développement de la Commune de Mbata a suivi un processus de planification participative. La méthodologie utilisée à favoriser la participation de la population et des autorités locales. Cette méthodologie consiste en quatre (04) principales phases et treize (13) étapes:

Phase 1 : La Préparation : elle comporte 3 étapes.

- Décision par les institutions habilitées ;
- Campagne d'information et planification opérationnelle ;
- Constitution et formation de l'équipe.

Phase 2 : Le diagnostic avec ces 2 étapes

- Collecte des données secondaires ou pré-diagnostic ;
- Collecte des données primaires ou organisation du diagnostic participatif proprement.

Phase 3 : L'élaboration avec 5 étapes.

- Discussions et réflexion thématiques ;
- Mise en commun et arbitrage des choix ;
- Rédaction du premier draft du PDL ;
- Restitution du draft du PDL ;
- Rédaction du PDL

Phase 4 : Validation avec 3 principales étapes

- Validation du PDL par le Conseil Municipal ;
- Présentation du PDL aux autorités administratives compétentes pour le contrôle de la légalité ;
- Transmission du PDL à l'échelon National.

Deux principes directeurs ont guidé la démarche au cours de ces étapes :

- **La primauté de l'échelon communal.** La démarche a bien sûr tenu compte des arrondissements administratifs de la commune, mais en veillant à ce qu'ils restent totalement intégrés à l'approche communale, sans la morceler. Ainsi, toute la dynamique et le PDC restent cohérents, inscrits dans une vision communale.
- **Le rôle central du Comité de Planification Communale Elargi** (et, dans une moindre mesure, des sept (07) Cadres de Concertation Zonaux) comme organe représentatif de la commune et responsable des orientations.

1.1 Phase préparatoire

a) Adhésion, formation, sensibilisation et responsabilisation des acteurs du PDL

Dans cette étape, les populations ont été informées et sensibilisés sur le bien-fondé et les étapes du processus. Un calendrier des différentes étapes a ensuite été élaboré à travers le Modus Operandi.

Le processus a été initié par la Mairie de Mbata en 2016, après avoir obtenu l'adhésion des acteurs partenaires de la démarche : l'appui technique de PDRSO à travers l'ONG Echelle Appui au Développement, le soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD) et du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), la collaboration d'autres partenaires de la Commune ainsi que du Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et du Développement Local (MATDDL), le Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche (MEFCP).

La phase préparatoire a ensuite commencé avec l'organisation des ateliers à Mbaïki, chef-lieu de la préfecture de la Lobaye et dans la commune sur les objectifs du PDC, et plus largement les concepts

du développement local. Les participants ont ainsi reçu les éléments clés pour porter la démarche devant les citoyens.

La Mairie a procédé au **lancement officiel de la démarche le 10 Mai 2018** par **Arrêté n° 031/C-MB/SG** avec une assistance des citoyens et représentants des opérateurs économiques, de la société civile et des minorités. Ce lancement du processus a immédiatement été suivi par des séances d'information et sensibilisation sur tout le territoire communal. Dans cette phase, l'engagement sur le terrain du Président de la Délégation Spéciale, des Conseillers Municipaux, a été crucial pour montrer le sérieux de la démarche, jusque dans le fond des sept (07) cadres de concertation zonaux et dans les différents quartiers/villages de la commune.

Enfin, la communication s'est aussi faite à travers la diffusion d'émissions de radio, depuis le début de la démarche jusqu'à sa validation et inauguration finale à travers les correspondants de la radio Ndéké Luka, de la radio Centrafrique à Mbaïki et de la radio locale Songo. Cette démarche est basée sur l'impartialité et l'implication de tous.

b) Constitution du Comité de Planification Communal Elargi, des Cadres de Concertation zonaux

C'est aussi durant cette phase préparatoire que s'est constitué, en parallèle, le Comité de Planification Communal Elargi (CPCE), comme organe central qui a mené toute la démarche d'élaboration du PDC. Le Comité de Planification Communal Elargi a été constitué le **14 Mai 2018**, après le lancement officiel du processus, dans le respect de la méthodologie et démarche afin de conduire le processus. Conformément à la méthodologie, le Comité de Planification Communal Elargi est composé de :

- Représentants de la municipalité (Maire (PDS) et Secrétaire de la Mairie) ;
- Représentants des Services Déconcentrés de l'Etat (Education, Santé, Jeunesse et Sports...) ;
- Représentants des secteurs organisés (tendances religieuses, opérateurs économiques, organisations de la société civile, organismes de développement) ;
- Société privée (IFB) ;
- Notables, Leaders..., désignés par les autres membres.

Ce sont les secteurs organisés eux-mêmes qui ont désigné leurs représentants : ils l'ont fait après consultation et vote des membres de leur secteur. Les membres du Comité de Planification Communal Elargi (CPCE) ont également cherché un équilibre entre les représentations rural, homme/femme/jeune. Certes, il n'y a finalement pas d'équité de genre. Dès lors, les représentations ont été, autant que possible, assignées à des hommes.

Les membres du Comité de Planification Communal Elargi (CPCE) ont participé à deux (02) journées de formation sur leur rôle et leur fonctionnement. Enfin, la constitution du Comité de Planification Communal Elargi (CPCE) a été officialisée par **Arrêté Communal n° 032/C-MB/SG**, adopté et publié le **14 mai 2018**.

Des cadres de concertation zonaux (07) ont été aussi constitués pour accompagner le processus de l'élaboration du PDC. Ces organes comptent entre huit (08) et neuf (09) membres selon les zones, mais ils ont été constitués selon le regroupement des villages. Les Cadres de Concertation Zonaux comptent des représentants des villages, des différentes couches sociales. Ils ont également reçu une formation et ; ont été créés en veillant à ce qu'ils soient parfaitement intégrés dans la démarche. Ils ont joué un grand rôle dans la phase de diagnostic participatif, celui de relais communautaire, d'information et de mobilisation des groupes d'acteurs.

1.2 Diagnostic communal

Le processus d'élaboration de ce Plan de Développement Local (2019-2029) repose principalement sur le diagnostic participatif. L'approche de la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) a été privilégiée pour la collecte des informations préliminaires. Cette approche a permis de faire participer la population de la commune et d'obtenir des données primaires de qualité.

Cette phase de diagnostic a servi d'identifier les potentialités et contraintes du territoire communal. La réalisation du diagnostic peut être décomposée en deux parties (qui se complètent mutuellement):

- **Un diagnostic technique** (aussi appelé descriptif),
- **Un diagnostic participatif**, qui est le résultat de nombreux entretiens semi structurés, réunions, focus group, concertations et fait ressortir davantage le ressenti et les perceptions de la population.

a) *Le diagnostic technique*

La réalisation de ce diagnostic, avec l'appui de l'ONG Echelle, a inclus plusieurs aspects :

- **Des collectes de données** sur tout le territoire par les experts terrain. Ces collectes ont couvert de nombreux secteurs, en particulier : l'éducation, l'agriculture, l'environnement, les lieux touristiques et de loisirs, les commerces et transports, les déplacements de personnes (migrations), les lieux religieux, les lieux de marché, les dispensaires, les agents de santé et matrones, les organisations de base... Une collecte a également couvert les questions d'eau et assainissement : sources, puits traditionnels, latrines, etc.
- **La revue de la littérature**, sur la base des écrits disponibles au niveau local (premier PDC réalisé en 2008-2009, etc.), départemental et national (concernant notamment les statistiques nationales, l'agriculture, l'environnement, etc).
- **La cartographie**, sur la base des données existantes de la commune et des relevés GPS des infrastructures sociales de base.
- De multiples **consultations et entretiens**, au niveau local, départemental et national. Les informations de ce diagnostic ont été restituées, vérifiées par les acteurs concernés, et validées par le Comité de Planification Communal Elargi, la commune.

Les données primaires (Pré-diagnostic communal) ont été recueillies à partir des interviews semi-structurées menées auprès des SDE, des AL, et de toutes les parties prenantes. Les informations recueillies ont permis de reconstituer la situation réelle de la commune et de ses arrondissements. Au cours du pré-diagnostic, la triangulation des données, des techniques et des compétences a également été menée pour obtenir des informations fiables.

Ensuite, les données récoltées ont été consolidées. Un document de synthèse présentant l'état des lieux de la commune a été produit. Ce document répertorie les problèmes, les aspirations et les craintes des populations bénéficiaires, les dynamiques, les atouts, les potentialités et contraintes des différents secteurs. Une restitution de ce document a été organisée le **11 Septembre 2018** et a abouti à la validation des données provenant de ce pré-diagnostic communal par un groupe représentatif composé de **51 personnes** issues des différentes catégories socio- professionnelles de la population. Lors de cette restitution, des compléments d'informations ont permis d'enrichir le document de synthèse du pré-diagnostic.

b) *Le Diagnostic Institutionnel Communal (DIC)*

Il est réalisé au sein de l'Institution Communale. Il a duré presque trois (03) semaine vu l'indisponibilité des membres du Conseil Municipal et a fait intervenir tout l'exécutif communal et les employés de la Commune. Les outils qui ont été utilisés pour la collecte des informations sont : le

guide du diagnostic institutionnel communal, les interviews semi structurées, les fiches d'analyse du budget, les fiches d'analyses des ressources humaines et les observations directes. Le DIC a permis d'avoir un état des lieux de l'institution communale et d'identifier les forces et les faiblesses à l'effet d'élaborer un plan de renforcement des capacités de la commune. Il a été sanctionné par un rapport et un atelier de restitution qui avait pour objectif :

- Analyser le budget de la commune ;
- Analyser les investissements de la commune ;
- Analyser les questions de genre : action en faveur de la commune ;
- Identifier les actions de renforcement des capacités du personnel municipal et les membres du conseil municipal.

c) Le Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC)

Il s'est déroulé au niveau du centre urbain de la Commune pendant 06 jours. Deux équipes ont simultanément travaillé dans les onze (11) quartiers de la ville. Les outils de collecte du DPZ ont été utilisés et en plus de cela, les Experts d'Echelle ont mené des entretiens socio-économiques et environnementaux en faisant ressortir les différents corps de métiers de la ville de Mbata. Ce diagnostic a été sanctionné par un rapport présenté pour validation au cours d'un atelier de restitution du 22 au 23 Novembre 2018.

d) Le diagnostic participatif

Cette partie du diagnostic s'est déroulée en parallèle à la partie technique, de septembre à octobre 2018. Elle a consisté en de nombreux ateliers, réunions à de niveaux géographiques zonaux (07 cadres de concertations), ainsi que quelques ateliers sectoriels avec des acteurs spécialisés.

La méthode utilisée pour la majorité des réunions (les réunions « géographiques ») est basée sur l'outil **FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces**¹. Il s'agit d'une méthode facile à comprendre pour les participants, permettant de brasser tous les secteurs de la vie communale (divisés au nombre de 11²).

Dans chaque réunions, ces onze (11) secteurs ont été répartis en sous-groupes, constitués selon les sujets que les participants maîtrisaient le mieux ; les analyses étaient ensuite retravaillées en séance plénière. Ces réunions organisées pendant quatre (04) à cinq (05) jours par zones selon l'importance des thématiques débattues, faisaient ressortir les problèmes saillants menant à des solutions possibles. Les réunions de diagnostic participatif se sont déroulées dans l'ordre suivant :

➤ *Réunions avec les SDE*

Elles ont été réalisées dans toutes les sept (07) zones de la commune. Ce niveau de réunion est essentiel pour que les SDE participent à la démarche, puissent exprimer leur point de vue et fournir des informations et des données techniques fiables. Les membres des cadres de concertation se trouvant dans le village, y jouent un rôle indispensable, pour mener les réunions.

➤ *Réunions des zones*

Ces ateliers ont rassemblé une quarantaine de participants dans chaque cadre de concertation. Il s'agit des membres des Cellules de Concertation, ainsi que de personnes ressources qui avaient participé aux ateliers dans les villages. Il s'est fait de façon participative dans 07 zones (61 villages Bantous) et 06 campements pygmées Aka ; soit un total de 67 villages. L'approche méthodologique utilisée a consisté

¹ Aussi connu comme **SWOT** en Anglais

² Les secteurs analysés ont été les suivants, répartis en 20 thèmes : Education ; Santé ; Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) ; Agriculture ; Elevage ; Chasse, Pêche, Cueillette ; Environnement ; Transport, Commerce, Tourisme ; Communication ; Jeunesse, Sport, Art et Culture ; Genre et Affaires Sociales

au niveau de chaque village de la Commune, en une succession de consultations publiques comprenant des travaux de groupes mixtes (hommes, femmes, jeunes, riches, intermédiaires, pauvres), des travaux de groupes sexo-spécifiques (hommes, femmes et jeunes), les séances plénières en assemblées villageoises, les entretiens semi-structurés, la visualisation, les sondages d'opinions et l'observation participante. Les problèmes de chaque zones ont été inventoriés et les outils suivants ont été déroulés: le profil historique, la carte sociale, le SEPO, le diagramme de Venn, les questionnaires, les interviews, le Transect et l'arbre à problèmes, le tableau des solutions endogènes, le tableau de planification stratégique et le tableau de planification opérationnelle.

Pour le bon déroulement de la démarche, le choix des invités a été crucial et les membres de ces cadres de concertation ont aussi pris part à cette réunion avec des personnes ressources, notables et autres.

➤ *Atelier communal*

Cet atelier a constitué la clôture (ou bilan) de toute cette phase de diagnostic participatif. Ici aussi (et durant toute la suite du processus), la liste des participants a été cruciale, et a été dressée de manière ouverte. Cet atelier s'est clôturé sur l'identification des FFOM majeures : c'est à dire la sélection par ordre d'importance des forces, faiblesses, opportunités et menaces principales de la commune, selon les participants.

Enfin, quatre (04) ateliers sectoriels ont été réalisés : concernant l'agriculture, la santé, l'éducation et les institutions de la commune. Ils ont rassemblé plusieurs techniciens ou spécialistes du secteur, et quelques personnes ressources de la commune. Enfin, notons que ces ateliers sectoriels n'ont pas porté uniquement sur le diagnostic, mais aussi sur les orientations à prendre et les actions à planifier. (cf. paragraphe suivant : Planification). En effet, le tableau suivant récapitule les réunions de diagnostic participatif réalisé en raison de 4 à 5 jours par zones.

Tableau n°1 : Taux de participation aux ateliers de diagnostic et de planification réalisés dans le cadre de la démarche de PDL de Mbata

Libellé	Nombre	Effectif des participants
Réunion avec les autorités communales	3	22
Réunion dans les chefs-lieux des zones	28	933
Focus group dans les chefs-lieux des zones	25	200
Total	56	1 155

Source : Diagnostic participatif, Sept/Oct 2018

Au final pour la phase du diagnostic participatif, **56 réunions/focus** ont été tenus pour une participation totale de **1 155 personnes**.

1.3 Quelques outils utilisés lors du diagnostic participatif

Il s'agit ici des outils issus de l'approche participative. Ils devront dans tous les cas être adaptés aux objectifs spécifiques du travail et aux réalités du terrain. Cinq (05) outils de diagnostic participatif sont utilisés dans le cadre de l'élaboration du plan de développement communal de Mbata :

- Le profil historique ;
- La cartographie participative ;
- L'arbre à problème ;
- Le diagramme de Venn ;
- L'entretien semi-structuré.

1.3.1 Le profil historique

Le profil historique est un tableau à trois entrées comprenant la date, les évènements et les impacts et qui présente dans l'ordre chronologique, les évènements ayant marqué le village/la zone et/ou la commune au cours de son histoire dans les domaines économique, social, culturel, agricole, gestion des ressources naturelles, etc. il s'agit en fait des évènements qui ont eu un impact positif ou négatifs sur la vie de la commune. Il essaie de voir comment la population s'est adaptée à ces différents changements intervenus. Le tableau ainsi élaboré est restitué en plénière zonale pour amendement et adoption.

1.3.2 La Cartographie participative

La carte est une visualisation du terroir d'une manière générale (situation géographique, économique et sociale) ainsi que les éléments du paysage marquant les villageois. Elle permet principalement de vérifier la maîtrise du territoire dans toute sa dimension par la population et constitue un meilleur outil de collecte des données. Par le biais de dessins, de cartons ou d'images symbolisant les composantes de la zone, ses problèmes, les attentes et besoins des villageois peuvent émerger. On parle de terroir plus que de village, car la carte peut dépasser les limites *stricto sensu* du village, de la zone et de la commune. Par exemple, les femmes vont chercher du bois, des chenilles ou champignons dans une forêt qui se trouve sur le territoire voisin. L'information peut être capitale si l'on travaille sur l'impact de l'homme sur son milieu, et ne pas apparaître sur une carte strictement limitée aux contours villageois, zonal ou communal.

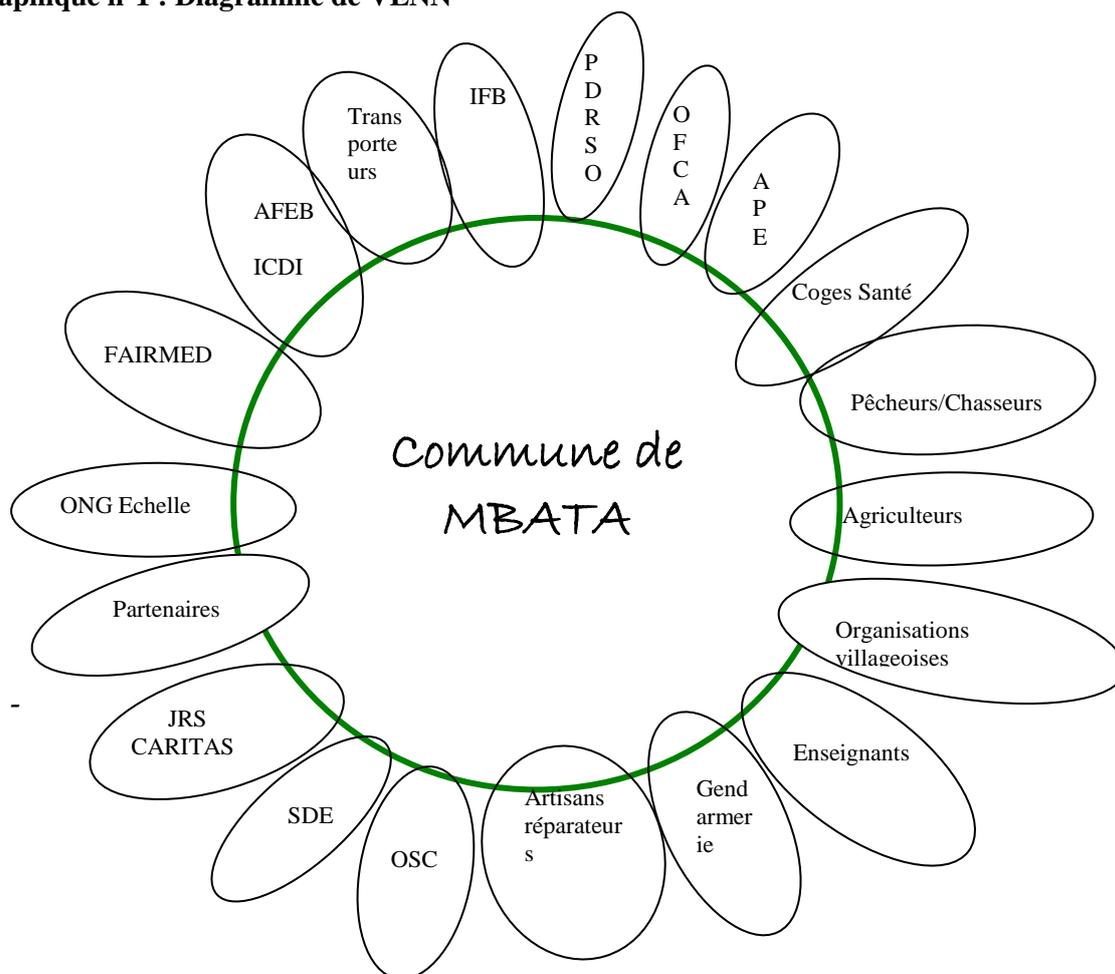
1.3.3 L'arbre à problème

L'arbre à problème est un outil qui permet de schématiser les problèmes identifiés pour mieux les analyser. L'analyse des causes et des conséquences du problème affine la compréhension et permet d'envisager sur quoi il sera possible d'agir. Cette technique est utilisée pour permettre aux acteurs locaux d'identifier leurs propres problèmes, les causes, les conséquences afin d'en trouver les solutions appropriées. Il schématise la triangulation, c'est à dire les liens entre le problème central (Tronc d'arbre) ; les causes (racines) ; les conséquences (le feuillage) et les solutions (les fruits). Cette méthodologie consiste à organiser les focus groupes avec les différentes couches sociales : groupe des femmes, des hommes, des jeunes, des personnes plus âgées pour l'analyse de chaque problème.

1.3.4 Le Diagramme de Venn

Le diagramme de Venn a des éclairages sur la complexité et le type de liens, les influences et le pouvoir de chacun des acteurs (égalité ou inégalité d'accès aux moyens de production) ; répertorie les personnes ressources (leaders, chefs...) et les incontournables et aboutit à un modèle de représentation de la communauté et de son environnement.

Graphique n°1 : Diagramme de VENN



L'analyse que l'on puisse faire du partenariat/relation est que la commune entretient d'intenses relations avec ses partenaires qui sont mauvaise, mitigée ou bonne et/ou encore inexistante. Elle a bénéficié et continue de bénéficier de leur appui aussi bien dans les domaines de l'Eau et assainissement, Education, Santé, etc. de l'accès aux services sociaux de base.

Les relations sont plus régulières avec FAIRMED, JRS-Caritas, AFEB, Echelle, le Conseil Communal, l'IFB, le projet PDRSO et le Comité de Planification Communal Elargi.

C'est dans les secteurs de l'éducation et de la santé que les actions les plus significatives ont été réalisées notamment la construction et l'équipement de classes (Ecole Senga et Bondara-Yalé) par JRS ; la dotation de certaines FOSA en produits pharmaceutiques par FAIRMED, etc.

L'analyse du partenariat montre qu'il n'existe aucune coordination au niveau communautaire de l'ensemble des interventions dont bénéficie la commune. Ce sont les partenaires qui choisissent eux-mêmes les actions et le lieu de leur implantation ; ce qui pose un problème d'appropriation et de gestion des réalisations dans la mesure où les populations n'ont pas été associées à leur définition. D'autre part, l'essentiel des actions réalisées grâce au partenariat ne se sont pas implantées dans les villages concernés mais au détriment des autres.

1.4 Consolidation des données des diagnostics et cartographie

La consolidation a consisté en une mise en commun des données du DPZ, DEUC et du DIC dans le canevas de rapport de consolidation préalablement élaboré par Echelle. En ce qui concerne la cartographie un consultant avait été recruté à cet effet de produire toutes les cartes y afférente dont les Experts terrain Echelle avait pris en amont les relevés GPS de toutes les infrastructures de la Commune. A l'issue de cette consolidation, un atelier de restitution et de validation du rapport consolidé du diagnostic participatif a été organisé du 22 au 23 Novembre 2018.

CHAPITRE II : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE MBATA

2.1 Historique de la commune

Avec l'outil profil historique, l'histoire de la commune a été retracée. En effet, **BASSALA-NGOLINGO** était une collectivité depuis 1925. Elle tire son nom de deux cours d'eau localisés respectivement à Bokanga et à Bouchia.

La collectivité de BASSALA-NGOLINGO est devenue commune de Mbata par **Décret n°68/021 du 12 janvier 1968** signé du feu Président **Jean Bedel BOKASSA**. Mbata a été érigé en commune grâce à la démarche administrative de Monsieur **Gaston MOKOSSESSE** et du citoyen malien **Ousmane DIARRA** tous, personnels de la Société d'Exploitation Forestière et Industrielle (**SEFI**).

La délocalisation du chef-lieu de la commune à Mbata s'expliquait par l'absence quasi-totale des autorités dans le village où était implantée la SEFI, où il y avait de nombreux cas de violences et de vols.

A l'époque de feu Président Jean Bedel BOKASSA, le Maire Député feu **Denis MOMOKOAMA** était toujours absent à son lieu de travail. Il résidait toujours à Boyoba son village natal qui se trouve à Bouchia. Tous ces faits ont milité en faveur de la délocalisation et le transfert du chef-lieu de la commune de Bouchia à Mbata.

Officiellement, la commune de Mbata a connu depuis 12 janvier 1968 **pas moins de dix-neuf (19)** Maires et Présidents de Délégation Spéciale dont voici la chronologie de succession :

Tableau n° 2 : Chronologie de succession des Maires et Présidents de la Délégation Spéciale de la commune de Mbata

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Année	Origine	Observations
01	MOMOKOAMA Denis	Maire-député	1925 – 1968	Boyoba	Décédé
02	NGANDI Oscar	Maire	1960-1968	Bouchia	Décédé
03	BOMBA Gaston Aimé	Maire	1968 – 1969		Décédé
04	BEMOLINDA Raphaël	Maire	1969 – 1970	Bokanga	Décédé
05	GREYANDA Oscar	Maire	Mars 1970-Juin 1970		Décédé
06	BOYNGOMBE Gabriel	Maire	1970 – 1971	Bossembélé	Décédé
07	ZINGA PIROUA Pierre	Maire	1971 – 1975		Décédé
08	NZOIYO Daniel	Maire	1975 – 1977		Décédé
09	BADI-KOUFOUNDA Raymond Paul	Maire	1977 – 1978		Décédé
10	MBANDA Augustin	Maire	1978 – 1980		Décédé
11	MAIKRO Gérard	Maire	1980 – 1982	Bobangui	Décédé
12	MOKOSSOMBO Pascal	Maire	1982 – 1984	Bossenga	Décédé
13	SENDOBOUGNA Albert	Maire	1984 – 1994	Bossamba	Décédé
14	DONGO Raymond	P.D.S	1994 – 1998	Bomokoulou	Décédé
15	OKABOUGNA Odyssin	P.D.S	1998 – 2006	Yalé-Bondara	En vie
16	MOKOSSOMBO Pascal	P.D.S	2006 – 2010	Bossenga	Décédé
17	ABAKAR Selemane	P.D.S	2010 – 2014	(Tchad)	En vie
18	MATANDA Jean Paul	P.D.S	2014 – Sept 2018	Bokanga	En vie
19	OMAKOLO Nathalie	1 ^{ère} Vice-PDS	Sept 2018 – Janv 2019	Boyoba	En vie
20	MATANDA Jean Paul	PDS	Janvier 2019 -		

Source : Mairie de Mbata

Il convient de noter que la dimension genre n'est pas prise en compte dans le choix des maires ou des présidents de délégation spéciale de la commune de Mbata. Sur les 19 personnalités citées ci-haut, une seule femme (1^{ère} Vice-présidente) est choisie pour être maire ou Présidente de Délégation Spéciale pour passer l'intérim à la place du PDS suspendu pour mauvaise manière de servir.

Pour information, on compte 02 femmes dans la délégation actuelle.

PRINCIPALES DATES

Parmi les dates ayant marqué l'histoire de la Commune de Mbata figurent notamment :

- **24 Mars 1930** : Naissance du feu Président David DACKO à Bouchia et qui s'est éteint le 20 Novembre 2003 au Cameroun et inhumé dans son village Mokinda.
- Puis en **1939**, ce fût la création de la première école à Bouchia par l'Adjudant François TEPO, ex-combattant de l'armée française pour assurer le rayonnement intellectuel de la population locale. Cette école accueillait les élèves venant de Mbaïki et d'autres villes de la République Centrafricaine. Les élites comme défunts Abel GOUMBA, Président Barthélémy BOGANDA, Président David DACKO, ... ont étudié dans cette école.
- En **1942**, deux français ont trouvé la mort suite à un crash d'avion au village Houtou devenu aujourd'hui lac.
- En **1946**, ce fût la construction de la scierie de la Société d'Exploitation Forestière et Industrielle par Monsieur **Degrange**.
- **12 janvier 1968 (Décret n°68/021)** : Création de la commune de Mbata et au fil des ans, la vie administrative s'organisera et évoluera ; ceci permit la construction de bureau administratif et la présence d'autorités administratives.
- **Le 15 août 1956**, le dispensaire de Mbata fût construit et commença ses services pour faciliter l'accès aux soins de santé de base sur place.
- **1956** : Création de la paroisse Sts pierre et Paul de l'église catholique à Mbata où démarrera l'évangélisation, le rayonnement spirituel des populations. Et c'est surtout en **1957** que l'église catholique à travers Père Lejeune, créa une école primaire missionnaire catholique sur l'appellation de « l'école mission » pour le rayonnement intellectuel des jeunes qui, en **1971** avec l'arrivée de feu Président Jean Bedel Bokassa devint l'école Charles Ernest DUJARDIN, fondateur de la SEFI devenue par la suite SOCEFI. En **2005**, cette école a été de nouveau baptisée « Ecole Mbata garçon ».

L'histoire de Mbata montre qu'il n'y a pas eu de développement d'opportunités d'emplois au niveau local en dehors de l'administration. Il y a une prédominance de confessions religieuses et quelques écoles éparpillées à travers la commune. Cette situation explique en partie le niveau de pauvreté très élevé dans la commune. Notons qu'il existe de sites touristiques non encore valorisés qui peuvent être développés pour créer des emplois.

2.2 Description du milieu biophysique

Cette partie fait une présentation du milieu physique de la commune avec un accent particulier sur sa situation géographique; son climat et sa pluviométrie; son relief, son sol et son hydrographie ainsi que sa faune et sa flore.

2.2.1 Situation géographique

Erigée en 1968, la commune de Mbata, qui couvre une superficie de **97 000 Km²**, se situe dans le Sud-ouest de la République Centrafricaine. Administrativement, elle est rattachée à la sous-préfecture de Mbaïki, Préfecture de la Lobaye et à la région n°1 (Ombella-M'poko ; Lobaye). Elle est à environ 18° 40' de Longitude Est et 3° 80' de latitude Nord.

Elle est limitée :

- A l'Est par la Sous-préfecture de Mongoumba (40 Km) ;
- A l'Ouest par les communes de Mbaïki (45 Km) et Balé-Loko (35 Km) ;
- Au Nord par la commune de Pissa (55 Km) et ;
- Au Sud par la rivière Lobaye.

Le chef-lieu de la commune, est situé à 125 Km de Bangui, capitale de la République Centrafricaine.

MBATA, chef lieu de la commune tire son nom de la découverte du blanc Charles Ernest DUJARDIN pendant l'exploration de la grande forêt où il avait trouvé un homme en train de travailler du bois pour lui donner la forme d'une assise ; étonné, M. Charles Ernest DUJARDIN, lui avait posé la question qu'est ce que c'est ? L'homme lui répond que c'est « Mbata » et le blanc dans sa compréhension, pensait que c'est le nom de la localité. Le nom est attribué au village à l'installation de la Société d'Exploitation Forestière et Industrielle (SEFI) en 1946 et est resté jusqu'à ce jour.

2.2.2 Climat et pluviométrie

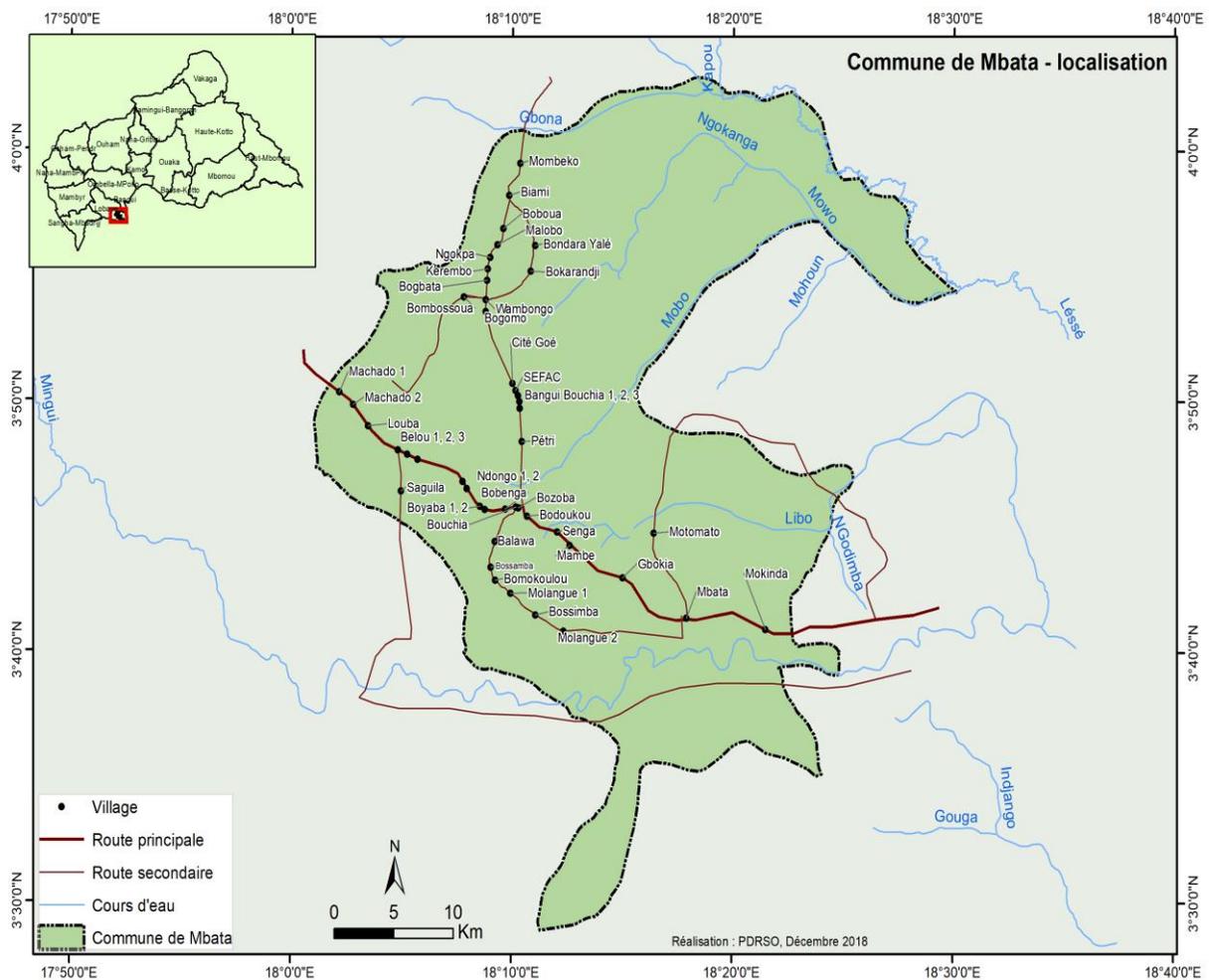
Le climat de la région est de type guinéen forestier avec une température moyenne annuelle de **26°Celsius** qui varie selon l'altitude. Généralement, les vents soufflent d'Est vers l'Ouest. Les précipitations sont relativement abondantes avec une pluviométrie annuelle de **1600 mm**.

Le régime pluviométrique est caractérisé par l'alternance de deux types de saisons entre lesquelles s'intercalent deux autres petites saisons :

- Novembre-Février : Saison sèche ;
- Mars-Mai : Petite saison des pluies ;
- Juin-Juillet : Petite saison sèche ;
- Aout-Octobre: Grande saison des pluies.

Ce qui représente des niveaux suffisants pour envisager l'ensemble des cultures de bases type A et B.

Carte n° 1: Carte de Mbata et sa localisation dans le pays



2.2.3 Relief, sol et hydrographie

Mbata est de par sa verdure, caractérisé par un relief qui présente une grande unité topographique, à savoir la plaine. Cette forme de relief aussi remarquable sur la majeure partie du territoire, rend la localité facile d'accès à l'homme, favorisant ainsi les différents modes d'occupation du sol. On note également dans la forêt, la présence de petites collines, et de certaines savanes arbustives au Nord de la commune.

Dans l'ensemble, les sols présentent une valeur agricole satisfaisante. On distingue trois types de sols :

- **Les sols ferralitiques** : l'horizon A est pauvre en argile et l'horizon B est de couleur rouge ou rouge jaunâtre. Sous jachères à *imperatacylindrica* ou *mimosa*, ces sols sont pauvres en matières organiques. Les réserves hydriques sont faibles en saison sèche. Ils sont également pauvres en matière organique mais présentent une texture sablonneuse favorisant une infiltration rapide de l'eau et des réserves hydriques faibles en saison sèche. Le long des berges, ces sols conservent des activités biologiques assez denses mais sont pauvres en matières organiques.
- **Les sols argileux** : généralement aux abords des cours d'eau, ces sols sont lourds et donc difficiles à travailler. Ils ont cependant une bonne capacité de rétention de l'eau et sont utilisés pour la production du mil (non cultivé dans la commune), du sorgho (non cultivé), des arachides, du maïs, du manioc et du sésame. Ces sols sont également utilisés dans la poterie.

- Les **sols hydro morphes** : occupent les zones les plus basses du topo séquence ; ils connaissent parfois une stagnation de l'eau du fait de leur texture. Ce sont des sols mis en valeur pour la culture du riz, du sorgho, du petit mil, des arachides et des cultures maraîchères. A l'observation directe, ils sont marqués par des marécages.

La commune est de nos jours, objet d'une forte pression foncière conjuguée à la persistance de méthodes culturales inappropriées au regard de l'augmentation de la population et de la pression anthropique croissante sur les sols. Ceci réduit la disponibilité et la qualité des terres cultivables. Les moyens de protection des sols restent encore faibles et l'application des mesures de lutte contre l'érosion par le système de terrassement radical reste limitée.

Le réseau hydrographique est bien dense et constitué de lacs, des rivières et ruisseaux. Les principales rivières sont : **Mbata, Ngouroungueré, Ngoukana,...**

Les **vingt-huit (28) lacs** de la commune identifiés sont : **Houtou, Mambès, Loli, Mboumboutou, Gbongongo, Lossa, Gboudou, Mboutou, Mobou, Wassa, Ngongondi, Sassombo, Nguèngù, Mamasso, Didon, Wéla, Adanzombo, Aguilala, Ngono-ombi, Ngodawé, Nguépounga, Ngoutibambou, Guita, Nikota, Péti, Yanga, Kpindi, Boua.**

La commune de Mbata est traversée par la rivière dénommée Lobaye. Cette dernière se jette dans le fleuve Oubangui qui est affluent du fleuve Congo.

2.2.4 Végétation

La commune est située dans une zone agro-écologique de forêt dense. La formation végétale que l'on rencontre est la forêt équatoriale de type sempervirente constituée par endroit des quelques poches de savane arbustive et arborée à *Annona senegalensis* et *Bridelia ferruginea*, et les graminées de couverture. Toutefois, les conditions édaphiques jouent un rôle important dans la répartition des groupements végétaux. La richesse de sa biodiversité en espèces floristiques est illustrée dans le tableau n°4 ci-dessous.

Photo n°1: Vue de la société IFB dans ses activités



Le transport de grumes abattues dans la forêt pour le parc de la société à Batalimo

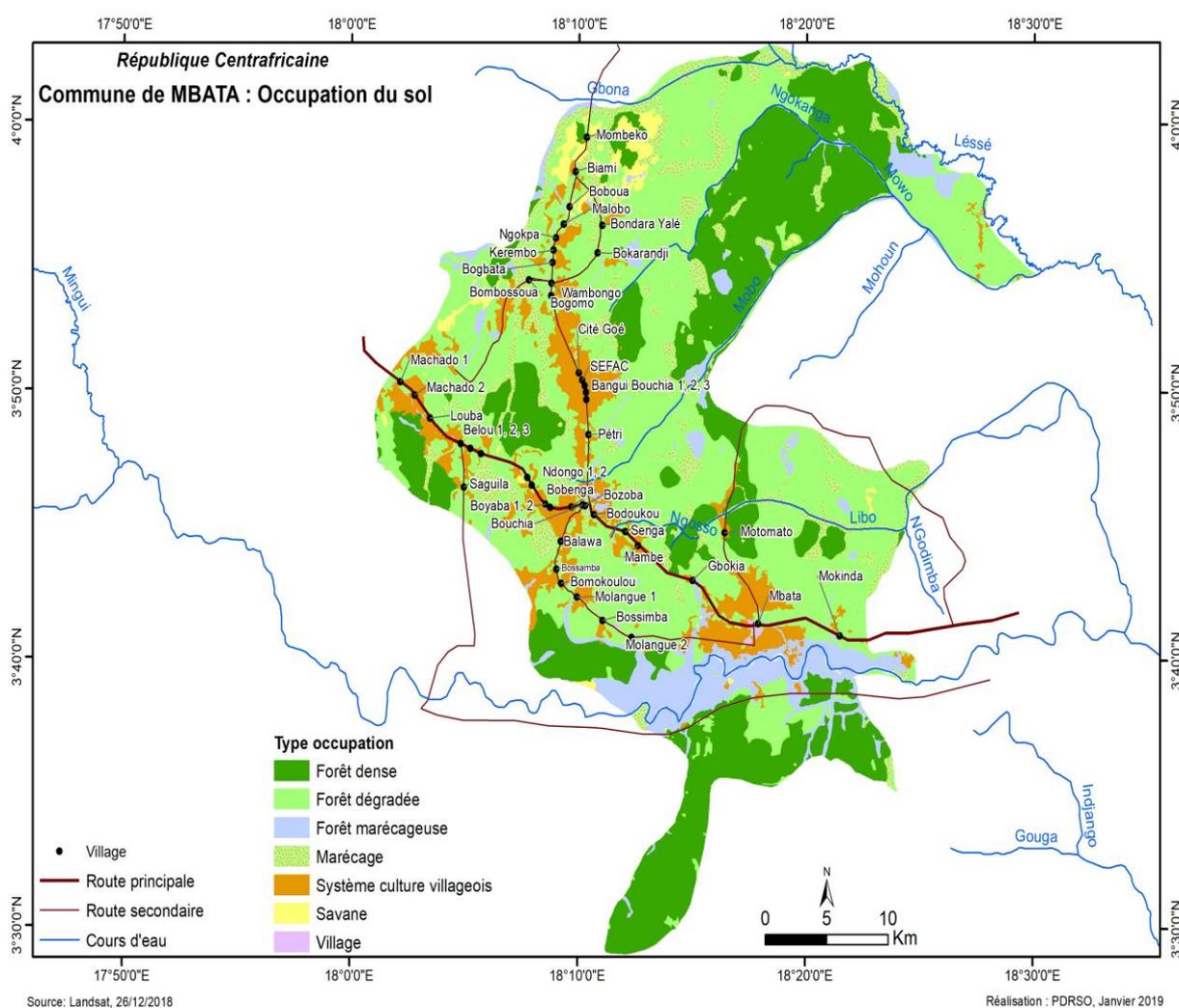
Cette végétation, principalement composée de la grande forêt équatoriale s'étend jusqu'au bassin du Congo-Brazzaville et de la savane dont les herbes sont de différentes tailles (longues et courtes). La forêt occupe l'Est, le Nord et l'Ouest.

Tableau n°3 : Liste des espèces exploitables dans la forêt de Mbata

Nom commercial	Nom scientifique
Kossipo	Etandrophragma candolei
Sapelli	Entandrophragma cylindricum
Sipo	Entandrophragma utilis
Ayous	Triplochiton scleroxylon
Eyong	Eribloma oblonga
Padouk	Ptérocapus spp
Dibetou	Levoa trichilioides
Dabéman	Piptadeniastrum africanum
Bossé	Guarea cedrata

Ces essences sont exploitées et commercialisées par l'IFB³ à travers le PEA⁴165 (de 1991). Cette forêt est propice à la diversité de cultures et la formation d'humus à partir des feuilles mortes, ce qui constitue un engrais naturel, facteur de bon rendement agricole.

Carte n° 2: Végétation et occupation du sol



³ IFB : Industrie Forestière de Batalimo

⁴PEA : Permis d'Exploitation et d'Aménagement

2.2.5 Forêt classée de Mbata

La commune de Mbata dispose d'une forêt communale, dont une partie est classée. La forêt classée de Mbata couvre une superficie d'environ **1 750 hectares**. Cette forêt classée a été créée depuis 1953.

Photo n°2 : Forêt classée de Mbata



La forêt a subi vraiment une destruction de la part de la population depuis plusieurs décennies.

Cette forêt entre temps était protégée et aménagée par le Programme de Gestion Participative des Ressources Naturelles (**PGPRN**) depuis 1994 en concertation avec le Comité Villageois de la Protection et Gestion des Ressources du village Mbata. Malheureusement le Comité Villageois de la Protection et Gestion des Ressources n'est plus opérationnel, ce qui a un impact négatif sur la gestion durable de ce massif forestier notamment en ce qui concerne de nombreux cas de prélèvements de bois pour la construction, des coupes de bois désordonnées dans la forêt pour implanter les champs et l'exploitation artisanale non autorisée.

2.2.6 Faune

La flore de la commune de Mbata est riche en espèces. Cependant, elle subit sans cesse une déforestation et d'autres actions anthropiques liées à l'habitat, aux besoins alimentaires, à la pression de la poussée démographique et à l'expansion des activités agricoles. La flore présente un intérêt économique varié. On y trouve des espèces médicinales, des produits forestiers non ligneux (PFNL) et à bois d'œuvre, ce qui explique la présence de société forestière IFB dans la localité. La coupe illégale du bois par les exploitants artisanaux, l'agriculture itinérante sur brûlis, les feux de brousse sont des facteurs de déforestation qui impactent négativement sur le développement de la flore.

Le tableau suivant qui suivent présente respectivement la liste des espèces exploitables.

La faune est constituée des animaux tels que : les rats palmistes, la biche, les serpents boa, le Lièvre, la vipère, le hérisson, la perdrix, la gazelle, le sanglier, les phacochères, l'antilope, le porc-épic, la taupe, le sanglier, la Tortue, les oryctéropes, les pigeons, les tourterelles, les rats de tous genres, la Vipère, des singes, le pangolin, les mangoustes, le chimpanzé et le gorille, la volaille. Beaucoup de ces animaux sont déjà en voie de disparition. On rencontre aussi des ilots délictuels, le *Crozopterus*, *Afucana*, *Tmarindusn*, *IndicoAnona*, *Anagessus*, *Daniella Oliverie*, *Bredelia Fébrifouga*, etc.

Dans l'ensemble, la faune aviaire est prédominante et la pratique de chasse de plus en plus élevée. Les différentes formations végétales de la commune de Mbata abritent une faune diversifiée. Par ailleurs on y trouve :

- ✓ Des **espèces aquatiques** (des hippopotames, des crocodiles, des tortues marines, des varans, etc.) ;
- ✓ Les **arboricoles** de tous genres ;
- ✓ Les **insectivores**.

Dans les fourrés humides, on note la présence de pythons tandis que dans les galeries forestières on peut trouver les cercopithèques de Brazza, les guibs harnachés, les céphalophes bleus, céphalophes à flancs roux, le situnga, le hylochère et les potamochères, ainsi que les chouettes. Il s'avère que malgré la réglementation de la chasse dans la localité, le braconnage représente une menace sérieuse pour la survie de la faune. En effet, la prolifération des armes de chasse (surtout de fabrication artisanale), et des munitions fournies par les commerçants acquéreurs, ont engendré une raréfaction des gibiers dans les environs immédiats des villages. Certaines espèces telles que les éléphants, les buffles sont en voie de disparition dans la commune.

Tableau n°4 : Potentialités et contraintes du milieu physique et biologique

POTENTIALITES	CONTRAINTES
Situation Géographique	
- Proximité par rapport à Mbaïki (Chef-lieu de la Préfecture) - Centre d'attraction commerciale	-Enclavement de la commune (dégradation avancée des axes Mbata Mbaïki ; Mbata Pissa et Mbata Batalimo ; - Inaccessibilité de certains villages en saison pluvieuse (axe Molangué ; Yalé ; Nzondoh...)
Climat et pluviométrie	
-Présence d'un réseau hydrographique assez dense ; -Présence de quelques forages et de puits/sources à grand diamètre	- Manque par endroit de cours d'eau permanent ; - Mauvaise gestion des points d'eau ; -Faible mobilisation des ressources en eau potable; - Existence de forages en pannes
Relief topographie	
-Présence de petites collines et de certaines savanes arbustives ; -Présence des plaines et de bas-fonds.	Manque de techniques et ressources pour la mise en valeurs des bas-fonds
Sols	
- Existence des sols arables ; - Existence d'un potentiel aménageable de bas-fonds ;	- Faible maîtrise des techniques de mise en jachère ; - Erosion hydrique ; -Pauvreté des sols en matières organiques. -Persistance de méthodes culturelles inappropriées.
Hydrographie	
- Densité de réseaux hydrographique ; - Présence des lacs, rivières et ruisseaux.	-Exploitation anarchique ; -Manque d'organisation et de technicité des exploitants ;
Végétation	
-Présence d'une grande forêt équatoriale -Présence d'espèces végétales naturelles et d'essences exploitables ; -Abondance de palmiers et de raphia ; - Culture forestière ; -Importance des produits forestiers non ligneux tels que les chenilles, gnetum... - Présence de forêt classée (protégée).	- Dégradation continue du couvert végétal ; - Faible capacité de transformation de l'huile de palme, de certains produits (; - Faible niveau d'organisation et de technicité des récolteurs de vin de palme.
Flore et faune	
-Présence de pluri formations végétales ; -Présence d'essences forestières ;	-Coupe illégale du bois ; -Destruction de l'habitat naturel des animaux ; -Agriculture itinérante sur brûlis ; -Feux de brousse ; -Prédominance de la faune aviaire et la pratique de chasse non organisée ;

2.3 Le milieu humain

Ce chapitre du milieu humain aborde la démographie, l'organisation sociale des principales sociétés composant la commune ainsi que son organisation administrative.

2.3.1 Historique du peuplement

Les originaires de la commune de Mbata sont les pygmées Aka. A la fin du 19^{ème} siècle fut l'arrivée des ethnies Ngbaka, Mbatu (Issongo) venus du RD Congo pour s'installer dans la commune et, il y avait par après, un vaste mouvement migratoire des populations venues de divers horizons du pays et d'ailleurs dans la commune à cause de l'aménagement des plantations industrielles de café (1.240 ha) et de l'hévéa.

2.3.2 Démographie de la commune

La population de la commune est estimée à **39 395 habitants** d'après les résultats du diagnostic participatif réalisé et dont l'effectif désagrégé par sexe et âge n'est pas défini. La densité moyenne est d'environ moins d'un habitant (0,4) au Km² répartie de façon inégale sur une superficie de 97 000 Km². La population est concentrée sur l'axe Bouchia-Pissa (2^{ème} arrondissement) et vers le centre. Le nombre d'habitants varie de **3 878** à **14 487** dans chaque arrondissement.

La commune de Mbata est peuplée de **75%** des jeunes d'après les résultats du diagnostic participatif. Cette population qui était de **29.354 habitants** en 2011 a grandi très rapidement. Elle compte **36.289 habitants** en 2016-2017 et aujourd'hui, elle est à **39 395 habitants** selon les données démographiques du diagnostic participatif.

L'examen des données chiffrées ci-dessus atteste d'une augmentation sensible de la population de la commune de **6 935 personnes** en l'espace de six (06) ans et de **3 106 habitants** en deux (02) ans environ. Cette augmentation sensible laisse penser que la commune enregistre annuellement un supplément de **259 individus**.

Cette augmentation spectaculaire de la population s'explique par le flux migratoire, le retour des réfugiés de la crise de 2013 et les échanges commerciaux malgré le départ des sujets musulmans.

Tableau n° 5 : Evolution de la population de la commune de Mbata

Période	Nombre d'habitants	Observations
RGPH 1988	17 800	
RGPH 2003	27 788 dont 12 406 H ; 13 383 F	9.988 personnes de plus enregistrées en écart de 15 années soit 832 individus par an.
Centre de Santé (Mbata) 2011	29 354	1.566 personnes enregistrées dans la commune en 8 années
Centre de Santé (Mbata) 2016	32 351	2.997 personnes enregistrées dans la commune à l'écart de 5 années soit 249 individus par an
Mairie 2017	36.289	8.501 personnes enregistrées dans la commune en 13 années soit 708 individus par an.
ONG Echelle 2018	39.395	3.106 personnes à l'écart de 2 ans soit 258 individus par an
Total	-	

2.3.3 Répartition spatiale de la population

a) Population par arrondissement

Comme indiqué par le tableau n°5 ci-dessous d'après les chiffres du diagnostic participatif, la Commune de Mbata est peuplée de **39 395 habitants** dont l'effectif par sexe et âge n'est pas défini.

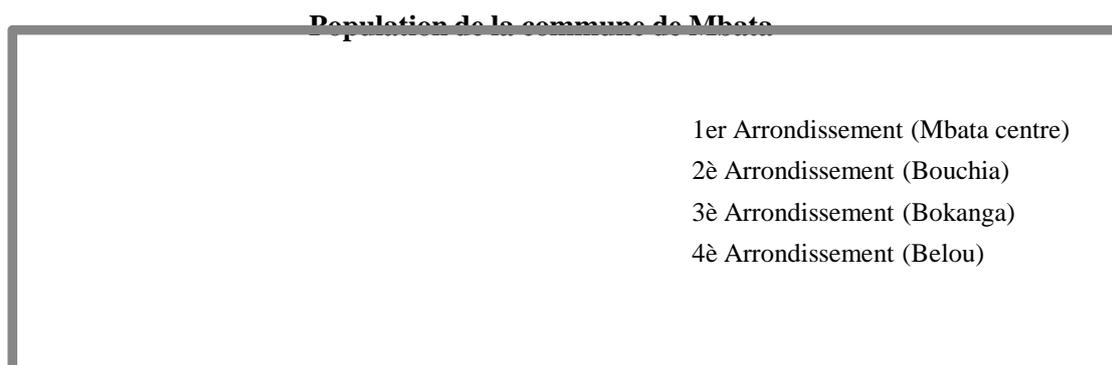
Tableau n°6: Répartition de la population dans les arrondissements administratifs

Arrondissements	Nombre de villages	Nombre d'habitants
Mbata centre (1 ^{er})	19	12 370
Bouchia (2 ^{ème})	18	14 487
Bokanga (3 ^{ème})	18	8 660
Belou (4 ^{ème})	07	3 878
Total	62	39 395

Source : Recensement du diagnostic participatif, ONG Echelle, Sept-oct 2018

Les données du tableau montrent que le 2^{ème} arrondissement de Bouchia est très peuplé par rapport aux autres arrondissements avec **14 487 populations** ; vient ensuite le 1^{er} arrondissement de Mbata centre avec **12 370** tandis que le moins peuplé est le 4^{ème} arrondissement de Belou avec **3 878 habitants**.

Graphique n°2 : Répartition de la population de Mbata par arrondissement en 2018



Ainsi, comme le montre le graphique ci-dessus, les arrondissements de Mbata centre et de Bouchia se taillent plus de la moitié de cette population (**55%**), la plus faible part revenant à Belou (**5%**). Le tableau ci-après donne l'évolution de l'effectif de la population et les différents chefs des villages.

Tableau n°7: Répartition de la population dans les arrondissements administratifs

N°	Villages/quartier	Nombre d'habitants	Chefs de villages
1^{er} Arrondissement (Mbata centre)			
01	Gbokia	833 hab	ADONDIA Jocelyn
02	Motomato I	885 hab	SITIAKO Gaétan
03	Motomato II	869 hab	BEDO Paul
04	Motomato III	489 hab	LIPILI Sylvain
05	Socefi I	758 hab	MANDATIADÉ Ambroise
06	Socefi II	968 hab	KELLO Gabriel
07	Dujardin	836 hab	
08	Yapélé	997 hab	DOYNGAMA Bonaventure
N°	Villages/quartiers	Nombre d'habitants	Chefs de villages
09	Moustapha	960 hab	DONGO Jean Nestor
10	Jérusalem	790 hab	MOSSANBA Gildas
11	Gba-bambou	989 hab	GBAKOUNDI Maximin
12	Camp Pêcheurs	582 hab	OLELET Jacques

13	Mokpoto	992 hab	OMANDIAN Armand
14	Mokinda	321 hab	BOZANGA Edouard
15	Mokawa	114 hab	MBETI Zéphirin
16	NZondo	370 hab	GBANDA Barnabé
17	Mbounzou - Ngonda	430 hab	MOKPENZELE Maurice
18	Missembe	389 hab	ZENBA
19	Gouga	698 hab	NGBANDA Augustin
2^{ème} Arrondissement (Bouchia)			
20	Mambès (Sakoungou)	632 hab	KETEMOAMADE Joseph
21	Senga	776 hab	BOMBI Séraphin
22	Bodoukou	618 hab	AMOKONGUENE Alexandre
23	Bonzoba	997 hab	ELEGBALAMON Mathurin
24	Bobenga	1058 hab	MAKONDANON Guy Nestor
25	Petri	419 hab	MALAGNA Marie Ange
26	Boyoba 1	700 hab	MALIAKPEVO Grégoire
27	Boyoba 2	296 hab	MOMOKAMA Rodrigue
28	Ndongo 1	640 hab	POTOLO Séraphin
29	Ndongo 2	994 hab	DOUPAMOGNAKO Jean Bosco
30	Balawa	432 hab	NDAGBA Gaston
31	Bossamba	1403 hab	MABE Rufin Médard
32	Bomokoulou	1558 hab	NZOGNADOBO Clément
33	Molangué 1	2500 hab	MONGANGO François
34	Bossimba	910 hab	LAMBO Robert
35	Molangué 2	554 hab	BIBISSOMBE Emmanuel
36	Mossebou- Soplo		
3^{ème} Arrondissement (Bokanga)			
37	Mongin	216 hab	GODOMOKOMA Jean Bruno
38	Mombéko	187 hab	KOPOANOMO Jean Fulgence
39	Baimi	952 hab	KOUZOUKOWOGNA Joseph
40	Boboua	472 hab	ADA-SIAFRODE Ignace Baudoin
41	Bondara-Yalé	634 hab	ZIMAO Privat Emmanuel
42	Bokarandji	236 hab	AMOLOMAKAMA Jean Nestor
43	Malobo	240 hab	NDAMOBISSI Adrien
44	Kéléngo	179 hab	MAMI Barthélémy
45	Bogbata	504 hab	MAMOLOALA Apollinaire
46	Wambongo	475 hab	LAMINE Toussaint
47	Bogbossoua	547 hab	MBOMBA Maurice
48	Bangui-Bouchia 3	262 hab	ZILIGNAKO Alexandre
49	Bangui-Bouchia 2	332 hab	SOMBO Laurent De Brindissi
50	Bangui-Bouchia 1	639 hab	DJOMOGNAKO Joseph
51	Cité Gouet	1035 hab	AYEMABODE René
52	Sifac	892 hab	DIKAYA Guy Robert
53	Ngokpa	128 hab	KOMALAGNA Victor
54	Bogomo	730 hab	SOYA Jean Richard
4^{ème} Arrondissement (Belou)			
55	Belou 1	762 hab	MAZEO Nazir
56	Belou 2	204 hab	DOUMOYAKO Guy Régis
57	Belou 3	375 hab	
58	Saguila	700 hab	OUAGBOKOPO YALA Jean Pierre
59	Louba	639 hab	NZOULOUTOU Crépin
60	Machado 2	625 hab	MOKOTO Marcel
61	Machado 1	573 hab	TOKPOAMA Pascal
TOTAL		39 395 hab	

Source : Recensement du diagnostic participatif, Sept-Oct 2018

2.3.4 Mouvements migratoires

La commune a été premièrement habitée par les pygmées Aka. A la fin du 19^{ème} siècle fut l'arrivée des ethnies Ngbaka, Mbati (Issongo) venus du RD Congo pour s'installer dans la commune. Quelques années plus tard, il y avait un vaste mouvement migratoire des populations venues de divers horizons du pays et d'ailleurs dans la commune à cause de l'aménagement des plantations industrielles de café (1.240 ha) et de l'hévéa. Vers les années 1970, le développement et l'installation des sociétés forestières à Bangui-Bouchia (IFB) et à Mbata (SEFI) a entraîné un vaste exode des populations autochtones et étrangères venues du Tchad, du Mali et du Cameroun. Ces populations se sont définitivement installées dans la commune ; d'autres se sont retirées suite à la crise militaro-politique de 2013.

L'installation de ces sociétés forestières a entraîné non seulement le mouvement migratoire des jeunes venus de tous les horizons à la recherche d'emploi qui y sont restés mais également ; il faudrait noter que le phénomène de la coupe illégale du bois, des commerçants ambulants pendant la compagne des chenilles et autres PFNL est aussi l'un des facteurs de l'exode des jeunes venus nombreux dans la commune.

Population cosmopolite, on note la présence des ethnies autochtones composées des Ngbaka, Mbati (Issongo), des Pygmées et les allogènes qui sont : les Yakoma, Gbanziri, Gbaya, Bofi, Bolemba, Banda, Mandja, Yakpa, Camerounais et Congolais qui vivent en harmonie et entretiennent de bonnes relations

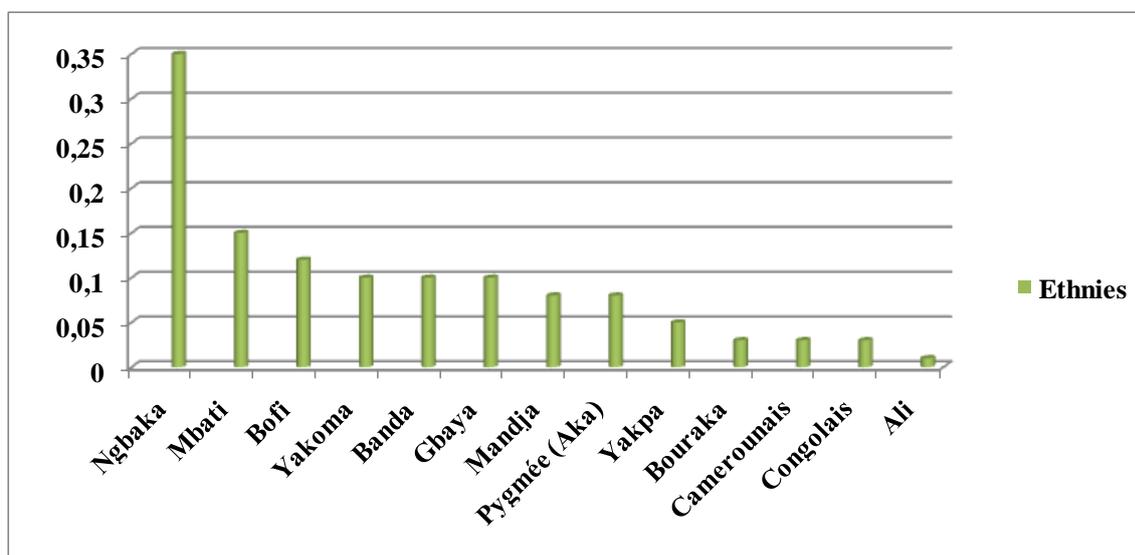
2.4 Tranches d'âges

Il convient de noter qu'il est difficile de définir les tranches d'âge de la population car les recensements réalisés par les chefs de villages et quartiers ont omis la variable âge. Ceci a constitué un impact négatif dans l'élaboration de ce Plan de Développement Communal. Par conséquent, la population est majoritairement jeune ; ce qui constitue un atout pour le développement de la commune.

2.5 Ethnies/Clans et Langues

La commune de Mbata a une population hétérogène composée de plusieurs groupes ethnique venus de divers horizons. Ces groupes ethniques ainsi répertoriés et par ordre de supériorité numérique sont représentés dans le graphique ci-après :

Graphique n°3 : Les différentes ethnies répertoriées dans la commune



Source : Diagnostic participatif ONG Echelle, Sept/Oct 2018.

Le graphique montre que les Ngbaka constituent l'ethnie majoritaire dans la commune soit **35%** de la population, les Issongo sont à **15%** et Bofi à **12%**, les Yakoma et Banda sont aux environs de **8%** suivis des autres groupes ethniques.

Plusieurs clans sont répertoriés dans la commune de Mbata : Bogara, Botogbélémo, Bonzomboboua et Bobindi.

Par ailleurs, la langue la plus parlée est le « Sango », la langue Nationale, ensuite viennent les patois comme Ngbaka, Mbaté et autres. Le français n'est parlé que par quelques minorités alphabétisées et intellectuelles (ONG, Partenaires...) travaillant dans la commune : la société forestière IFB, ONG Echelle, AFEB, FAIRMED, JRS, PDRSO, et les autres agents de l'Etat affectés dans la localité. Mais tout le monde s'efforce de comprendre le français parlé courant, mais éprouve quelques difficultés d'en parlé.

En outre, le regroupement des villages ou des quartiers de la commune se fait par des liens d'affinités ethniques, régionales ou par alliance.

2.6 Religion

Le christianisme a une importance prépondérante par rapport aux autres religions dans la commune. Il se divise en religion catholique et protestante. Cette dernière est encore subdivisée en plusieurs églises : Apostolique, Baptiste, Frères, Néo-apostolique, UFEB, Coopération, Christianisme Prophétique en Afrique, CAPRN et autres. Chaque village dispose d'au moins d'un lieu de culte. L'islam qui était pratiquée dans certaines localités de la commune, n'est plus représentée suite à la destruction des mosquées dans la commune et au départ des sujets musulmans lors de la crise politico-militaire de 2013.

Le graphique ci-après présente la répartition des croyances de la commune par confession religieuse.

Graphique n° 2 : La répartition des croyants par confession religieuse



Source : Diagnostic participatif, ONG Echelle, Sept/Oct 2018

La confession religieuse la plus pratiquée est celle de l'église catholique avec 30% de la population, suivi de l'église évangélique des frères (20%) et du christianisme prophétique en Afrique 18%, l'union des églises baptistes (15%) et l'église apostolique à 10%, les autres viennent à la suite. En plus de ces confessions religieuses, il faut noter la présence de quelques animistes.

2.7 Les couches sociales minoritaires de la commune

Dans toute la Commune, seuls les pygmées constituent la population marginale. Ils sont essentiellement concentrés dans la forêt dans leurs campements. Ces derniers pratiquent surtout la chasse, la cueillette, le ramassage et sont maîtres des secrets de la forêt. Une petite franche de cette population se consacre à l'agriculture.

Il est difficile d'estimer leur effectif, les pygmées sont regroupés au sein des campements (Motomato 3, Mokawa, Mbounzougonda, Wèlè-wèlè, Perlo) à Mbata et des villages des postes secondaires de la commune avec à leur tête un Chef traditionnel de troisième degré. Ces populations sont souvent victimes des exactions de tous ordres et marginalisés dans presque tous les domaines. Ils rencontrent plusieurs obstacles dans l'accès à l'éducation, la santé, la discrimination de leurs enfants de la part des villageois. L'insuffisance d'accès à l'éducation marque et renforce l'exclusion des Aka de la vie publique tant économique que politique au niveau communal. En terme d'illustration, sur l'ensemble des personnalités passées à la tête de la mairie de Mbata, aucun Pygmée est nommé et voté maire de la dite commune bien qu'étant les tous premiers autochtones. Néanmoins, ils sont à la tête de certains villages (Gouga, Mbounzougonda).

Le dysfonctionnement du centre d'Etat Civil d'une part, l'insuffisance de sensibilisation et l'ignorance des populations d'autre part, rendent difficile l'accès aux :

- Actes de naissance ;
- Actes de mariages ;
- Actes de décès.

Tous ces facteurs accentuent la dépendance politique, sociale, et économique des pygmées et les mettent dans une situation de population minoritaire et vulnérable à cet effet. C'est pourquoi un regard particulier doit être porté à ce peuple minoritaire dans tous les domaines.

2.8 Genre et développement

Malgré les multiples sensibilisations et ateliers organisés en faveur de la prise en compte du genre, équité et parité dans tous les domaines de la vie, il faut dire que des femmes, des handicapés, des orphelins en milieu rural en Centrafrique en général et ceux particulièrement de la commune de Mbata ne s'affichent vraiment pas.

L'élaboration de ce PDC vise à améliorer les conditions de vie des populations de la commune en prenant en compte les disparités liées au genre. Le genre est en effet une dimension essentielle de la personne, désormais placée au centre de tout projet et de toute action de développement étant donné qu'un véritable développement humain ne peut être envisagé sans que cette question ne soit comprise, révélée et traitée. La population est un ensemble homogène où l'ensemble des groupes ethniques et groupes socioprofessionnels participent comme un seul homme à la vie de la commune. Toutefois, certains de ces groupes sont beaucoup plus vulnérables : il s'agit de la femme, des handicapés, des orphelins et la femme notamment celle en situation difficile (veuves, célibataires, divorcées, expédiées etc.).

Une situation exhaustive de cette catégorie de citoyens n'est pas disponible mais il est nécessaire que le conseil municipal dans le cadre de l'élaboration de son PDC prévoit des actions dans leur direction. Au-delà de cette situation, il faut relever que la participation des femmes à l'animation de la commune est inversement disproportionnée à leur nombre.

2.9 Participation de la femme aux prises de décisions

La féodalité est de rigueur à Mbata comme sur l'ensemble de la préfecture. En effet, les femmes appartiennent à leur époux qui est le chef de famille. Ce chef de famille détient tous les pouvoirs de décision, aussi bien de production que de reproduction. Cette idée se ressent au niveau communal où la femme est soumise à cette loi qui les écarte des pouvoirs de décision. A titre d'illustration, il n'existe qu'une seule femme chef de village (Village **Pétri** à 3 Km de Bouchia sur l'axe Bouchia/Pissa) sur les 62 chefs de village. Au sein du conseil municipal qui compte 05 membres, les femmes sont au nombre de deux (02) soit 40%. Cette représentation même si elle est à saluer, cache tout de même la véritable intention de l'homme qui est de dominer la femme.

2.10 Rôle et place de la femme dans la société

Dans la commune de Mbata, comme partout ailleurs dans la société Ngbaka, Issongo... la place de la femme est la même que celle de toutes les femmes de la République Centrafricaine. Depuis des années, la structuration sociale prend à sa base, la famille nucléaire composée de l'homme, de la femme et des enfants. Le pouvoir coutumier est organisé autour de l'homme qui est responsable de la famille donc chef du ménage assisté par son épouse et puis ses enfants. L'époux s'occupait surtout des activités liées à la mobilisation de fonds pour la survie de la famille et sa conjointe s'occupait des activités d'agriculture, de l'organisation familiale (collecte de l'eau, cuisine, entretien des enfants).

Sur le plan du foncier, **l'accès des femmes à la terre est soumis à l'approbation des hommes :**

- Les femmes exploitent des champs personnels sans pour autant détenir un droit de propriété ;
- Les lopins de terres octroyés aux femmes sont généralement situés sur des jachères ou des zones marginales. Elles y produisent des légumineuses, de l'arachide, du maïs, juste pour le besoin de sauce (survie).

Au niveau du commerce, elle est présente dans le secteur du petit commerce des légumes, de la petite restauration et de la vente de l'alcool de traite, de la bouillie... Aussi les services offerts par les services techniques et les partenaires au développement bénéficient plus aux hommes qu'aux femmes.

De façon générale, la situation de la femme à Mbata reste marquée au plan social par des pesanteurs et considérations socioculturelles et religieuses qui sont parfois source de stigmatisations, de frustrations, de marginalisation. Cette situation a pour conséquence le maintien de la femme dans le cercle vicieux de la pauvreté dans sa multi-dimensionnalité. Dans une économie basée sur l'agriculture, la gestion du capital le plus important lui échappe car elle est exclue de la gestion du patrimoine foncier.

Mais, de nos jours, à la faveur de la mise en œuvre d'un certain nombre de politiques et des campagnes de sensibilisation menées par les SDE et les partenaires au développement (projets, associations et ONG de développement), de nouvelles valeurs allant dans le sens de l'implication de la femme aux prises de décisions ont été introduites. Cela a occasionné une évolution dans les rapports entre la femme et l'homme. Aussi, les femmes forment de plus en plus des groupements féminins, participent aux différentes réunions au niveau village et s'impliquent dans les sphères de décision au niveau des instances locales.

La femme n'a pas encore acquis une certaine liberté et un pouvoir économique et son statut reste toujours influencé par les religions et la tradition.

2.11 Femme et accès aux facteurs de production

Parmi les différents facteurs de production, celui dont l'accès constitue un problème majeur pour la femme, c'est sans doute la terre. En effet l'accès de la femme à la terre se fait de manière indirecte, par l'intermédiaire de l'époux ou d'une tierce personne. La femme n'est pas propriétaire terrien, elle n'a qu'un droit de jouissance provisoire reconnu pour quelque temps. Et dans la majorité des cas, elles se voient attribuées les terres peu fertiles et souvent éloignées.

2.11 Femme et accès aux soins de santé

Accéder aux soins de santé tout comme à l'éducation est une difficulté majeure pour la femme, les jeunes filles de Mbata. Au-delà des pesanteurs socioculturelles qui veulent que la femme attende tout de son mari est tout à fait le contraire, cette difficulté est liée au faible pouvoir économique de cette dernière. En effet, les indicateurs au niveau national montrent que la pauvreté en milieu rural touche beaucoup plus les femmes. Pour mieux appréhender les disparités entre les hommes et les femmes en matière de développement et de prise de décisions à Mbata une étude spécifique pourrait être menée. Néanmoins, au regard de la situation actuelle, les mesures suivantes pourraient être envisagées :

- Aider les associations et les groupements féminins à promouvoir l'accès au crédit pour leurs membres, en sensibilisant et en formant les femmes cibles sur les mécanismes de crédits existants et à l'esprit d'entreprise. De même des outils devant leur permettre de se porter garantes, collectivement, auprès des institutions de crédits au bénéfice de leurs membres pourraient être mis en place.
- Améliorer les moyens et infrastructures de transports de manière à favoriser l'acheminement et la commercialisation des produits locaux notamment l'écoulement des produits du secteur maraîcher où sont concentrées les femmes.
- Faciliter la participation des femmes aux instances de prise de décision par l'organisation d'un débat public sur le rôle de la femme dans le développement humain.

Tableau n°8 : Potentialités et contraintes du milieu humain

Potentialités	Contraintes
Organisation générale de la collectivité	
- Vaste territoire et riche ; - Textes et loi (88) ;	- Ressources humaines vieilles ; - Démotivation du personnel ; - Cumul d'arriérés de salaire
Etat de la population	
- Jeunesse de la population - Ouverture des populations aux nouvelles innovations ; - Forte cohésion sociale	- Absence d'activités de saison sèche - Forte émigration - Prévalence des pesanteurs socio culturelles
Couches sociales minoritaires	
- Jeunes et dociles ; - Forestiers et travailleurs ;	-Marginalisés et stigmatisés ;
Religion	
- Présence des églises ; - Adeptes jeunes ;	- Manque de moyens d'œuvres sociales ; - Pauvreté des croyants ;
Genre et développement	
- Importance de la population féminine ;	- Exode des jeunes filles ; - Mariages précoces ; - Pesanteurs socioculturelles

2.12 Analyse de la participation des acteurs

La synthèse du rapport du diagnostic participatif fait montre d'un itinéraire méthodologique divers et varié. L'analyse de la participation est une « *étude empirique multidimensionnelle des groupes* »

sociaux contemporains et de leurs interactions, dans une perspective diachronique, et combinant l'analyse des pratiques et des représentations »⁵.

En effet, conformément à la démarche adoptée dans la réalisation du diagnostic participatif, toutes les étapes du processus d'élaboration (les différents types d'ateliers inscrits dans la démarche) ont été validées par des acteurs élargis à une représentativité plus complète des différents secteurs.

Dans le domaine de l'agriculture, des ressources naturelles, il s'agit des agriculteurs, des acteurs locaux ainsi que des associations/groupements...

Dans le domaine du commerce, des transports, de l'artisanat et de l'industrie, il s'agit des commerçants, des revendeurs (euses) et des artisans représentés par corps de métiers, des transformatrices locales.

Dans le domaine du financement rural, il s'agit des programmes intervenant dans la commune et leurs exécutants à volet micro finance et la Caisse d'Epargne et de Crédit Autogérée.

Dans le domaine des services sociaux de base (santé, éducation, alphabétisation, sécurité, communication, eau et assainissement), il s'agit des acteurs sociaux de la commune très actifs dans ce processus et préoccupés par leur bien-être social, des agents de santé, des enseignants, des associations de parents d'élèves (APE), de l'administration scolaire (Circonscription scolaire), les agents de sécurité notamment les gendarmes en poste, les comités de gestion des points d'eau, les points focaux (journalistes) de la radio locale "Radio Songo" de Mbaïki.

Dans le domaine du tourisme, de la culture et des loisirs, il s'agit des sages, des dignitaires de la famille présidentielle feu David DACKO.

D'autres acteurs clés de la commune tels que les membres de l'association de développement communale, le conseil communal, les autorités administratives et locales au niveau zone, les représentants des confessions religieuses, les minorités Aka, certains cadres ressortissants de la commune ont également participé de manière active à la réalisation du diagnostic participatif menant à l'élaboration du plan de développement à l'horizon 2029.

Tout ce dispositif participatif a permis de parfaire le travail de l'équipe des Experts d'Echelle chargés d'élaborer le plan de développement local de Mbata.

La participation réelle et active des acteurs à toutes les étapes du processus leur permettra sûrement de s'approprier facilement et objectivement la vision communale de développement de Mbata. Le fruit de la participation des différents acteurs est synthétisé dans ce rapport et plus encore détaillé dans le document PDL.

⁵ Cf. de SARDAN Jean-Pierre Olivier, Anthropologie et Développement, Karthala-APAD, Paris, 1995

CHAPITRE III : CADRES ECONOMIQUES

3.1 Les principales activités économiques de la commune

Les ordonnances 88.005 et .006 classe Mbata dans la catégorie des communes dites rurales. Selon cette ordonnance, le territoire de la commune rurale comprend trois espaces dont un espace de production qui est destiné principalement à l'agriculture, à l'élevage, à la foresterie, à la pisciculture et plus généralement à toutes les activités liées à la vie rurale. Cet espace est utilisé à Mbata pour les principales activités de production ci-après : l'agriculture et l'élevage. Néanmoins à côté de ces deux activités se mènent d'autres non moins importants tels que le maraîchage moins pratiqué, etc.

L'économie de la commune est dominée par le secteur primaire. Les principales activités de la majeure partie de la population sont : l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche, la cueillette, la transformation des produits agricoles, le commerce et l'artisanat.

3.2 Les secteurs de production

3.2.1 Agriculture

C'est l'activité la plus importante, du point de vue de la proportion des populations qui la pratiquent (près de 80% de la population) et de sa contribution est relative par rapport aux revenus des ménages. Les populations font essentiellement une agriculture itinérante sur brûlis dans les jachères vieilles de deux à trois ans. Malgré l'abondance des terres, les habitudes et les techniques culturales sont demeurées les mêmes c'est-à-dire traditionnelles voire rudimentaires. Ces pratiques rendent ainsi la productivité et le niveau de revenus des populations très faible. C'est une agriculture destinée en grande partie à l'auto consommation, caractérisée par une diversité des spéculations ; les produits de rente (le café, le palmier à huile) et les produits vivriers (les arachides, le maïs, le manioc, la banane plantain, le macabo, igname...). L'absence des pistes de collecte, le mauvais état des routes ne permettent pas un écoulement et une commercialisation facile de ces produits vivriers et de rente pour améliorer le revenu des producteurs.

Les activités agricoles sont réalisées par la main d'œuvre familiale comprenant le couple et quelques grands enfants, soit par la main d'œuvre temporaire (minorité Aka). La technique culturale est celle de la culture associée dont les superficies varient d'une famille à une autre allant de 0,5 are à 5 hectares et sans appuis d'un technicien agricole, voire même sans produit phytosanitaire, ce qui ne favorise pas une bonne productivité.

a) Le manioc

Le manioc est la culture de prédilection des paysans de la commune qui pratiquent l'agriculture car il présente moins de risque par rapport aux autres cultures pratiquées. Il représente l'aliment de base pour la population de la commune. Il se retrouve sur l'ensemble des parcelles cultivées. Il est souvent cultivé en association avec les autres cultures saisonnières telles que l'arachide, le maïs etc. Le manioc procure à la population un revenu important. Sa superficie moyenne cultivée par les chefs de ménages est de **01 hectare** par ménage. Il existe plusieurs variétés dont Icra, togo, gabon..., destinées à la consommation brutes. La variété dite « amer » est celle qui peut être consommée uniquement en farine. Cette plante est consommée depuis ses feuilles jusqu'à ses tubercules.

Photo n°3 : Travaux de rouissage du manioc



Les femmes du village Louba dans le 4^{ème} arrondissement font le rouissage de manioc.

Le prix d'une cuvette appelée Ngawi (12 à 15 Kg) varie de **1250 FCFA à 2000 FCFA** selon les saisons (période d'abondance et de soudure).

La filière est très prometteuse si l'on pourrait organiser le secteur en faisant de la fabrication de manioc-poudre par des unités de transformation et les mettre en sac. Une fois réalisée, ces unités de transformation locale/industrie pourraient rentabiliser de recettes et deviendraient de véritables leviers de développement.

b) Le maïs

Le maïs représente en termes de volume la seconde production après le manioc. Il est cultivé en grande quantité sur l'ensemble des parcelles de la commune. Il est cultivé en association. Une grande partie de sa production est acheminée sur Bangui pour la commercialisation et une autre est destinée à l'autoconsommation. Le prix d'une demi-cuvette de maïs de **14 à 17 kg** varie en fonction de la période de la grande production (**Août à Décembre de 1000 à 1500 FCFA**) et de celle de la soudure (**Janvier à Juin de 2000 à 3000 FCFA**).

c) L'arachide

L'arachide est aussi cultivée sur une plus grande échelle en association. Elle est le condiment dont raffolent les populations locales. Elle est préparée sous diverses formes, sa forte demande pousse parfois le paysan à tout vendre, sans prévoir les semences et au moment du semis, le paysan est obligé d'en acheter à un prix élevé. Au temps de pénurie son prix à la cuvette peut atteindre **10 000 FCFA** au lieu de **5 000 FCFA** en temps normal.

d) La banane plantain

La banane plantain est appréciée de tous et est vendue sur tous les marchés de la commune. Elle est aussi parfois cultivée en association avec les ananas, taro, etc. Elle est parfois consommée en lieu et place du manioc dans certains foyers. Elle est de plus en plus cultivée en association sur des parcelles qui varient de 25 ares à 3 hectares en raison de son adaptation aux conditions climatiques et fait l'objet d'une forte demande. Un régime est vendu au prix de **750 à 1500 FCFA** sur le marché de Mbata.

Photo n°4: Plantation de banane plantain en association d'ananas



Culture de bananeraie dans le 3^{ème} arrondissement de Mbata au village Bokanga

e) L'igname et taro

La forêt dont dispose la commune est une potentialité et est un atout pour la culture du taro et l'igname. Les variétés cultivées sont des types locaux, exploités dans certains champs. Elles sont cultivées pour la consommation familiale et la commercialisation. Le prix d'une igname varie de **300 à 750 FCFA** pendant la bonne période et de **300 à 1000 FCFA** à la période de soudure.

3.3 Les systèmes de production

De façon générale, la daba, la houe Ceylan, le coupe-coupe, la hache ... sont des outils le plus utilisés par les agriculteurs. Cette situation les confine dans une agriculture traditionnelle extensive qui se caractérise par l'emploi d'un niveau faible ou nul d'intrants, par l'association culturale (mode traditionnel), et par l'absence quasi totale d'une amélioration foncière. L'autoconsommation est la principale destination de la production. Ce type d'agriculture occupe la majorité des agriculteurs (environ 74 % des exploitations), avec des superficies variant de 0,60 ares à 5 hectares et une diversité culturale à base de vivriers. Il est peu rentable (0,2 à 2,5t/ha) mais coûteux en temps, en énergie et en main d'œuvre.

Les pratiques culturales sont : le défrichement, l'abattage des arbres, l'incinération, l'andainage, parfois le labour, le semis, les entretiens et la récolte. Les pratiques culturales sont généralement basées sur une association de cultures à différents cycles court (maïs, arachide, légumes...), il reste sur la parcelle le manioc (et quelques fois le plantain ou le taro). A maturité (environ 12 mois), le manioc (éventuellement le plantain et le taro) sera récolté en totalité durant 01 à 07 mois.

3.4 Modes de commercialisation

Il existe trois (03) catégories d'acheteurs de ces produits agricoles :

- Les villageois ;
- Les voyageurs ;
- Les commerçants (es) communément appelée encore « Tantes ».

Les acheteurs villageois sont aussi producteurs et peuvent également avoir besoin d'acheter quelques produits alimentaires complémentaires. Les voyageurs sont des acheteurs ponctuels et potentiels qui ; au cours du passage à travers les villages s'approvisionnent en produits agricoles. Les commerçants (es) sont ceux qui achètent en grande quantité pour les revendre à Mbaïki, Boda, Bangui, etc. Ceux-ci passent souvent des commandes aux agriculteurs, et viennent chercher les produits après une période donnée. Malgré une demande solvable élevée au niveau local (salariés de l'Etat, commerçants...) et un potentiel agro-écologique important, les activités agricoles de la commune peinent à se développer. Les raisons à ce constat sont multiples et représentatives de la situation générale en Centrafrique : Une dégradation des infrastructures locales, accentuant les difficultés de mise en marché et l'augmentation du prix de revient des productions.

3.5 Les facteurs de production

Les intrants utilisés dans la production agropastorale sont essentiellement la terre et l'eau. Les autres facteurs que sont les équipements, les intrants et les techniques viennent en complément à ces deux éléments. Dans la commune de Mbata, les facteurs de production connaissent des fortunes diverses.

3.6 Les autres secteurs de productions

a) Le maraîchage

La culture maraîchère n'est pas très développée dans la commune mais une frange partie de la population la pratique au village Molangué 1 près de cours d'eau et même à proximité des maisons d'habitation pour certains fonctionnaires et agents de l'Etat pendant la saison sèche. Elle constitue une source de revenu substantiel pour cette frange partie de la population pendant la saison sèche afin d'assurer les dépenses de santé et les charges domestiques de base telles que les besoins alimentaires. La vente des produits maraîchers se fait sur place dans le village sur les claies, à Bouchia, cependant si la production est importante, elle est évacuée vers les marchés de Mbaïki, Pissa et Bangui.

Photo n°5 : Culture de contre saison à Molangué



Seul le village Molangué 1 dans le 2^{ème} arrondissement pratique cette culture

b) Les agrumes (Vergers créoles)

Dans la commune de Mbata, certaines personnes disposent d'un petit verger dans lequel on y trouve des avocats, orangers, pamplemoussiers, mandariniers et les citronniers qui sont destinés à la vente et constitue un prestige familial.

Ces plantations sont cultivées sur des petites superficies d'hectares près des maisons d'habitations et parfois éloigné à quelques kilomètres. Elles sont vendues par cuvette aux commerçantes à **1000 FCFA** pendant les périodes d'abondances et à **1 500 FCFA** pendant les périodes de la soudure. Les vergers constituent non seulement une source de revenu des ménages mais également un type d'activité saisonnier.

c) Palmeraie villageoise

Il existe partout dans la commune des palmiers disséminés autour des habitations et à quelques kilomètres dans la forêt à objectif de production d'huile de palme, du vin de palme. Ceci place les producteurs dans une dynamique productive bien plus pérenne et productive.

Photo n°6 : Image des palmeraies de la commune



Palmeraie autour des maisons au village Bokanga et celle non entretenue à Bangui-Bouchia.

La production de vin de palme est une activité de la cueillette, productrice de revenus non négligeable mais ne profite pas à la Mairie du point de vue des mini-recettes.

3.7 Environnement

Mbata jouit encore aujourd'hui d'un bel environnement. En effet, peu de communes dans le pays peuvent se targuer de tels paysages: mornes boisées, rivières coulant toute l'année, lacs...

Cette nature est l'une des plus grandes richesses de la commune. Selon l'Industrie Forestière de Batalimo (IFB), la commune compterait plus d'arbres (essences exploitables), malheureusement, cette richesse est en danger. Voici quelques-unes des principales causes :

- **Le déboisement.** Aucune zone n'est épargnée par ce déboisement massif ; néanmoins il s'agit certainement d'une des plus grandes menaces pesant sur la commune, qui a d'ores et déjà entraîné plusieurs conséquences néfastes :
- La disparition des espèces poussant à l'ombre des arbres,
- La destruction du système des cultures, l'appauvrissement des sols,
- L'érosion, les inondations,

- La perte de la biodiversité, etc.

Le déboisement est en grande partie la conséquence du manque de revenus des familles, qui abattent des arbres (essences) clandestinement pour le vendre ; sans aucun contrôle des autorités.

- La pollution des sources non protégées, qui pose principalement un problème au niveau de la santé des habitants qui s'y approvisionnent
- Le manque de gestion des déchets, et la consommation de produits importés (source de déchets non organiques également), qui s'accroît de jour en jour.
- La dégradation de l'environnement marin (due à l'érosion, pêche non contrôlée, déchets plastiques,...)
- Manque de conscience des citoyens concernant leur environnement, les effets des déchets,...

La dégradation et la faible capacité de transformation des ressources existantes réduisent considérablement la contribution du secteur de l'environnement à l'économie locale. De nos jours, sa participation est le fait de la cueillette, de l'artisanat et de l'agro-foresterie.

a) La cueillette

Autrefois pratiquée pour des besoins de consommation familiale, la cueillette occupe de nos jours une place plus importante pour les ménages au niveau de la commune.

Le *Ngetum africanum* communément appelé «Kôkô» et les chenilles constituent les PFNL préférentiellement récoltés chez les Ngbaka, Mbatî...mais ils sont, de manière générale, également largement consommés en Centrafrique. Ils représentent donc des spéculations importantes.

La cueillette des feuilles de « Koko » est une activité quotidienne réalisée principalement par les femmes, les enfants et les Pygmées. Les feuilles sont achetées fraîches entre **100 et 150 FCFA** la botte de **500g** où elles pourront être revendues entre **200 et 250 FCFA** sur Bangui en fonction des périodes.

Photo n°7 : Bottes des feuilles de Ngetum



Transport des sacs de feuilles de koko pour la commercialisation à Bangui.

De fin juillet à fin Août, ces mêmes personnes ramassent également les chenilles, sources de protéines alimentaires recherchées, pour les vendre fraîches ou fumées (**4000 à 4500 FCFA** le seau de 5 litres à Mbata). Chaque année, des familles quittent leur village pour vivre en forêt pendant la saison de ramassage et s'assurer aussi le service des Pygmées. L'objectif pour ces activités est d'atteindre un maximum de revenu journalier.

Photo n°8 : Variété des chenilles (Sèches et fraîches)



Commercialisation des chenilles fraîches et fumées à Mbata Centre et au village Motomato 3

De nombreuses variétés de champignons et d'escargots sont également concernées par ces activités de ramassage, mais elles représentent des échanges moins importants. Les chenilles comestibles sont, en outre, inféodées à certaines espèces ligneuses, comme le Sapelli, le Sipo ou le Tiama. Il y aurait **25 arbres hôtes** sur lesquels se développeraient **12 types de chenilles** comestibles (A. Hladik, 1994), d'après une estimation de la biomasse de chenilles faite en Basse-Lobaye (S. Bahuchet, 1985), il y aurait au moins **2 kg** de chenilles récoltables par hectare de forêt. Le Kôkô est de très loin, le PFNL le plus utilisé de la commune, suivi des feuilles de raphia et du vin de palme. Les produits comme les chenilles ou les champignons, les escargots sont saisonniers et il est donc difficile de les comparer quantitativement aux autres produits.

La récolte du vin de palme (Kangoya)⁶ et de raphia (Péké) est une activité exclusivement masculine. Le vin est vendu à **200 FCFA** le litre et demi; **500 FCFA** les **5 litres** et les **20 litres** à **1.750** ou **2000 FCFA**. La récolte globale journalière peut atteindre **10 à 20 litres** ou plus. Elle est presque quotidienne pour ceux qui la pratiquent. Cette activité mobilise tous les chauffeurs de taxis-moto pour la descente sur Bangui afin d'approvisionner les commerçants (es).

Photo n°9 : Prise de kangoya au marché de Mbata et transport en moto à destination de Bangui



⁶ Le palmier produit 1 à 3 litres par jour pendant 3 semaines alors que le raphia peut atteindre 20 litres par jours pour une même période d'exploitation.

b) La transformation locale/l'industrie

Il n'existe pas d'unités industrielles d'envergure dans la commune de Mbata. Dans l'ensemble, l'on rencontre des producteurs (trices) de pain local/beignets, de l'alcool de traite à base du maïs et du vin de palme, de l'huile de palme, de savon artisanal ainsi que la pharmacopée (médicaments traditionnels). Les différents acteurs dans ce secteur souffrent de nos jours de la difficulté d'accès aux sources d'énergie modernes. En effet, ce secteur pourrait être une importante source de revenus pour les populations de façon générale ; mais aussi et surtout pour les femmes généralement en marge des circuits d'accès à la ressource financière.

Photos n°10 : Différentes transformations locales : en haut à gauche, distillation d'alcool de traite ; en haut à droite, presse d'huile de palme ; en bas, fabrication du pain local et beignets



3.8 L'arboriculture

Les plantations villageoises dans la commune sont assez relativement importantes. Elles visent à améliorer la productivité des ressources naturelles tout en sauvegardant l'équilibre écologique. Le secteur forestier procure à la population du bois énergie, du bois d'œuvre et de services, la cueillette et la pharmacopée et aussi des plants. La commune ne regorge pas de pépiniéristes individuels et de groupements qui produisent des plants pour des reboisements communautaires/ individuels. Malgré ce manque de potentiel, il existe peu de pépiniéristes des arbres fruitiers. L'agroforesterie était une activité jadis inexistante dans la commune. A la faveur des différentes opérations de plantations

d'arbres, des espèces ont été introduites par des populations et constituent de nos jours des sources de revenus pour ces derniers. Aussi, l'on a de façon disséminée dans les villages des fermes agro-écologiques au sein desquelles existent des manguiers, des orangers, des avocatiers, des mandariniers, etc.

3.9 La gestion des ressources naturelles

En dépit de l'état de dégradation d'ensemble que connaissent les ressources naturelles dans la commune de Mbata semble quelque peu avoir réussi, la préservation de certaines parties de son couvert végétal, à travers certains bois sacrés existants dans la commune. Les ressources naturelles de la commune sont constituées de bois/essences (bois de chauffe, bois de service et bois médicinaux), des produits de cueillette (famille de PFNL), des ressources pastorales, fauniques, hydrauliques et halieutiques. Il s'agit donc de ressources d'usage commun aux populations et accessibles aux potentiels utilisateurs selon les considérations d'appartenance au village ou au lignage.

Selon l'organisation sociale en place, l'exploitation de certains produits de ces ressources est du ressort des femmes. Ces ressources constituent la base de survie de la population communale car elles influent sur la rentabilité des activités agro- sylvo- pastorales. Aussi, elles rentrent dans l'alimentation des populations et sont des sources de revenus pour leurs exploitants.

3.10 La Culture de rente

a) Le café

La culture du café (1^{ère} culture de rente) est introduite depuis l'époque coloniale et est pratiquée exclusivement par les hommes parce que le processus de préparation du sol demande beaucoup d'effort physique pour l'ouverture de parcelles. La forêt constitue un atout pour la culture de café. Cette dernière a connu un recul important ces dernières années à cause de la crise sociopolitique de 2013, l'effondrement des prix sur le marché mondial, de l'absence de l'achat du produit aux planteurs, de la subvention et du découragement de ces derniers. On observe aujourd'hui une remontée des cours avec pour corollaire des tentatives de reprise en main des plantations de café (entretien, rajeunissement,...).

Photo n°11 : Plantation caféière



Une plantation de café présentant les fruits portés sur les tiges

Malgré tout la culture du café peine à se rétablir dont l'une des raisons est la chute du prix du café, appauvrissant les producteurs et diminuant leurs capacités d'investissement. Le café constitue une source de revenus non négligeable pour les populations. Un KG de café cerise sur le marché coute **250 FCFA** et le café le plus cultivé est le robusta.

La faiblesse de l'offre commerciale locale, réduisant l'accès aux moyens de production et de commercialisation tout en rendant impossible ou fortement coûteux tout investissement. La détérioration de l'ensemble des services publics d'appui au monde rural, diminuant la diffusion d'informations techniques de qualité indispensable à l'accompagnement des producteurs. Une organisation sociale au niveau des villages conflictuelle, ayant tendance à bloquer tout projet économique agricole qu'il soit individuel ou collectif.

3.11 L'élevage

a) Le petit élevage

Il concerne la volaille, les porcins, les caprins et les ovins et représente un « élevage » exclusivement traditionnel. Les animaux sont en divagation, rarement nourris et soignés. Parfois, ils sont nourris par quelques grains et déchets de cuisine venant directement des membres de la famille. Leurs productions sont généralement destinées à être consommées à l'occasion des cérémonies (dot, célébration de mariage, fêtes...) ou vendues pour répondre à des besoins d'urgences.

L'élevage pourrait constituer un vrai potentiel économique pour la commune qui réunit des conditions favorables pour le développement de cette activité. L'élevage donnerait de meilleurs résultats si la couverture sanitaire était assurée valablement. Il n'existe pas d'agents vétérinaires formés au niveau de la commune selon les résultats du rapport diagnostic ; de plus les éleveurs bénéficient d'aucun encadrement et manquent très souvent de moyens en matériels de soin et de médicaments.

Il est à noter qu'aucune campagne de vaccinations n'a été organisée par le Ministère et les éleveurs se plaignent pour la survie de leur bétail. Enfin, aucune avancée faite dans le secteur par l'introduction de races améliorées car la crise sociopolitique récente a fait perdre aux éleveurs leur bétail.

b) L'élevage du gros bétail

L'élevage du gros bétail n'est pas pratiqué dans la commune après le départ des musulmans à la suite de la crise de 2013.

3.12 Les secteurs de soutien à la production

a) Le commerce

L'activité commerciale est animée par les productions agricoles, d'élevage et le produit de leurs transformations ainsi que les produits d'importation au niveau de divers points de vente que sont : les marchés (05), les établissements économiques et les restaurants. Elle est dominée par le secteur informel. Mais l'activité commerciale est très dispersée et contribue très faiblement au budget de la commune. En effet, il est très difficile d'appréhender de façon assez satisfaisante l'activité commerciale en ce qui concerne son importance dans les mini-recettes municipales. Il n'existe aucun marché hebdomadaire qui puisse attirer les commerçants venant d'autres communes et voire des villes et d'ailleurs on constate une rareté d'infrastructures de stockage des produits agricoles.

Aussi le secteur reste embryonnaire au regard de la vétusté, du mauvais état des routes, des pistes et de l'absence d'un plan de développement de l'activité commerciale (marché hebdomadaire par exemple) par la commune.

Photo n°12 : Vue du marché de Mbata centre



De divers produits sont vendus sur le marché de Mbata centre et le percepteur municipal en activité.

Les claies sont construites devant les maisons servant de lieu de vente des produits agricoles. Les commerçants venus de Bangui sillonnent presque toute la commune pour s’approvisionner en produits agropastoraux. Il faut signaler la présence des commerçants ambulants qui commercialisent souvent les produits de première nécessité et quelques produits manufacturés surtout nombreux pendant la campagne des chenilles. Il faut néanmoins signaler la présence de quelques boutiques dans les grands villages tels que Bouchia, Molangué, Bélou, Bangui-Bouchia et Bokanga tenues par des villageois. L’importation dans la commune porte sur les produits manufacturés comme la cigarette, les piles, les boîtes de conserves, les ustensiles de cuisine et plastiques, la farine du blé, le riz, le sucre, les tissus, des postes radios, et les motos. La plupart de ces produits sont achetés à Bangui ou soit au Congo par l’entremise des réfugiés centrafricains. L’exportation concerne les produits agricoles, notamment les bananes plantains, le manioc, etc.

Les ressources forestières au niveau de la commune sont limitées à cause de la dégradation de la végétation naturelle de plus en plus sensible avec les pratiques culturales. Les fonctions économiques de la forêt se situent au niveau de la cueillette, de la coupe de bois de chauffe et de bois pour l’artisanat.

3.13 La chasse

La chasse est une activité régulière des populations de la zone forestière, elle se réalise au fusil, au piège ou au filet. Les pygmées qui sont considérés comme les meilleurs chasseurs et pisteurs sont généralement sollicités pour mener cette activité.

a) Chasse coutumière

La chasse coutumière est de plus en plus marquée par l’intervention massive des chasseurs allogènes venant de Mbaïki, Pissa et d’autres contrées. Hormis pour les espèces protégées comme l’éléphant, le gorille et l’hippopotame qui sont presque disparus, la chasse coutumière s’exerce pour la subsistance du chasseur et de sa communauté, au moyen d’armes de fabrication locale⁷. Mais très souvent, les chasseurs ne sont pas en règle avec ces dispositions (armes à feu sans port d’armes, commercialisation des produits chassés, espèces chassées non autorisées...). Les animaux les plus chassés sont les céphalophes bleus, les céphalophes de Peters, les singes et les rats de Gambie.

⁷ Art. 36, 37 et 38 du Code de protection de la faune sauvage

Photo n°13 : Produits de chasse



Diverses viandes boucanées sorties après une campagne de chasse, vendues au marché de Mbata.

Les produits sont presque exclusivement destinés à la vente. Un céphalophe bleu qui se vendait en 2008 à **2500 FCFA** se vend en 2018 à **5 000 FCFA** voire **6 000 FCFA**. Cette situation résulte de l'absence de la viande de boucherie à Mbata avec le départ des bouchers musulmans, la prolifération des armes de chasse artisanales, l'absence de structure de contrôle et de répression de l'Etat, la rareté du gibier et l'augmentation du prix de cartouche de chasse qui est passé de **250 FCFA** l'unité en 2008, à **800 FCFA** en 2018.

b) Chasse sportive

Ce type de chasse n'est pas pratiqué car il n'y a pas une société Safari dans la commune. D'après les résultats du diagnostic participatif et la connaissance de la zone, la ressource faunique intéressant la chasse sportive semble insuffisante pour assurer une activité durable car avec la prolifération des armes à feu surtout de type artisanal et du bruit des machines des exploitants clandestins du bois, les espèces protégées comme l'éléphant, le gorille et l'hippopotame qui sont presque disparus et même les gibiers se font de plus en plus rares.

3.14 La pêche/pisciculture

L'existence de la rivière « la Lobaye » et les cours d'eaux (Mbata, Ngouroungué, Ngoukana), les marigots et les lacs du terroir villageois et ceux des villages voisins favorisent les activités de pêche pratiquées dans les villages mais à une petite échelle. Elle est considérée comme une activité complémentaire et constitue toutefois une source de revenus aux populations.

Photo n°14 : Vue de la rivière lobaye servant de lieu de pêche



En haut à gauche, un étang piscicole au village Louba. En haut à droite et en bas, la rivière lobaye et le retour bredouille des pêcheurs

La pêche est organisée soit individuellement ou collectivement. Dans le dernier cas, elle est généralement dans la période de Février à Août et d'Octobre - Novembre avec techniques et outils rudimentaires. Le tableau ci-dessous nous montre les espèces le plus souvent capturées :

Tableau n° 9: Espèces des poissons capturés

Noms			
Scientifique	Français	Villageois	Sango
Heterobranchus sp	Silure/Poisson chat	Silure	Ngoro
Clarias sp	Silure/Poisson chat	Silure	Ngoro
Tilapia Nilotica	Tilapia	Carpe	Kpakara
Lates Niloticus	Capitaine	Capitaine	Capitaine
Channa Obscura	Tête de serpent	Mangousse	Mangousse
Synodontis sp	Poisson chat	Trois pointes	Mboka
Distichodus brevipennis	-	-	Mboto
Heterotis Niloticus	-	Lamer	Lamer
Protopterus Annecteus	Dispneuste	Anguille	Ongo

Les outils utilisés sont pour la plupart des cas la nasse, les filets, l'hameçon, panier, épervier, etc. L'utilisation de certains matériels prohibés ou même quelque fois l'utilisation des poisons entraînent la destruction du capital halieutique. La consommation des poissons contaminés par ces produits chimiques/toxiques va également jouer sur la santé des consommateurs.

Le potentiel halieutique de la commune reste encore peu valorisé du fait que les activités de pêche sont confrontées aux problèmes d'équipement et de formation des populations. La promotion de ce sous-secteur constitue l'une des pistes à explorer dans le cadre de la diversification des activités génératrices de revenus des ménages agricoles.

Quant à la pisciculture, plusieurs tentatives d'introduction ont été expérimentées sur la commune de Mbata et plus précisément à Machado (axe Mbaïki). Mais aucune initiative, jusqu'à présent, n'a réussi, alors qu'il existe une demande locale importante non couverte. Les deux principales raisons à ces échecs proviennent d'une faible disponibilité d'alvins de qualité au niveau national, qui ne permet pas de renouveler les populations, d'un manque de volonté de certains pisciculteurs et le vol des poissons dans les étangs. Mais les moyens mis en œuvre sont encore insuffisants pour satisfaire les besoins de formation, d'équipement et de financement des volontaires à la base.

3.15 L'artisanat

L'artisanat est très développé et pratiqué dans la commune comme activité aussi secondaire.

De nos jours, plusieurs types d'artisanat sont pratiqués. L'artisanat concerne :

- Des activités de vannerie à partir de rotin pour fabriquer des hottes (Kako), la confection des paniers, chapeaux, meubles... ;
- Des activités de sparterie pour la fabrication de nattes, nasses, tamis et corbeilles ;
- Des activités de fonderie à partir de matériaux de récupération pour fabriquer des ustensiles de cuisine ;
- Des activités de menuiserie à partir de bois récupérés à l'IFB pour la fabrication de meubles, chaises, tables, lits...
- Les rameaux de raphia sont prélevés dans les bas-fonds et servent à la fabrication de nattes pour couvrir les maisons.

Des branches de palmiers sont utilisées pour la clôture, la décoration des maisons et des troncs de bananiers pour la fabrication de natte. D'autres utilisent des matériaux qui requièrent un savoir-faire professionnel plus poussé pour confectionner des objets et des figures ; on y trouve les menuisiers, les forgerons, les charpentiers, les couturiers, les maçons, les mécaniciens, les coiffeurs, les peintres, etc. Les activités artisanales sont plutôt informelles.

Photo n°15 : Quelques images des artisans de la commune



A gauche, un groupement d'artisan de fonderie à Mbata centre. A droite, un atelier de pneumatique à Bouchia.

Il faut faire remarquer que les artisans sont confrontés à des problèmes et contraintes tels que :

- Niveau technique insuffisant lié à un manque d'appui technique et d'encadrement et à un déficit de formation et de recyclage pour maîtriser les nouvelles technologies ;
- Incapacité de la quasi-totalité des artisans à répondre aux appels d'offres des marchés ;
- Difficultés de structuration et à organiser des activités professionnelles collectives telles que les formations de perfectionnement, des ateliers, congrès et foires ;
- Difficultés à faire face aux aléas familiaux et économiques en raison d'une faible capacité d'épargne ;
- Difficultés à trouver des débouchés hors de la commune liée au manque de structuration et participation aux foires communales, nationales et internationales ;
- Faiblesse du marché interne de la Commune.

3.16 Transports, routes et pistes

La commune de Mbata est enclavée puisqu'elle n'est traversée que par de route et des pistes latéritiques qui se dégradent surtout en saison des pluies. Aucune voie d'accès de la Commune n'est bitumée seule la route nationale n°6 (Bangui-Mbaïki). Mbata est une passerelle pour les transporteurs en provenance de la Préfecture de l'Ombella M'poko, de la Sous-préfecture de Mongoumba, de la République du Congo-Brazza..., mais la route n'est pas aménagée. Il existe une gare routière non aménagée à Mbata mais le transport est beaucoup plus assuré par les taxis motos que par des véhicules à quatre roues qui sont plus enclins à desservir les marchés et les prix de transports sont chers vu l'état de dégradation avancée de la route.

Photo n°15 : Transport routier et fluvial dans la commune de Mbata



Deux véhicules réguliers de transport en commun de la commune, une moto et une pirogue aidant la population des villages Mbounzoungonda, Missembé et Gouga.

Les principales voies de communication utilisées au niveau de la commune de Mbata sont :

- Axe Mbata - Batalimo : **20 Km**
- Axe Mbata - Pissa : **55 Km**
- Axe Mbata - Mbaiki : **45 Km**
- Axe Mbata - Molangué en passant par Bouchia : **28 Km**

Les pistes rurales sont dans l'ensemble impraticables, surtout en saison pluvieuse et en mauvais état en saison sèche. L'insuffisance et l'état des ouvrages de franchissement sur les axes routiers isolent Mbata des communes voisines.

3.17 Les médias, poste et télécommunication

Dans le domaine de la communication téléphonique, on peut noter l'absence de central téléphonique dans la commune de Mbata, la défaillance et faible extension du réseau téléphonique (Orange et Télécel) provenant de la commune voisine de Mbaiki (**45km**). Par conséquent, les villages comme Senga, Bouchia, Bélou 1, Machado, Bangui-Bouchia...bénéficient de ce réseau téléphonique provenant de Mbaiki.

En matière de communication radiophonique, on note l'existence de la radio "Radio Songo", du diocèse de Mbaiki, Radio Maria, Notre Dame, Ndeke Luka (Hirondelle), Bangui FM, et la station étrangère RFI en ondes courtes (SW) qui émettent à partir de Bangui et commune voisine Mbaiki. Cela permet de minimiser le déficit d'informations des acteurs sociaux, sans toutefois répondre à toutes leurs attentes.

En ce qui concerne les TIC, les connexions Internet, la Télévision Nationale Centrafricaine sont quasi inexistantes, ce qui limite les capacités des producteurs de la commune à s'informer et à communiquer avec le reste du monde. La presse écrite est elle absente à Mbata. Ainsi aucun point de vente de journaux n'existe dans la commune. Les fonctionnaires et autres personnes intéressés par les informations délivrées par les journaux s'en procurent généralement sur Bangui.

3.18 Source d'énergie

Les sources d'énergie dans la commune de Mbata sont constituées de la biomasse naturelle, des hydrocarbures, de l'énergie électrique et solaire.

a) La biomasse traditionnelle

La biomasse traditionnelle est la principale source d'énergie de la commune. Elle comporte le bois, les déchets animaux et végétaux. Cette ressource est utilisée par les ménages pour la cuisson des repas et dans le cadre de la transformation des produits tels que l'alcool de traite (Ngbako, Ngouli), les noix de palmiers, le maïs. Pour s'en procurer, les ménages procèdent par auto- ravitaillement pour les besoins familiaux et par achat du bois dans le cadre de leurs utilisations pour les activités de transformation à but commercial.

La destruction du couvert végétal entraîne de plus en plus la raréfaction du bois ; d'où de longues distances à parcourir par les femmes pour s'en procurer. La responsabilité de collecte et d'utilisation de cette biomasse pèse surtout sur les femmes qui doivent en supporter les conséquences telles que la fatigue physique, l'altération de leurs conditions physiques et la fumée émanant de l'oxyde de carbone néfaste pour la santé. Pour atténuer la difficulté à ce niveau, l'introduction et la vulgarisation de foyers améliorés peuvent être envisagées.

b) Les hydrocarbures

La commune ne dispose ni d'une station à essence ni d'un revendeur agréé par une structure de vente de carburant officiellement reconnu. Cependant, il existe des revendeurs de carburant dans des bouteilles sur les différents endroits de la commune ainsi que des vendeurs de pétrole presque inexistant car beaucoup utilisent les lampes solaires. Le prix est de 1000 FCFA le litre d'essence.

La proximité de la ville de Mbaïki aidant, la reconstitution du stock se fait rapidement évitant les ruptures de stock de longues durées. La difficulté à ce niveau réside dans le fait qu'en période de travaux champêtre les revendeurs de ces hydrocarbures sont parfois absents pour des travaux champêtres. Aussi, la qualité des produits est parfois remise en question par les consommateurs.

c) Les lampes solaires

Les lampes solaires existent dans la commune comme partout en République Centrafricaine. Cependant, le manque de moyens financiers oblige la population à une faible utilisation de cette ressource. En effet, le coût moyen (au moins 1 500 à 2 000 FCFA en allant) des lampes solaires a permis à presque toute la population de s'alimenter en lampe solaire et d'en tirer de petites économies au niveau des ménages. Une frange partie de la population dispose des générateurs pour l'électrification de leurs maisons et/ou alimenter leurs cinés vidéos ainsi que pour des travaux tels de la charge de batteries de téléphones portables puis des ampoules et lampes rechargeables.

La population de la commune de Mbata a pendant longtemps vécu dans le noir (black-out) et continue de le vivre.

3.19 Le tourisme et l'hôtellerie

Les ressources du secteur du tourisme dans la commune ne sont pas assez explorées ni valorisées. Ces ressources permettront de développer le tourisme sous de multiples angles : tourisme scientifique (histoire et géologie), tourisme religieux (sites sacrés), tourisme culturel (curiosités locales : spécialité culinaire par exemple). Ces ressources touristique sont entre autres le mausolée du Président David DACKO à Mokinda, le lac Ndongo à Bouchia, le lac Houtou à Mbata centre et le campement des pygmées à Mokawa, Motomato 3, Mbounzougonda, Perlo, etc.

Malgré ces nombreuses potentialités touristiques, le secteur du tourisme est encore embryonnaire voire même inexistant dans la commune. Les attractions touristiques ne sont pas suffisamment connues. Les sites ne sont pas encore aménagés.

Photo n°16 : Quelques sites touristiques de la commune



Le mausolée du feu Président David DACKO à Mokinda à gauche et à droite le campement des pygmées à Mokawa

On note une absence totale du secteur hôtelier dans la commune de Mbata. Par conséquent, Mbata-centre dispose de deux (2) motels fonctionnels (auberges municipales) pour un total de 24 chambres disponibles, mais souvent vides faute de clients. Les prix des chambres varient d'un établissement à un autre **1.000 à 1500 FCFA**.

Aussi, la commune ne dispose pas de restaurants de bonne qualité ou encore au sens propre du terme, mais il existe de petites paillotes, gargotes dans presque tous les villages. Ces paillotes/gargotes présentent des menus issus des viandes de chasse, des poissons, des légumes et des ressources alimentaires non conventionnelles (chenilles, champignons, escargots....).

3.20 La culture, le sport et les loisirs

La population est en majorité jeune (**75%** pour la tranche d'âge de **5 à 35 ans**) alors que la Commune ne dispose pas d'infrastructures sportives et de loisir adéquat. Le faible niveau des recettes de la commune ne favorise pas l'investissement de la part des autorités municipales dans ce secteur.

Le domaine culturel est caractérisé par l'existence de la chanson traditionnelle, des danses, etc. Ces pratiquants offrent des prestations aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune lors des défilés du 1^{er} décembre à Mbaïki et d'une compagne de festival en France où le groupe minoritaire (pygmée) de la commune est souvent invitée.

Il existe une seule maison des jeunes à Mbata centre qui est le principal lieu d'expression culturelle de la jeunesse et favorise l'émancipation intellectuelle des jeunes. C'est là que doivent s'organiser afin de valoriser la culture du terroir, les manifestations culturelles des jeunes.

Le sport est peu développé dans la Commune. Certains arrondissements n'ont même pas un terrain de sport. Les autres arrondissements, y compris Mbata, souffrent d'une insuffisance assez prononcée d'infrastructures sportives susceptibles de promouvoir l'épanouissement et la saine émulation de la jeunesse. Les différents types de sports placés sous l'encadrement de la maison de jeunes sont : le football ; le hand-ball ; le volley-ball ; le basket-ball. Le football par contre, apparaît comme la discipline la plus répandue. En effet, chaque village dispose au moins d'une équipe de football et la commune d'une équipe communale. L'équipe communale participe souvent aux différentes manifestations sportives organisées à Mbaïki et dans les villes voisines. Au titre des loisirs, on peut retenir certains jeux (damier, ludo par exemple), des salles de ciné vidéo et les danses traditionnelles où au clair de lune et parfois lors des cérémonies ; les jeunes garçons et filles, ainsi que des femmes exhibaient des pas de danse.

Le domaine de la culture, du sport et des loisirs est confronté à des difficultés dont les principales sont l'insuffisance d'équipements sportifs, des équipements et matériels à la maison des jeunes et l'absence d'un cadre car le directeur vient d'être admis à la retraite. Le manque d'équipements élémentaires (maillot, chaussures, ballon et de terrains aménagés) constitue un obstacle pour le développement du sport dans la Commune.

3.21 Sécurité publique

La sécurité est un facteur très préoccupant pour les populations de la Commune de Mbata. Les effectifs de la brigade de gendarmerie qui compte actuellement peu d'agents ne permettent pas de couvrir efficacement les besoins de protection des personnes et des biens de la Commune. A cela s'ajoute l'insuffisance de collaboration des communautés à la base avec les forces de sécurité en lesquelles elle place peu de confiance.

L'absence de poste de brigade avancée dans les arrondissements est l'un des facteurs favorisant le phénomène de violences et d'actes de criminalité (surtout la justice populaire). Les brigades de

sécurité civile lorsqu'elles existent manquent de moyens financiers et matériels et ne sont pas entretenues en tant que structure digne de respect par les autorités. Les délits les plus courants dans la Commune sont :

- Vols de divers objets et de produits agricoles;
- Cambriolage des maisons ;
- Coups et blessures liés aux litiges domaniaux et conjugaux ;
- Sorcellerie et préméditation ;
- Viol, adultère ;
- Justice populaire.

3.22 Les structures financières

Il faut noter la présence d'un établissement de micro finances dénommée Caisse d'Epargne et de Crédit Autogérée (CECA) mis en place par la Fondation italienne Onduraggio Dilucci permettant à la population d'avoir accès aux crédits d'une part et de constituer des épargnes d'autre part. Cet établissement de micro finance octroie des crédits allant de **10.000** jusqu'à **100.000 FCFA** et compte environ **330 membres**.

4.1 Organisation et gestion de l'espace

4.1.1 L'habitat

L'habitat est en général de type groupé et sans lotissement. Les constructions sont de types:

- Traditionnel (briques de terre et mortier de terre ; les folioles de raphia, le bois)
- Semi modernes (briques de terre reliées au mortier de ciment et crépies par endroit) ;
- Modernes (agglos jointoyés au mortier de ciment, propriété des élites, Eglise catholique).

Très peu de ménages disposent de latrines familiales autour de leurs maisons.

Photo n°17 : Images d'une maison traditionnelle en construction



En l'absence d'un service du cadastre, la plupart des maisons d'habitation sont construites de manière anarchique avec du bois et même parfois avec des matériaux locaux périssables. Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs dont les principaux sont :

- Faible pouvoir d'achat des chefs de ménage ;
- Pesanteur socioculturelle (une construction améliorée avec les matériaux importés attire les mauvais sorts) ;
- Absence de normes établies de construction.

4.1.2 Les modes d'accès à la terre

L'octroi des terres passait par les descendants qui avaient droit à la terre par héritage de leurs parents. Cet héritage était inégal entre les garçons et les filles, mais depuis quelques années avec le règlement de succession lié au patrimoine familial, cet héritage reste égal entre les ayants droit de la famille pour son utilisation à durée déterminée. Le propriétaire de la terre n'a pas pour la plupart les documents officiels d'enregistrement, ce qui pose de sérieux problèmes s'il voudrait le vendre ou bien le donner comme gages. Cette terre est aussi la propriété de l'Etat pour d'autres usages. Cependant, pour l'intérêt de la communauté, la terre d'autrui peut être destinée aux autres usages après l'expropriation du propriétaire.

Les principaux modes d'accès à la terre sont par ordre d'importance l'héritage, l'achat, la location et le prêt. La mairie est la principale institution chargée de la gestion du foncier rural.

4.2 Plan d'utilisation et de gestion durable des terres de l'espace communal

Le sommet de la terre tenue en Juin 1992 à Rio définit la gestion durable des terres comme *« l'utilisation des ressources en terres, y inclus les sols, l'eau, les animaux et les plantes, pour la production de biens destinés à satisfaire les besoins présents de l'humanité et ceux des générations futures, tout en assurant le maintien de leurs fonctions environnementales »*.

La gestion durable des terres (GDT) est, sous cet angle, une approche holistique, intégrée et générale centrée sur l'usage prudent des écosystèmes et la productivité des terres, et destinée à aider les pays soumis à une forte dégradation des terres à atteindre les objectifs de développement du millénaire, en particulier ceux liés à la lutte contre la pauvreté et la faim et à la gestion durable de l'environnement.

Dans le contexte du Plan de Développement Communal, la GDT désignera l'ensemble des mécanismes qui permettent d'améliorer de manière durable la productivité et l'efficacité des différentes formes de capitaux des pauvres, à savoir :

- Le capital naturel (sols, faune, forêts, eaux, ressources halieutiques, ressources énergétiques...);
- Le capital social (rapports de confiance et de réciprocité, groupes, réseaux, droits coutumiers) ;
- Le capital humain (capacités, connaissances, savoir-faire, modes d'agir et bonne santé) ;
- Le capital physique (infrastructures de base, etc.).

4.3 Les type de conflits

Les principaux types de conflits répertoriés dans la commune de Mbata sont :

- ◆ Les conflits liés au viol, à l'adultère, opposant les villageois entre eux et/ou les venants
- ◆ Les conflits liés aux vols des vins de palme sur les chantiers de palmier, de poisson ;
- ◆ Les conflits liés à l'entretien des pistes pendant la saison pluvieuse, opposant les villages voisins ;
- ◆ Les conflits liés aux manques de solidarité et de cohésion sociale, d'égoïsme et de partenariat.

4.3.1 Les principaux modes de gestions des conflits

Les principaux modes de gestion de conflit sont :

a) La conciliation

Elle est faite au niveau du village, sous la conduite du chef de village/quartiers, les sages du village, les pasteurs ou Imams en présence des parties en conflit. Au cas échéant, l'affaire est portée à la cours du chef de canton.

b) Les jugements ou audiences publiques

A l'échec de la conciliation, l'affaire est jugée par les chefs de village pendant les séances d'audiences dites publique où les parties en conflit doivent s'expliquer devant les chefs de village ou les autorités coutumières. Si ces derniers n'arrivent pas à trancher les litiges le dossier est transféré à la mairie où les autorités municipales (le maire ou les conseillers municipaux) cherchent à trancher pour départager les deux parties. En cas d'insatisfaction, le problème est transmis à la gendarmerie où le Commandant de Brigade tranche en fonction des textes en vigueur. Le tribunal de Mbaïki est la dernière instance de jugement des problèmes au niveau de la commune de Mbata. Ainsi, les principaux acteurs impliqués dans la gestion des conflits sont :

- ◆ Les parties en conflit,
- ◆ Les autorités coutumières et sages des villages,
- ◆ Les notables et les juges,
- ◆ La gendarmerie
- ◆ Le tribunal de grande instance de Mbaïki est le dernier lieu de recours pour régler les litiges existant entre les populations.

c) Organisation sociale

L'organisation sociopolitique est marquée par une cohabitation du pouvoir traditionnel et pouvoir moderne. Dans tous les villages de la commune, l'organisation socio politique est caractérisée par une centralisation du pouvoir autour d'un chef du village/quartier.

Avant 1980, les décisions de l'époux apparaissaient impératives. Cependant, grâce à la vulgarisation des textes et règlements liés aux questions du genre et des droits de l'homme, la prise de décision est de plus en plus partagée entre les membres de la famille nucléaire en vue de favoriser la complémentarité, l'équité et l'égalité. C'est ainsi que l'émancipation féminine dans la commune a favorisé le développement familial avec quelques peu l'intervention de la femme.

Ces règlements portent sur les enjeux sociaux tels que les droits de l'enfant, les dons et la succession du patrimoine familial et contre la violence sexuelle. Tous ces règlements n'ont pas eu d'influence positive au changement culturel des familles de la commune de Mbata.

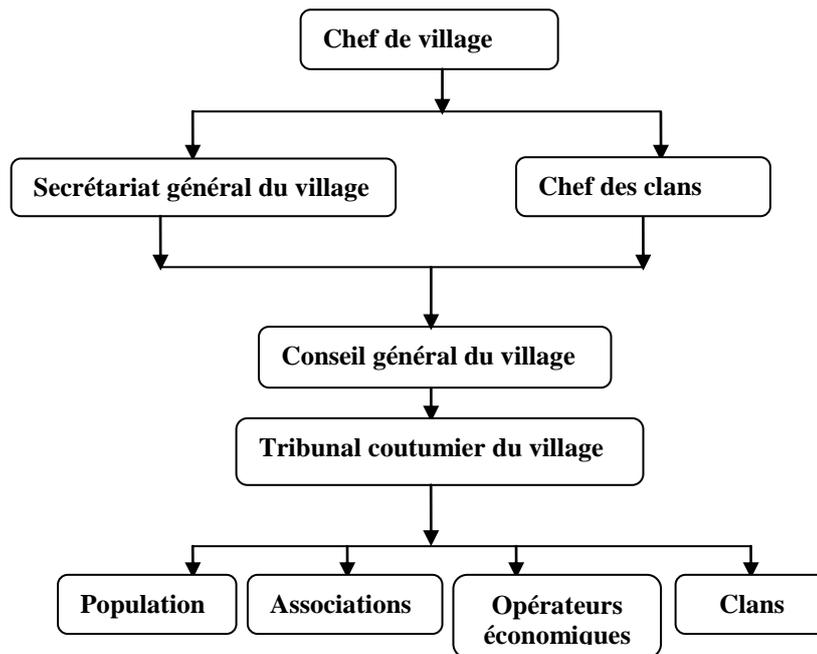
Pour des familles élargies, les membres de chaque famille ont un chef qui donne des conseils coutumiers (mariage traditionnel, funérailles traditionnelles, résolutions et réconciliations des conflits familiaux) sans se pencher aux règlements magistraux. Dans les services opérationnels de la Mairie, existe un tribunal coutumier qui joue le rôle de la conciliation/réconciliation des peines sociales et non pénales. Les élus mandatés sont au niveau du village jusqu'au niveau de la Mairie.

Par ailleurs, il y a des instances administratives depuis le niveau des villages, arrondissements et la Mairie qui représentent la population dans toutes activités socio-politico-économiques de la commune. Quant au pouvoir magique, la civilisation religieuse a tellement fait chuter les mythes des êtres surhumains et des actions imaginaires dans lesquels sont transposés des événements historiques, réels ou souhaités.

4.3.2 Le pouvoir coutumier et ses instances de gestion

La commune de Mbata compte **soixante-un (61) villages** avec à la tête de chaque village un chef de village, un responsable de clan et un conseil de sage. Le chef du village est le garant de l'autorité traditionnelle au niveau du village et est chargé de la gestion des instances quotidiennes du village et de l'exécution des différents sacrifices qui garantissent le bien être de la communauté. Il est aidé dans ses tâches par des responsables de clans et par un conseil de sage. La prise de décisions d'envergure communautaire se fait en concertation entre les différents chefs et les chefs de familles ou de concessions.

Figure 1 : Organigramme d'un village



Le responsable coutumier est responsable dans la gestion des rites et coutumes. Ainsi des sacrifices et rites coutumiers sont régulièrement organisés dans de nombreux lieux sacrés pour demander protection. Il convient de relever que certaines pratiques traditionnelles subsistent malgré la modernité et les campagnes de sensibilisation : mariage forcé, précoce...

Autrefois, la chefferie coutumière et religieuse gérait l'ensemble des affaires de la communauté. Mais de nos jours, elle s'est vidée de ses prérogatives, mais l'administration lui réserve une place importante dans la gestion de la cité : elle est sollicitée dans la recherche des solutions à des contentieux sociaux posés à l'administration et dans la recherche de solution aux problèmes fonciers.

L'administration d'une manière générale collabore avec la chefferie traditionnelle car l'ordre social dans la commune est d'abord et avant tout un ordre coutumier. Quant au pouvoir moderne, il est assuré par l'administration et les conseils villageois, les cadres de concertation zonaux dans les sept (07) zones, les Coges, les CGPE, les APE,... qui servent d'interface entre la mairie et le village. Ils s'occupent en l'occurrence de :

- L'information de la population sur les activités administratives ;
- L'accueil des partenaires arrivant dans le village, les zones ;
- La gestion des préoccupations du village, des zones liées à l'administration ;
- La mise en œuvre du Plan.

4.3.3 L'organisation et gestion foncière

Le régime foncier est basé sur le droit d'appropriation collective reparti entre les lignages fondateurs des villages, les particuliers et tout le village. Le droit d'appropriation est administré par le chef de lignage sous l'autorité du chef de village et du chef de village lui-même. L'appropriation individuelle est inexistante et les droits fonciers ne peuvent se perpétuer qu'avec le groupe social.

a) Les modes d'accès et les droits fonciers

Le droit foncier coutumier dans les différents villages de la commune est un ensemble de règles complexes, parcellisées et complémentaires. En effet, les différents modes d'accès à la terre sont le droit de propriété, le droit d'usufruit, le droit délégué et le droit éminent.

- **Le droit de propriété** est le mode d'accès à la terre par héritage. Les familles possèdent des droits de propriété sur les terres qu'elles exploitent. Ce droit est géré par le chef de concession ou de famille. A l'échelle du lignage, ce type de droit reste nominal.

- **Le droit d'usufruit** est le mode d'accès à la terre par emprunt. Il peut concerner aussi bien des autochtones que des étrangers.

- **Le droit délégué** est un type d'arrangement plus social que foncier. La procédure est la suivante : un « étranger » sollicite une terre et le droit de s'installer dans le village. Il entre dans une relation d'alliance ou de clientèle avec un chef de famille, qui devient son tuteur, et lui offre ou négocie pour lui une terre où cultiver.

- Il y a enfin **le droit éminent** qui est la règle juridique, politique et spirituelle qui relie les hommes à la terre et aux autres éléments de la nature. Il est détenu par le chef du village ou le chef de terre. Ces derniers sont des intermédiaires entre les hommes et les esprits de la terre; il gère les litiges nés de l'occupation des terres.

En général, la femme a une possibilité d'accès à la terre mais ne peut jouir du statut de propriétaire terrien. Selon ses capacités à exploiter la terre, elle formule sa demande par l'intermédiaire de son mari.

b) La problématique foncière

Les conflits liés au foncier sont surtout les conflits de sorcellerie, du jet de mauvais sort, de préméditation, etc, dont les instances de règlement sont les autorités coutumières et administratives (Mairie, Gendarmerie, Tribunal de Grande Instance de Mbaïki). De manière générale, les règles foncières qui régissent la gestion du territoire communal relèvent d'un régime coutumier et les autorités chargées de les définir et de les mettre en œuvre ont, le plus souvent une légitimité coutumière.

4.4 Emploi

Quelles activités pour les populations notamment les femmes et les jeunes ? Cette question est assez difficile du fait que les principales activités sont la récolte du vin de palme et l'agriculture.

La situation de l'emploi formel dans la commune n'évolue presque pas en général qu'au niveau de l'ensemble du pays. Par contre, on peut noter une baisse considérable qui a été enregistrée surtout dans le secteur éducatif, sanitaire où il faut intégrer des personnels qualifiés en vue de combler certains vides qui existaient dans les systèmes. Aucun emploi ne s'est créé dans la commune.

En conclusion, l'emploi est précaire à Mbata. En conséquence les jeunes désertent pour les grands centres que sont Mbaïki, Boda, Bangui, etc. Pour le développement de la commune, la question de l'emploi est une préoccupation à laquelle il faut trouver une solution. La création d'activités de contre saison pourrait être une alternative.

4.5 Entreprenariat

L'entreprenariat n'est pas à sa genèse dans la commune de Mbata. Un grand nombre de petites entreprises commerciales qui ont un poids non négligeable dans l'économie de la commune sont présentes. Les entreprises commerciales telles que les magasins, les salons de coiffures, les ateliers de réparation des motos. Des entreprises comme les petites boulangeries des petits pains, beignets, les moulins à manioc, les ateliers d'artisans sont dispersés dans les différents arrondissements de la commune.

4.6 Les ONG/partenaires intervenant dans la commune

Peu d'ONG nationales et internationales ou de partenaires au développement interviennent dans la commune depuis la crise militaro-politique de 2013. Ces acteurs au développement interviennent selon leurs domaines de compétence. Celles qui sont encore présentes dans la commune sont les suivantes :

Tableau n° 10: Listes des acteurs intervenant dans la commune

ONG	Domaines d'intervention	Action	Rayon d'action
JRS/Caritas	Education	Formation/recyclage des maîtres-parents	Toutes les écoles ECAC
AFEB	Protection	Sensibilisation sur les enfants soldats Formation/Appui technique des enfants Sécurité alimentaire	Mbata
FAIRMED	Santé	Appui en matériels et produits pharmaceutiques	Certaines FOSA de la commune
Echelle	Développement	Appui à l'élaboration de PDL	Dans la commune

Source : Diagnostic participatif, Echelle Sept/Oct 2018

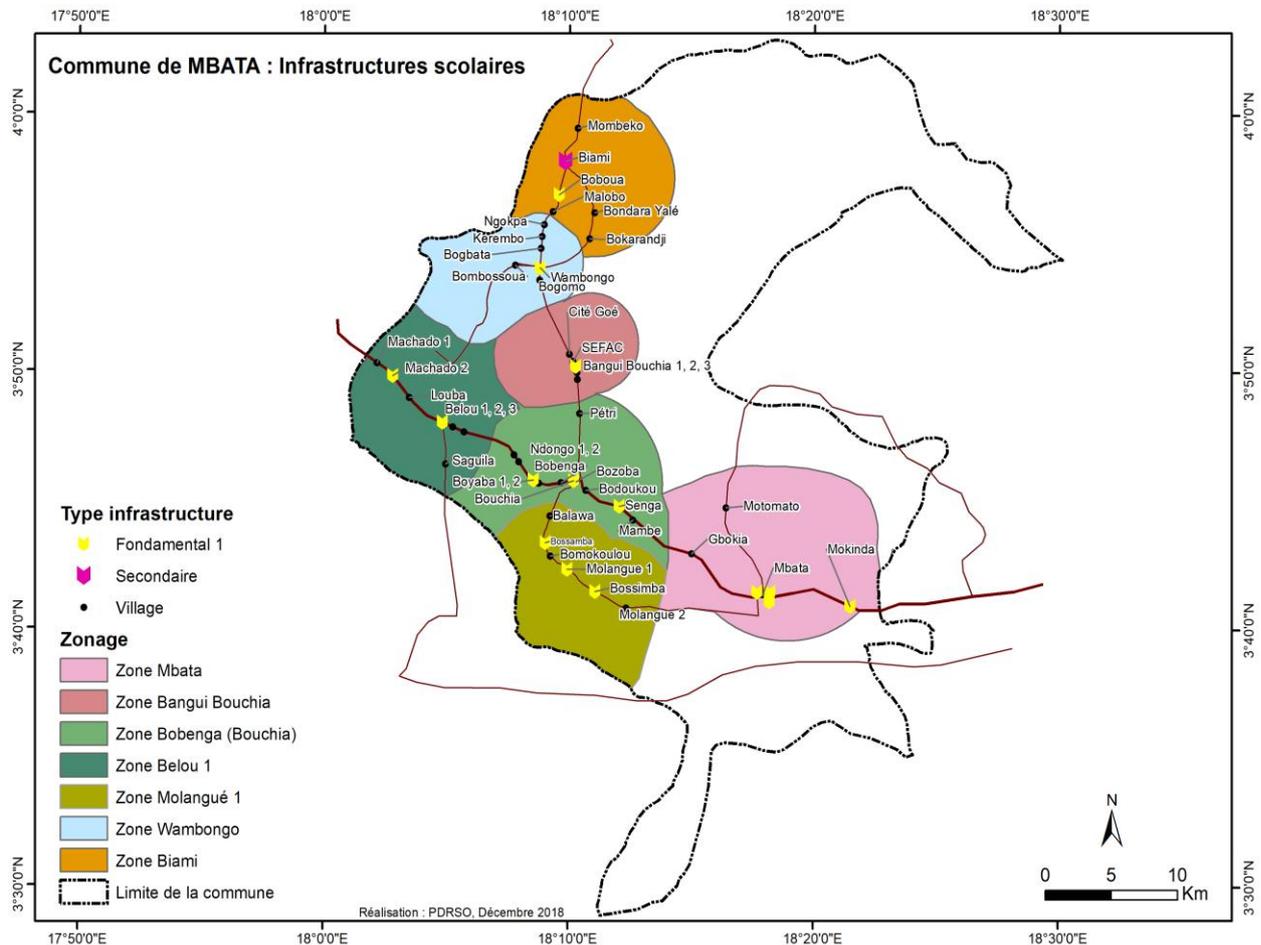
On constate que sur les cinq (05) ONG intervenant dans la commune de Mbata, deux (02) sont des ONG Nationales et trois (03) sont des ONG Internationales.

CHAPITRE IV : BILAN DIAGNOSTIC PAR SECTEUR

4.1 Les principales infrastructures socio communautaires

La commune de Mbata a bénéficié avec l'appui des partenaires, d'un certain nombre d'infrastructures socio communautaires de base.

Carte n°3 : Infrastructures scolaires de la commune de Mbata



4.1.1 Education et formation

Le système éducatif dans la commune de Mbata comprend plusieurs degrés d'enseignement dont : l'enseignement préscolaire, l'enseignement primaire, l'alphabétisation, l'enseignement secondaire et la formation professionnelle.

A) Education préscolaire

La commune de Mbata dispose pour l'instant de deux (02) maternelles appelées communément écoles maternelles et/ou jardins d'enfants. Ces écoles maternelles sont privées (ECAC) et sont localisées respectivement à Mbata centre et au village Molangué 1.

B) L'enseignement primaire

On dénombre **dix-sept (17) écoles** de cycle complet avec un nombre insuffisant de salles de classe dans la commune pour **6 279 élèves** (année académique 2017-2018) dont **3 347 garçons** et **2 932 filles**, 01 Centre de formation Jeunesse Pionnière National (fermé) et **82 enseignants** dont **12 enseignants qualifiés**, **47 maîtres-parents** et **03 stagiaires**. Le niveau de fréquentation des écoles est satisfaisant et on enregistre une moyenne de **130 élèves** par classe.

Le ratio élèves salle de classe est supérieur à la norme voulue par l'UNESCO qui est de **25 élèves** pour une salle pédagogique. Selon les informations collectées auprès des présidents des parents d'élèves, il y a **989 tables bancs** pour les salles de classes. Ce qui ne met pas les élèves dans de bonnes conditions d'études. On note également pour la commune de Mbata un fort taux de déperdition scolaire surtout chez les filles. La scolarisation des filles et des pygmées Aka est en légère hausse avec toutefois quelques disparités.

L'analyse du diagnostic participatif constate que le taux élevé de scolarisation des enfants surtout des filles en général demeure encore faible. Il est à mentionner que les populations ne sont pas encore satisfaites de l'encadrement de leurs enfants dans les écoles et estiment que les droits d'écolage sont relativement élevés au regard de la pauvreté monétaire des ménages dont les revenus reposent essentiellement sur l'agriculture. Des efforts certains restent donc à faire en matière de scolarisation des enfants et surtout des filles.

La lecture des données statistiques des rapports d'activités de la circonscription scolaire de Mbata permet aussi de s'inscrire dans cette logique de faible taux de scolarisation.

Les facteurs qui expliquent l'état et les performances du secteur de l'éducation à Mbata sont liés à :

- **à des raisons pratiques:** insuffisance de personnel enseignant qualifié sur toute l'étendue de la commune, vétusté et insuffisance des infrastructures existantes nonobstant les importantes interventions des ONG, faible capacité organisationnelle des APE et de coopération entre APE et personnel enseignant ;
- **à des raisons économiques:** le faible revenu des parents à prendre en charge la scolarisation des enfants ;
- **à des pesanteurs socioculturelles** qui ont tendances à confiner la femme et la jeune fille dans les travaux domestiques et/ou champêtres mettant ainsi hors de leur portée la scolarisation voire l'éducation en générale.
- **à des déceptions des parents** vis-à-vis des résultats de l'école en termes de promotion sociale et de réussite scolaire (fort taux de redoublement, cas de grossesses précoces des filles).

Une analyse des ratios "élèves par classe" et "élèves par maître" permet d'apprécier la qualité de l'offre d'éducation au niveau de l'enseignement primaire. En effet, ces ratios qui sont respectivement de **297 élèves par classe** et **149 élèves par maître** ne sont pas conformes aux normes de l'UNESCO. En effet, ce nombre pléthorique des élèves dans une salle de classe élèves par salle pose un sérieux problème de l'encadrement et su suivie des élèves. Partout ailleurs, les salles de classe ne sont pas bien équipées et les enfants restent à même le sol sinon apportent les bancs de la maison.

Mais cette situation cache certaines insuffisances, à savoir :

- Nombre importante d'enseignants non qualifiés (**47 maîtres-parents**) qui biaise le ratio d'encadrement ;
- Des disparités entre arrondissements ;
- L'insuffisance d'infrastructures et d'enseignants dans la commune est notoire (**297 élèves par classe et 149 par maître**)
- La demande en éducation est très faible par rapport à l'offre.

Ainsi, comme le montre le tableau suivant, l'offre en matière d'éducation est globalement acceptable dans la commune de Mbata. Outre le nombre très faible des maîtres qualifiés, l'insuffisance des structures dans certaines écoles impose le cumul des niveaux dans une seule salle. Ce qui explique également les difficultés non seulement en termes de la qualité des enseignants mais aussi de leur nombre.

Chaque école dans la commune dispose d'un comité de gestion de l'école. Il s'agit de l'association des parents d'élèves (APE) qui veille sur le bon fonctionnement de l'école en gérant les moyens. Les frais

de scolarité varient d'une école à une autre. Cependant, ce taux est en moyenne de **1000 à 2000 Francs CFA** dans les écoles primaires et de **10 000 à 12 000 Francs CFA** pour les nouveaux inscrits dans les établissements secondaires. Pour la plupart de ces comités, la grande difficulté relative au fonctionnement est essentiellement l'insuffisance des moyens financiers ne permettant pas à certaines écoles, surtout les écoles communautaires, d'acheter des fournitures, matériels didactiques et de prendre en charge les enseignants communautaires.

Il est cependant utile de mentionner les efforts importants déployés par les ONG (JRS) et partenaires en matière de formation des enseignants (**maîtres-parents**), de construction (**école de Yalé et Senga**) et d'équipement de salles de classes ainsi que d'assistance aux écoliers afin d'améliorer la situation scolaire dans la Commune. Les opportunités offertes par les ONG (JRS) méritent d'être soutenues par les populations et la Mairie pour leur pérennité et pour l'atteinte effective des objectifs de développement éducationnel visés. L'ensemble de ces établissements scolaires a des effectifs pléthoriques et des classes encore sous paillote et/ou hangars. Aussi le niveau d'équipement de ces écoles est faible. Très d'écoles peu sont dotées de latrines, de forages et de logements.

Tableau n°11: Situation de l'éducation du fondamental 1 de la commune de Mbata

ECOLES	Nombre salles de classe	EFFECTIF DES ELEVES		PROPORTION DES ELEVES FILLES EN %	NOMBRE D'ENSEIGNANTS			RATIO ELEVE /SALLE DE CLASSE	RATIO ELEVE/MAITRE	ETAT DE BATIMENT
		Garçon	Fille		Qualifié	contractuels	Maître Parent			
1^{er} arrondissement : MBATA CENTRE										
Mbata Garçons	6	820	0	0	2	2	5	137	91	Bâtiment en dégradation, construit avec des matériaux locaux
MBATA Filles	6	0	728	100	2	1	5	121	91	Bon, Bâtiment en dur
ECAC MBATA	6	203	181	47	0	7	0	64		Construction en dur
Mokinda	2	46	25	35	1	1	0	36	24	Bon, 01 bâtiment en dur
2^{ème} arrondissement : BOUCHIA										
Bouchia	7	349	318	48	1	2	5	96	84	Bon, 01 Bâtiment en dur
Bondo	3	140	116	45,3	1	0	2	86	32	Bon, construction en dur
ECAC Molangue	6	193	193	50	0	6	0	65		Construction en dur
Senga	3	115	125	52	0	0	6	80	40	Construction en dur
Bossimba	3									Ecole fermée
3^{ème} arrondissement : BOKANGA										
Bokanga	6	342	305	47	1	1	7	108	72	Bon, Bâtiment en dur
Biabo	4	210	175	45	1	0	6	97	55	2 Bâtiments dont 1 bâtiment en bon état et 01 en état de délabrement
Bgui/Bouchia	3	452	438	49	1	0	5	297	149	Bon, 01 bâtiment en dur
Yalé (Bondara)	3									Construction en dur
4^{ème} arrondissement : BELOU										
Belou 1	5	170	113		1	1 et 1 stagiaire	2			Bon, 2 bâtiments de 5 salles
Machado	2	285	200		1	2stagiaires	1			Bon, 1 bâtiment de 2 salles
Saguila (fermée)	6						3			Bon, 2 bâtiments de 6 salles
TOTAL	71	3325	2917		16	18	47			

Source : Diagnostic participatif, Sept/Oct 2018, ONG Echelle Mbata

C) L'enseignement secondaire

Il existe bien sûr dans la commune de Mbata un enseignement secondaire général, le fondamental 2 (F2) qui correspond au niveau collège sanctionnée par le Brevet des Collèges.

Le collège d'enseignement général de **Mbata** et de **Biami** offre des enseignements aux élèves de la commune afin de réduire les nombreux cas de déperdition scolaire au niveau secondaire.

D'après les résultats du diagnostic participatif, il y a **07 enseignants titulaires** et **05 vacataires** avec un effectif de **639 élèves** dont **204 filles**. Comparativement au taux des garçons, ce taux de scolarisation des filles aux collèges semble très faible mais il faut reconnaître en effet que la commune fait des gros efforts dans ce sens. Il y'a toujours un taux élevé de déperdition scolaire des filles due au mariage précoce, travaux ménagers, gardiennage des enfants afin de libérer les mamans pour s'occuper d'autres activités, etc. Une sensibilisation des parents pourrait permettre une prise de conscience des aptitudes pour les filles de réussir à l'école comme les garçons et relever considérablement ce taux dans l'avenir.

Il n'existe pas de bibliothèque ni de centre de divertissement pour les jeunes malgré l'existence de la maison des jeunes et d'un centre de recherche. Seule la communauté des sœurs dominicaines de l'Eglise catholique dispose d'une bibliothèque. Ainsi, de nombreux aspects restent à développer malgré les conditions de formation qu'offre l'enseignement secondaire :

- La formation professionnelle ;
- L'amélioration de la qualité de l'enseignement au niveau du secondaire : mise en place d'un système de suivi pédagogique, disposition de matériels et formation pour les intervenants ;
- L'amélioration des conditions de travail des enseignants ;
- La mise en place de bibliothèques et de centres de recherche pour enseignants et élèves.

D) L'alphabétisation

En ce qui concerne l'alphabétisation des adultes, il n'existe pas des centres de formation fonctionnels pour les adultes dans la commune appuyés par l'Etat ou d'autres intervenants et/ou partenaires. Cependant, les églises organisent parfois des séances ponctuelles d'alphabétisation aux membres pour leur faciliter la lecture de la Bible en langue sango et parfois en français. Cette initiative est assez à encourager.

L'analphabétisme est très élevé dans la commune de Mbata du fait du sous développement du secteur, de la faible motivation des maîtres alphabétiseurs qui sont encore insuffisants pour couvrir les 05 arrondissements, de la faiblesse des ressources matérielles et financières investies et du peu d'engouement des acteurs sociaux qui ne cernent pas encore correctement la pertinence et les avantages que leur procureraient l'alphabétisation. Des stratégies doivent être élaborées et mises en œuvre pour mobiliser des ressources et convaincre les populations des avantages et des opportunités qu'offre l'alphabétisation.

4.1.2 Santé

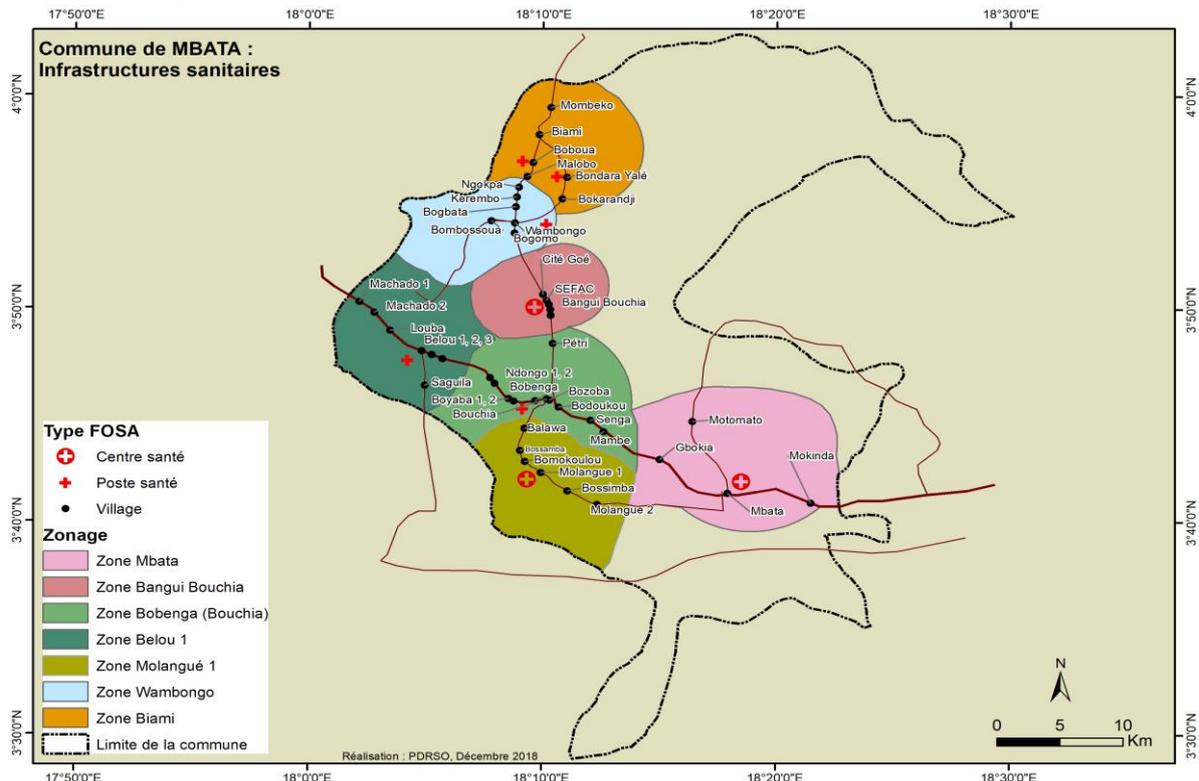
La santé est une des composantes essentielles de lutte contre la pauvreté. Elle contribue à la qualité du capital humain, base du développement socio-économique d'un pays. Lorsque les populations jouissent d'une bonne santé, elles sont valides et participent activement et de manière optimale aux actions de développement.

L'accès aux services de santé publique n'a pas bénéficié d'assez d'attention dans la commune de Mbata et dans l'ensemble de ces arrondissements. En effet, la Commune dispose de **10 FOSA**, soit **3 939 habitants** par centre de santé. Cependant beaucoup d'efforts restent à faire en matière d'équipement des FOSA et leur dotation en personnels qualifiés. Il est alors évident que le problème

central à résoudre en matière de santé publique est le faible taux de fréquentation des FOSA. Ce faible taux est essentiellement lié :

- à des raisons techniques: insuffisance de personnel de santé, sous équipement de matériels biomédicaux et roulant, vétusté des infrastructures sanitaires, le non fonctionnalité des COGES, l'impraticabilité des pistes rurales ;
- à des raisons d'ordre économique (faible revenu des acteurs sociaux) et ;
- à des considérations sociologiques selon lesquelles la médecine traditionnelle permet de prendre l'homme dans tous ses états (approche holistique de la dimension humaine).

Carte n°4 : Répartition des infrastructures sanitaires dans la commune



Ce faible taux de fréquentation des FOSA a dans un perspectif genre des répercussions majeures sur la santé familiale notamment la santé maternelle et infantile. Pour ce qui est de la médecine traditionnelle, cette pratique est visiblement en vogue sur l'ensemble du territoire communal.

La population y recourt pour tous les cas de maladie présentant peu de complications ou des symptômes auxquelles les habitants ne sont pas coutumiers. Les pratiquants de la médecine moderne (matrones, agent de santé...) se révèlent d'un appui fort appréciable à la population locale.

Les pathologies majeures auxquelles sont exposées les populations sont le paludisme, la parasitose et les maladies liées à l'hygiène, à l'eau et à la pollution alimentaire, les infections respiratoires. Le SIDA constitue une menace majeure pour la Commune en raison de l'importance des mouvements de population et de la proximité des centres urbains et zone minière comme Mbaïki, Bangadou, Boda... ainsi que celle de pays voisins comme la RD Congo et le Congo-Brazza.

Du point de vue personnel soignant, on note une insuffisance notoire. La Commune de Mbata compte un effectif de **32 personnels soignants** dont **07 personnels qualifiés** et **25 personnels non qualifiés**. Ceci est loin de la norme de l'OMS qui prévoit **1 médecin pour 10 000 habitants**. Le tableau suivant nous montre l'état des formations sanitaires de la commune.

Tableau n°12: Etat des formations sanitaires et personnel de la commune de Mbata

N°	Formation sanitaire	Lieu	Etat de bâtiment	Personnel qualifié	Personnel non qualifié	situation des équipements (bon et suffisant/bon à compléter)
1^{er} arrondissement : MBATA CENTRE						
01	Centre de santé de MBATA	Mbata centre	Bâtiment en dur	2	9	Bon, mais à compléter: pèse personne, stéthoscope et intrants de laboratoire (Réactifs)
02	Dispensaire privé des sœurs	Mbata centre	Bâtiment en dur	0	2	Bon
2^{ème} arrondissement : BOUCHIA						
03	Centre de santé de Molangué1	Molangué1	Bâtiment en dur	1	5	Bon, mais besoins exprimés en matelas et moustiquaires pour l'hospitalisation
04	Centre de santé de Bouchia	Bouchia	bâtiment en dur	1	5	Bon, besoins exprimés en matelas, en boîte de petite chirurgie, table d'accouchement
3^{ème} arrondissement : BOKANGA						
05	Poste de santé Yalé-Bondara	Yalé	En délabrement	0	3	Bon, mais besoins exprimés en matelas, table d'accouchement, matériels biomédicaux
06	Poste de Santé Boboua	Boboua	Bâtiment en dur mais non opérationnel	0	0	
07	Poste de santé de Bangui-Bouchia	Bangui-Bouchia	En délabrement	1	2	Bon mais à compléter avec des matériels biomédicaux, kits d'accouchement, médicaments essentiels
08	Poste de santé de Bokanga	Bokanga	bâtiment en dur mais exigüè	2	3	Bon mais besoins exprimés en lits de consultation, lits d'accouchement, ambulance
4^{ème} arrondissement : BELOU						
09	Belou 1	Bélou	02 bâtiments en bon état mais exigüè	0	3	Bon, mais besoin exprimé en blouses, en matériels de nettoyage, en lits d'hospitalisation
10	Machado 2	Machado	Bâtiment en dur mais exigüè	0	4	
Total				07	25	

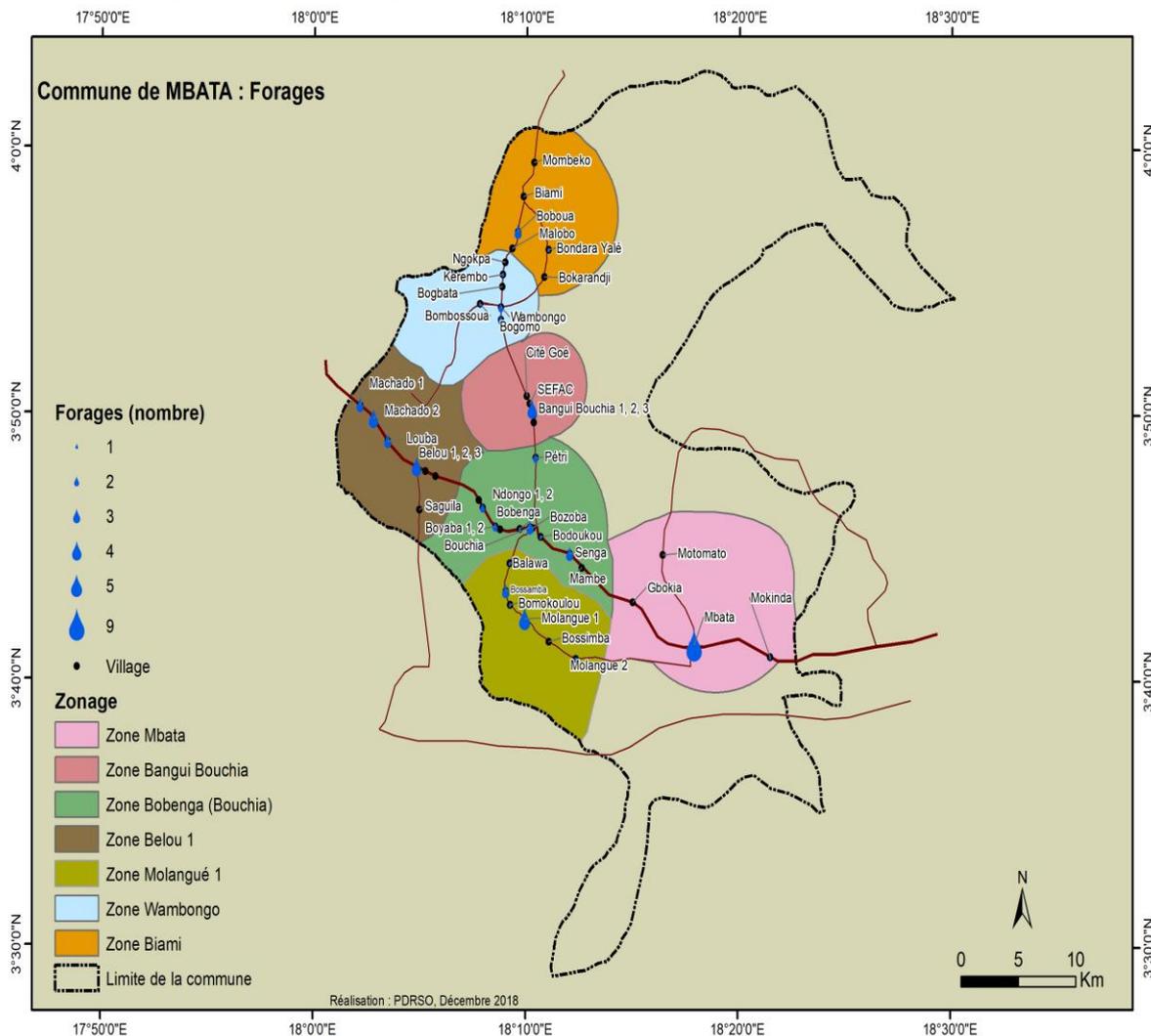
Source : Diagnostic participatif, Sept/Oct 2018, Echelle Mbata

4.1.3 Eau, Hygiène et Assainissement(EHA)

Malgré la présence d'eau en abondance dans la commune, l'accès à l'eau potable est très limité et difficile pour les habitants. En témoignent, les familles qui doivent se lever dès 3 heures du matin pour aller à la source ou encore faire la queue devant des forages et puits non protégés, ou les dégâts causés par les maladies hydriques. Les principales ressources en eau de la commune sont les puits, les sources et les forages.

Il faut noter que la Commune dispose de **76 forages, 147 puits/sources**. Pour l'ensemble des forages, **61 sont fonctionnels** et **16 non fonctionnels** pour une population totale de **39.395 habitants** soit **646 habitants** par forage.

Carte n°4 : Répartition des forages dans la commune



Certains villages de la commune ont même des difficultés d'accès à l'eau potable. Les puits et forages réalisés sont encore insuffisants par rapport aux besoins de la population qui se contente par endroits de l'eau des rivières ou des cours d'eau pour la boisson.

Les forages sont inégalement répartis dans la commune de Mbata. Le 1^{er} arrondissement de Mbata centre compte **11 forages** tandis que le second arrondissement de Bouchia en prend **32**, celui de Bokanga (3^{ème}) en a **17** et le dernier arrondissement (4^{ème}) de Bélou a **16 forages**. Le tableau ci-dessous illustre la situation des forages dans la commune.

Tableau n°13 : Répartition des forages par village

Villages et Quartiers	Nombre de point d'eau		Etat		Population	Observations
	Forage	Puits/ Sources aménagées	Fonctionnel	Panne		
1^{er} Arrondissement						
Mbata centre	9	0	6	3	12.370	1 Forage pour 2061 hab
Motomato 3	1	0	1	0	450	1 Forage pour 450 hab
Mokinda	1	0	1	0	296	1 Forage pour 296 hab
2^{ème} Arrondissement						
Sakoungou	2	5	2	0	462	1 Forage pour 231 hab
Senga	3	8	3	0	770	1 Forages pour 257 hab
Petri	2	6	2	0	419	2 Forages pour 210 hab
Molangué 2	1	0	1	0	430	1 Forage pour 430 hbts
Bossimba	3	1	3	0	910	1 Forage et 1 source pour 304 hab
Molangué 1	7	1	2	5	2500	1 Forage pour 1250 hab
Bomokoulou	1	1	1	0	1558	1 Forage pour 1558 hab
Bossamba	1	0	1	0	1403	1 Forage pour 1403 hab
Balawa	1	0	1	0	270	1 Forage pour 270 hab
Bobenga	4	9	4	0	1052	1 Forage pour 263 hab
Bonzoba	1	5	0	1	994	1 forage pour 994 hab
Bodoukou	1	11	0	1	618	1 Forage pour 618 hab
Boyoba 2	1	1	1	1	296	1 Forage pour 296 hab
Boyoba 1	1	1	1	0	700	1Forages pour 350 hab
Ndongo 1	2	2	2	0	640	1Forages pour 320 hab
Ndongo 2	1	7	1	0	200	1 Puits aménagé pour 200 hab
4^{ème} Arrondissement						
Machado 1	3	3	3	0	573	1Forage, 1puits / 191 hab
Machado 2	4	2	3	1	625	1Forage pour 208 hab
Louba	3	1	2	1	639	1Forage, 1 source pour 320 hab
Bélou 1	2	0	2	0	762	1Forage pour 381 hab
Bélou 2	1	2	1	0	204	1 Forage pour 204 hab
Bélou 3	1	5	1	0	375	1 Forage pour 375 hab
Saguila	2	3	2	0	700	1 Forage pour 350 hab
3^{ème} Arrondissement						
Bogomo	2	7	1	1	725	1 Forage pour 725 hab
Kely	1	0	1	0	-	-
Bangui-Bouchia	5	23	5	0	-	-
Kelengo	1	1	1	0	115	1 Forage pour 115 hab
Bogbossoua	1	5	1	0	547	1 Forage pour 547 hab
Wambongo	2	4	2	0	475	2 Forages pour 238 hab
Mombéko	0	2	0	0	187	2 Puits pour 187 hab
Biami	0	9	0	0	952	9 Puits pour 952 hab
Malobo	1	4	1	0	240	1 Forage pour 240 hab
Boboua	3	5	1	2	472	1 Forage pour 472 hab
Yalé-Bondara	1	5	1	0	634	1 Forage pour 634 hab
TOTAL	76	147	61	16	34.563	61 forages et 147 puits / sources aménagés pour 39 395 personnes

Source : Diagnostic participatif ONG Echelle, Sept/Oct 2018

L'insuffisance de points d'eau potable (forages et sources aménagées) constitue non seulement le problème central que rencontrent les acteurs sociaux de la commune mais aussi a entraîné la vente de l'eau dans certains villages à l'exemple de la ville de Mbata centre où un bidon de **20 litres** d'eau coûte **50 FCFA** au niveau de la pompe et **100 FCFA** en course « marathon » si on est trop pressé. Par contre dans les autres villages, une somme de **250 à 500 FCFA** est versée mensuellement par le ménage pour avoir accès à l'eau. Ces fonds sont gérés par le Comité de Gestion de Point d'Eau pour la prise en charge des vendeurs et la maintenance de forage en cas de panne.

Ainsi, les femmes et les enfants surtout les filles, du fait de la division sociale du travail, consacrent chaque jour beaucoup de temps à la corvée d'eau, ce qui les empêche de se consacrer aux activités génératrices de revenus ou à l'étude.

Le problème majeur ne vient probablement pas du manque d'infrastructures, mais de l'organisation et de la gestion défaillante du service public de l'eau. Des comités de gestion des points d'eau (CGPE) ont été formés pour gérer les réseaux, mais ils sont peu fonctionnels. Ce sont d'autres artisans réparateurs qui doivent veiller à la maintenance avec « les moyens du bord ».

Les systèmes de cotisation ne fonctionnent pas non plus : la grande majorité des usagers ne paie pas le service d'alimentation en eau, de même ces CGPE n'assure pas une bonne gestion. Dès lors, sans recettes, il n'y a aucun entretien préventif. Les interventions ne se font que lorsqu'il faut réparer les ouvrages : des collectes ponctuelles d'argent, appelées « marathons », sont alors organisées.

Les autres causes de dysfonctionnements des réseaux viennent de :

- L'absence de modélisation économique du service de l'eau ;
- L'insuffisante clarification et répartition des rôles ;
- L'absence de suivi du mode de gestion prévu ;
- L'insuffisante transparence de la gestion du service ;
- La déresponsabilisation collective.

Aussi pour arriver à une meilleure gestion des points d'eau, il serait avantageux de procéder à :

- La formation/recyclage des CGPE ;
- L'organisation du système de maintenance par la formation et la mise à disposition des villages d'artisans réparateurs et de magasins de vente de pièces de rechange.

A cela, nous pouvons ajouter le manque d'hygiène, dû essentiellement à la mauvaise gestion des ordures ménagères et des défécations.

L'accès à l'assainissement est très faible et il convient de signaler qu'il n'y a aucun mode de collecte primaire des ordures ménagères dans la commune. Les chefs de ménage déposent de manière anarchique les ordures ménagères ce qui crée un environnement d'insalubrité avec la présence des moustiques dans certains village de la commune.

S'agissant de l'accès aux latrines publiques et individuelles, les résultats du diagnostic participatif à travers l'outil la marche de Transect révèle qu'environ 80% de population n'a pas accès aux latrines familiales. Pour l'ensemble de la commune, on peut estimer le besoin en latrines à environ **20 000 unités**. Les besoins sont donc encore importants et cela prendra encore du temps. Le travail peut être fait en partie par les habitants, car jusqu'à présent, la grande majorité des latrines existantes a été construite sans l'aide de projets. Mais un accompagnement dans ce secteur serait souhaitable dans les arrondissements disposant des plus faibles taux de couverture ou dans les zones plus densément peuplées ; il faudrait alors également veiller à la formation des compétences pour la construction de latrines (afin que la communauté puisse poursuivre le travail par la suite, sans dépendre des projets).

5. Les Principales potentialités et ressources de la commune

A) Les ressources humaines (Existence de la main d'œuvre locale)

L'une des grandes potentialités et ressources de la commune demeurent les Hommes (la population) constitués majoritairement des jeunes, soit plus de **70%** de la population active. On note également la forte participation des femmes dans le secteur primaire. La présence des minorités Aka constitue également un fer de lance pour le développement de la commune.

B) Les potentialités économiques et naturelles

Beaucoup de potentialités existent dans la commune de Mbata et nécessite la mise en valeur nonobstant les multiples contraintes auxquelles sont soumises les populations et constituant ainsi des obstacles au développement de la collectivité.

Il convient de noter que la Commune rurale de Mbata renferme plusieurs potentialités dont l'exploitation rationnelle et judicieuse pourrait lui offrir de réelles chances de relance et de croissance. Ces potentialités, loin d'être exhaustives, peuvent être présentées comme suit :

a) Le secteur de l'agriculture

- L'existence de vastes superficies cultivables non encore exploitées ;
- L'existence d'une main d'œuvre abondante ;
- L'existence de conditions agro-écologique favorable à l'agriculture ;
- L'existence de possibilités d'aménagement de sites de cultures de contre-saison
- Pluviométrie abondante.

b) Le secteur de l'élevage

- L'importance et la diversité du cheptel de petits ruminants ;
- L'existence de pâturage dans certains villages de la commune ;
- L'écosystème favorable au développement de petit l'élevage.

c) Le secteur de l'hydraulique

- L'existence d'importantes quantités d'eau souterraines, malgré leur profondeur, pour assurer la fourniture d'eau potable aux populations ;
- L'existence de cours d'eau très poissonneux ;

d) Le secteur de l'environnement

- L'existence de la grande diversité d'écosystème comprenant les ressources forestières, fauniques et halieutiques;
- L'existence d'une forêt dense et humide affectée à l'exploitation industrielle du bois (essences) et à la production ligneuse ;
- L'existence de plusieurs galeries forestières ;
- L'existence des conditions agro écologique favorables à l'agriculture ;
- L'existence d'une forêt classée.

e) Les secteurs du commerce et de l'artisanat

- L'existence d'un nombre important d'artisans qui, une fois formés et équipés, pourraient insuffler une dynamique nouvelle à l'économie locale ;
- L'abondance et la variété des productions artisanales ;
- La position géographique de la commune non loin de la frontière avec les deux Congo favorisent les échanges commerciaux.

f) Le secteur du tourisme

- Existence des sites touristiques tels que les campements des pygmées Aka, les 28 lacs dont Houtou, Mambès...;
- La faune sauvage est riche et variée ;
- L'existence du mausolée de l'ancien Président David DACKO.

g) Le secteur des mines

- Les indices minéralogiques des gisements du diamant, de l'or, du mercure pour l'exploitation.

6. Analyse institutionnelle de la commune

6.1 Organisation générale de la collectivité

a) Institution communale

L'organisation de la commune de Mbata est celle instituée par le Ministère de l'administration du territoire en RCA à travers l'ordonnance 88. La Commune est structurée territorialement en arrondissements, quartiers et villages. A la tête de la commune se trouve le conseil municipal (CM) composé des Conseillers Municipaux ayant à leur tête un Président de Délégation Spéciale, des services techniques municipaux et des services déconcentrés de l'Etat (éducation, santé, jeunesse, sport, arts et culture, forces de défense et de sécurité). L'équipe composant la délégation spéciale est présentée dans le tableau n°4.

Tableau n°13 : Présentation de la Délégation Spéciale de la Commune de Mbata

N°	Noms et Prénoms	Fonctions	Juridictions	Lieu de résidence
01	MATANDA Jean Paul	PDS	Mbata	Bokanga
02	OMAKOLO Nathalie	1 ^{ère} Vice (PDS Intérimaire)	Bouchia	Boyoba
03	Paul Arthur AMBOUKAMA	2 ^e Vice Président	Bokanga	Bokanga
04	Pélagie DONGO	Membre	Mbata	Mbata
05	Célestin NGONDET	Membre	Belou	Belou
Total		05	05	

Source : Diagnostic Participatif, ONG Echelle, Sept/Oct 2018

La Délégation est composée de quatre (04) conseillers intervenant dans quatre (04) zones de juridictions. Outre le centre principal d'Etat-civil de Mbata, la commune compte trois (3) centres secondaires d'Etat civil : Bokanga, Bouchia et Belou.

Aujourd'hui, la commune est composée de cinq (5) arrondissements repartis de la manière suivante :

- 1^{er} arrondissement à Mbata centre dirigé par la première Vice Présidente de la Délégation Spéciale, Madame **OMAKOLO Nathalie** et la 3^{ème} conseillère Madame **DONGO Pélagie Tatiana** ;
- 2^{ème} arrondissement d'Etat civil de Bouchia dirigé PDS intérimaire Mme **OMAKOLO Nathalie** ;
- 3^{ème} arrondissement d'Etat civil de Bokanga dirigé par le 2^{ème} vice-président de la délégation spéciale Monsieur **Paul Arthur AMBOUKAMA** ;
- 4^{ème} arrondissement d'Etat civil de Belou dirigé par le 4^{ème} vice-président de la délégation spéciale Monsieur **Célestin NGONDET** ;
- Le 5^{ème} arrondissement est celui d'Etat civil de Mossébou, mais est depuis quelques années rattaché à la commune de Balé-Loko (mais pas de texte juridique ni administratif).

Sur 4 membres de la délégation, on compte deux (02) femmes.

Par ailleurs, la commune compte aussi de nombreux quartiers/villages et des groupements (voir le tableau n°5).

Tableau n°14 : Situation générale de l'organisation administrative

N°	Arrondissement	Chef de groupe	Chef de quartiers /village	Nombre de villages/ quartiers
1	Mbata	01	19	19
2	Bouchia	01	18	18
3	Bokanga	01	17	17
4	Belou	01	07	07
Total		04	61	61

Source : Diagnostic participatif, Sept/Oct 2018

La commune de Mbata compte aujourd'hui **61** quartiers/villages, **61** chefs de quartiers/villages et **04** chefs de groupe d'après les résultats du diagnostic participatif.

6.2 Les services techniques municipaux

L'administration communale est assurée par les services du Secrétariat Général en charge de l'organisation administrative et la documentation ; le service de la comptabilité en charge des finances locales ; le service d'Etat civil chargé de la délivrance des actes de l'état civil (actes de naissance, décès et de mariage) tenu par un responsable des actes d'Etat civil, le service du tribunal coutumier chargé des jugements de conciliation des parties en conflit et la police municipale chargé du maintien de l'ordre et parfois de la collecte des mini-recettes.

Le personnel municipal est composé de **vingt-sept (27) personnes** dont l'âge varie de **35 à 65 ans** et ayant des profils différents. Les différents services de la commune ne sont pas suffisamment dotés en mobilier. On retrouve quelques tables, chaises, étagères et bancs. Tous ces meubles sont pour la plupart amortis et vétustes.

6.3 Les services déconcentrés de l'Etat

Trois (03) services déconcentrés de l'Etat et un service de la défense et sécurité. Il s'agit du :

- Service de la Jeunesse, des Sports, Arts et Culture ;
- Service de la santé ;
- Service de l'éducation.

La brigade de gendarmerie qui relève du secteur de défense et de sécurité est présente dans la commune pour le maintien de l'ordre et la sécurité de la population. Il faut aussi signaler que la déconcentration des services de l'Etat reste encore faible si bien que certains interviennent à Mbata depuis la commune de Mbaiki. Il s'agit notamment de :

- Les services des impôts ;
- Les Services du contrôle financier ;
- Les Eaux, forêts, chasse et pêche, etc ;

6.4 Gestion des ressources humaines

Le 23 septembre 2015, le **Décret n° 15 364** portant Nomination des membres des Délégations Spéciales auprès des Communes a consacré à la commune les dix et neuvièmes (19ième) équipes municipales depuis 1968. Le conseil municipal de Mbata qui a été mis en place à l'issue dudit Décret est composé de cinq (05) membres dont deux (02) femmes. Comme tous les autres conseils municipaux , le fonctionnement du conseil municipal de Mbata, est régi par l'Ordonnance **n°88.006 du 12 Février 1988**, relative à l'organisation des Collectivités Territoriales et des Circonscriptions Administratives modifiée et complétée par les **Lois n° 88.003 du 30 avril 1988** et **n° 92.007 du 26 mai 1992** ; ce document prévoit la mise en place d'organes à savoir:

- Le conseil municipal qui est l'organe délibérant ;
- Le maire assisté de ses adjoints qui est l'organe exécutif.

A) Le conseil municipal

Il est composé de l'ensemble des conseillers municipaux. Il est l'assemblée délibérante de la commune et a des attributions précises.

a) Les attributions du conseil municipal

Le conseil municipal a trois (3) types d'attributions qu'il exerce sous forme de compétences à savoir :

- Les compétences en matière de délibération ;

- Les compétences en matière d'avis et ;
- Les compétences en matière de contrôle.

b) Compétences délibératives du conseil municipal

Le conseil municipal définit les grandes orientations en matière de développement local, discute et adopte les plans de développement. Il règle par ses délibérations les affaires de la commune (**article 38 de l'Ordonnance 88**), les attributions consultatives.

c) Compétences consultatives du conseil municipal

Le conseil municipal est consulté sur toutes les décisions à prendre par d'autres organes et autorités sur des questions intéressant la commune ou engageant sa responsabilité. En clair, l'avis du conseil municipal est indispensable pour tout acte qui intéresse la vie de la commune.

d) Compétences en matière de contrôle de l'action du maire

Au terme de **l'article 45 de l'ordonnance** précitée « le conseil municipal contrôle l'action du maire. Il contrôle l'exécution des plans de développement communaux et en assure l'évaluation périodique ».

B) Le maire ou le Président de Délégation Spéciale

Le maire est l'organe exécutif parmi les conseillers.

a) Les attributions du maire (PDS)

Le maire exécute les décisions du conseil municipal. Le maire est l'organe exécutif de la commune. A ce titre, il est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal. Il est la pièce maîtresse du fonctionnement du conseil municipal et de l'administration communale. Le maire est ordonnateur du budget communal (**article 65**). Lorsque le budget est voté par le conseil et approuvé par la tutelle, le maire est seul responsable de son exécution.

b) Le maire (PDS) est représentant de la commune

Cette attribution est conférée par l'article 64 de l'ordonnance n°88.006 du 05 février 1988. Cela signifie que le maire représente la commune dans les conseils, commissions et organismes dans lesquels cette représentation est prévue par les textes en vigueur. Il peut déléguer cette compétence à ses adjoints, à tout autre conseiller ou collaborateur technique. Cette compétence donne aussi les pleins pouvoirs au maire pour représenter la commune en justice afin de défendre les intérêts de celle-ci.

c) Le maire (PDS) est l'officier d'état civil

Cette charge fait du maire le responsable du centre d'état civil principal, lui donne les prérogatives de créer des centres secondaires d'état civil qui fonctionnent sous son contrôle.

d) Le maire (PDS), est l'officier de police judiciaire

Le rôle d'officier de police judiciaire donne compétence au maire de constater les crimes et délits et livrer leurs auteurs à la justice. Il peut également mettre en mouvement la force publique pour maintenir ou rétablir l'ordre public.

e) Le Maire (PDS) est la première autorité de police

Au terme des **articles 66, 73 et 90 de l'ordonnance n°88.006 du 05 février 1988**, le maire est la première autorité de police dans la commune.

En somme, le maire est chargé de promouvoir un vrai dialogue social, cultiver la concertation, rassembler, mobiliser et impliquer toutes les forces sociales autour du développement de la commune. A côté, on note que le conseil municipal, a la possibilité de créer des commissions ad hoc, en vue de gérer certaines questions spécifiques.

Par ailleurs des Cadres de concertation zonaux (07) ont été mis en place dans l'ensemble des arrondissements de la commune au démarrage de ce processus PDL. Les cadres de concertation sont des structures chargées de l'animation et de la mise en œuvre du développement local au niveau du village, de la zone et de la commune.

A cet effet, ils sont appelés à :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans communaux de développement ;
- Contribuer à la promotion du développement local dans le village, la zone ;
- Participer aux activités des différentes commissions mises en place par le conseil pour la gestion et la promotion du développement local. Toutefois au regard de leur jeunesse et de l'insuffisance de ressources, les cadres de concertation restent pour le moment, peu dynamiques.

C) L'administration communale

L'administration communale est assurée par des agents nommés par Décret et d'autres par décision. Ces agents concourent avec le conseil municipal à administrer les affaires de la commune de Mbata :

- 01 Secrétaire général ;
- 01 Assistant du SG ;
- 01 Chef de service comptable et financier ;
- 01 Caissier ;
- 04 Secrétaire d'Etat civil ;
- 07 Policiers municipaux ;
- 01 Chauffeur ;
- 01 Percepteur ;
- 05 Matrones ;
- 03 Manœuvres ;
- 01 Aubergiste ;
- 01 Planton.

La qualification du personnel ne permet pas la mise en place d'une administration communale qui réponde aux sollicitations de plus en plus nombreuses des populations. La Mairie a un très beau bâtiment mais nécessite d'une réhabilitation, de dotations en fournitures et équipements ; car les bureaux sont insuffisants pour le personnel et la salle de délibération coule pendant la saison pluvieuse ; ce qui empêche souvent la tenue des réunions.

En somme l'administration communale n'a véritablement pas encore pris corps. Cette situation s'explique en partie par l'insuffisance de moyens. Alors se pose la question de la gestion des compétences et de ressources aux collectivités territoriales qui sont appelées à être transférées à la collectivité. Toutefois la bonne collaboration observée entre l'administration déconcentrée et celle communale est une force à exploiter dans la mesure où les deux poursuivent le même objectif : le développement à la base.

D) La communication communale

La transmission de l'information dans la commune s'appuie sur des méthodes traditionnellement utilisées soit par les autorités coutumières et religieuses soit par l'administration. Les chefs coutumiers et religieux informent de deux manières : soit à travers un messenger soit par une correspondance.

Le messenger transmet généralement une information orale à un public bien ciblé. La correspondance est également écrite mais est de portée générale ou spécifique. La correspondance est lue et diffusée et si cela a une portée générale ; elle est diffusée sur les places publiques, lors des rencontres et

cérémonies par les crieurs. L'administration s'est inspirée de ces méthodes mais a innové en ajoutant la correspondance et l'affiche.

Le mode de transmission de l'information dans la commune de Mbata combine la correspondance et l'oralité.

C'est ainsi que les convocations et autres invitations se font à travers des correspondances tandis que les grandes mobilisations se font à travers des tam-tams, mégaphones sur les lieux publics etc. Toutefois au plan interne, il faut relever l'absence d'un plan de communication. La communication avec les populations est insuffisante dans la mesure où seules les sessions constituent des occasions de rencontre et d'échange entre conseillers d'une part et entre le conseil municipal et les populations d'autre part. Pourtant les populations participent timidement aux sessions du conseil quand bien même elles y sont invitées. La conséquence est que ces dernières sont très peu informées sur la vie de la commune. Au regard de cette situation, le renforcement de la communication au sein de la commune devrait être une priorité pour le conseil municipal. D'autre part, les cadres de concertation (07) et les conseillers municipaux sont des relais attitrés du conseil dans les villages ; ils doivent être formés sur la communication et le développement afin de leur permettre de jouer pleinement ce rôle.

E) Gestion des ressources financières

La commune de Mbata fonctionne sur la base d'un budget communal élaboré chaque année. Les recettes de la commune proviennent de deux principales sources de financement :

- ✓ La subvention de l'Etat suite aux versements de la commune ;
- ✓ Les recettes propres constituées essentiellement des taxes.

La subvention de l'Etat est répartie en deux parties dont une quote part des patentes et licences à hauteur de 40% et une part de Permis de Port d'Arme (PPA) et du Permis de Moyenne Chasse (PMC) de 60%. Cette rubrique est purement théorique puisque la commune ne respecte pas les conditions pouvant lui permettre de bénéficier de cette subvention. La gestion financière souffre de malversation, d'un manque de mécanisme de suivi budgétaire et de plusieurs irrégularités compromettant la bonne gestion financière.

S'agissant des recettes propres, elles proviennent de :

- Recettes d'Etat civil ;
- Taxes de place sur le marché ;
- Taxe d'implantation des kiosques ;
- Taxe de parcage ;
- Taxe d'abattage et de reboisement ;
- Amende de justice coutumière ;
- Taxe d'installation ;
- Recettes diverses.

Le budget de la commune n'est pas stationnaire car il varie chaque année en fonction des investissements, il se chiffre cette année à : **Trente Quatre Millions Sept Cent Trente Cinq Mille Six Cent Quarante Trois Mille Francs CFA (34.735.643 FCFA) équilibré en recettes et en dépenses.** L'élaboration de ce budget connaît souvent de retard considérable faute de la gestion basée sur une bureaucratie traditionnelle. En somme la gestion du budget communal semble être une tâche difficile à maîtriser par les autorités communales.

Les fonctions du conseil municipal sont gratuites. Les membres ne bénéficient que d'une indemnité de session dont le montant maximum est fixé chaque année par la loi des finances. Le montant à la charge

du budget de la commune est fixé pendant chaque session budgétaire dans les limites prescrites par la loi des finances.

Pour la commune de Mbata, les indemnités des membres de la délégation spéciale sont réparties de la manière suivante :

- **Indemnité du PDS : 75.000 FCFA X 12 mois = 900.000 FCFA ;**
- **Indemnité du vice-président : 40.000 FCFA X 12 mois = 480.000 FCFA ;**
- **Frais d'Hôtel du PDS : 15.000 FCFA X 12 mois = 180.000 FCFA ;**
- **Indemnité des trois (03) conseillers municipaux : 30.000 FCFA X 36 mois = 1.080.000 FCFA.**

Le tableau ci-dessous donne la situation de salaire du personnel communal

Tableau n°15 : Etat de salaire des personnels⁸

N°	Désignation	Quantité	Montant/mois	Total
01	Comptable	12	105.248	1.262.976 FCFA
02	Secrétaire Général	12	128.220	1.538.640 FCFA
03	Secrétaire d'Etat civil (1 ^{er} arrdt)	12	47.007	564.084 FCFA
04	Secrétaire d'Etat civil	12	24.666	295.992 FCFA
05	02 Secrétaires d'Etat civil	24	18.284	438.816 FCFA
06	Caissier	12	89.030	1.068.360 FCFA
07	Assistant Secrétaire général	12	61.325	735.900 FCFA
08	Chauffeur municipal	12	25.132	301.584 FCFA
09	Percepteur (Collecteur)	12	24.666	295.992 FCFA
10	Chef de poste agent municipal	12	24.666	295.992 FCFA
11	03 Polices municipaux	36	18.284	658.224 FCFA
12	1 ^{ère} Matrone	12	21.234	254808 FCFA
13	4 Matrones	48	18.284	877.632 FCFA
14	Planton	12	18.284	219.408 FCFA
15	Aubergiste	12	25.132	301.583 FCFA
16	03 Manœuvres	12	???	???
Total			759.166 FCFA	9.109.992 FCFA

Le personnel a de sérieux problèmes pour son alimentation et ses besoins vitaux car il totalise en moyenne **88 mois d'arriérés de salaires** et ; malgré tout il vient travailler.

En effet, cette difficulté est due à une gestion opaque du conseil communal qui peuvent s'expliquer par :

- La lenteur administrative dans l'élaboration du budget communal ;
- Le non versement des fonds aux agences financières pour bénéficier de la subvention ;
- Le manque de transparence dans la gestion des ressources financières avec pour corollaire la malversation financière, le non investissement ;
- L'insuffisance de recouvrement des taxes communales ;
- Le bas niveau des salaires et indemnités qui ne sont pas motivants pour le personnel municipal et les conseillers municipaux.

F) Gestion du patrimoine communal

La loi reconnaît aux communes le droit de disposer de patrimoine composé d'un ensemble de biens susceptibles de générer d'importants revenus afin d'impulser le développement de la commune. Cependant la gestion de ces biens dans la commune de Mbata s'avérerait déficiente, faute de maîtrise des textes réglementaires et législatifs liés toujours au faible niveau de connaissance de la plupart des acteurs impliqués dans la gestion du patrimoine communal.

⁸ Municipalité, Compte Administratif de la Commune de Mbata, Exercice 2018

L'acquisition de la terre par exemple pour la construction des maisons est basée sur une simple consultation du chef de village qui donne son avis après enquête de moralité. Autre mode d'acquisition de terrain se fait par héritage après la mort du père soit par legs entre les frères ou entre les cousins et amis.

En ce qui concerne la chasse, la pêche, la cueillette et autres activités extra-agricoles, le mode d'appropriation, de gestion des terres, de cours d'eau ou des zones est culturel (clan, lignage). Il faut aussi signaler que la commune de Mbata est une zone d'exploitation forestière à travers le permis 165 attribué à l'IFB. La gestion de cette exploitation est centralisée au niveau de Bangui à travers le Ministère des Eaux et Forêts dont une partie des ressources générées est versée à la commune pour la réalisation des œuvres socio communautaires. L'exploitation des patrimoines par de tierces personnes entraîne souvent des conflits inter villageois.

G) Gestion des relations

Ces relations se situent à différents niveaux :

- ✓ Au sein du conseil municipal, règne un climat de méfiance et mésestime du fait de l'abus d'autorité pour les uns et d'insubordination pour les autres ;
- ✓ Au niveau de la population, celle-ci méconnaît l'existence de l'autorité communale ;
- ✓ Par contre cette relation est fluide entre la commune et les acteurs de développement intervenant dans la commune ;
- ✓ Par ailleurs le contrôle de la légalité par les instances concernées n'est pas effectivement assuré.

H) Démocratie et bonne gouvernance

a) Démocratie

La démocratie, tout comme la décentralisation est le système mis en place par l'administration centrale pour le fonctionnement des collectivités mais malheureusement n'est bien appréciée par les populations du fait de non redevabilité des autorités communales. Cependant, les principes démocratiques ne sont pas encore ou peu maîtrisés par ces autorités communales. Cet état de chose conduit parfois à des écarts de comportements qui frisent parfois l'anarchie et la contestation de l'ordre communal. Il serait donc recommandable qu'un dispositif de renforcement de capacité des autorités locales et d'information – éducation - communication soit mis en place au profit des populations.

b) Gouvernance locale

Atouts	Contraintes	Suggestions
Existence de textes régissant la gouvernance à la base	Insuffisance de qualification des élus locaux	Formation des élus locaux
Efforts de suivi des actes de gouvernance locale posés par les élus locaux	Retard dans la poursuite du processus de la décentralisation à la base	Formation des élus locaux
	Insuffisance de précision dans la définition des tâches et rôles au niveau de l'administration locale.	Formation des élus locaux
	Conflits d'attribution entre les services au niveau local	Information et formation des différents acteurs
	Insuffisance de formation et d'information pour les enfants et les paysans sur la bonne gouvernance	Inciter les ONG à s'investir dans la vulgarisation des textes et principes de bonne gouvernance
	Insuffisance de formations pour les organisations de base et groupes socio- professionnels sur les droits et devoirs du citoyen	Inciter les ONG à s'investir dans la vulgarisation des textes et principes de bonne gouvernance

Ainsi, le personnel de l'administration communale est très peu qualifié pour la mission qui lui est assignée. Cela démontre de la faiblesse des ressources humaines qualifiées qui sont invitées à conduire le PDC.

7. Axes de renforcement des capacités de la commune de Mbata

a) Le renforcement des ressources humaines

Le diagnostic a relevé une insuffisance accentuée de la capacité des ressources humaines tant quantitative que qualitative. Face à cette situation, l'une des actions préalables à mener en vue de favoriser la mise en œuvre du présent plan pourrait être le renforcement des capacités du personnel existant d'une part et le recrutement et/ou la sollicitation auprès de la tutelle de personnel clé d'autre part. Parallèlement, les cadres de concertation zonaux constituent un gage sans précédent pour la mise en œuvre du PDC, aussi, convient-il d'apporter à ces organes un appui institutionnel et organisationnel afin de les rendre opérationnel en tant que relais communautaires.

b) Le renforcement des ressources financières

S'agissant de la gestion des ressources financières, un renforcement de capacité des membres de la délégation spéciale en gestion administrative et financière est souhaité pour augmenter le niveau des recettes de la commune. La création d'autres sources de recettes telles que la construction de stationnement des véhicules, l'instauration du droit de parcage et des marchés hebdomadaires, la construction des marchés ordinaires dans la commune, la construction des dépôts et des kiosques, la construction des usines de transformation des produits agricoles, permettront à la municipalité d'avoir des recettes substantielles pour investir.

c) Le Renforcement du patrimoine communal

Pour la gestion du patrimoine communal, un renforcement de capacités en gestion du patrimoine communal serait également un atout. L'aménagement des sites touristiques et la création des aires protégées sont autant des axes à prendre en compte pour le développement de la commune de Mbata.

d) Le Renforcement de la gestion de relation

Quant à la gestion des relations, la solution appropriée est aussi le renforcement des capacités techniques et managériales des membres de la Délégation Spéciale et toutes les organisations de la société civile (Association des Parents d'Elèves, Comité de Gestion des Points d'Eau, Comité de Gestion de Santé et autres ONG/OAC) pour faciliter l'appropriation et la pérennisation des réalisations au niveau de la commune. Une campagne d'IEC à grande échelle à l'endroit de toutes les couches de la population pour un changement de comportement serait indispensable. Les voyages d'étude et d'expériences et le jumelage de la commune de Mbata à une commune étrangère serait un atout considérable dans le domaine de relation.

8. Analyse des problèmes et synthèse des potentialités, contraintes et solutions, hiérarchisation

Le diagnostic de la commune, à travers l'analyse de la situation socioéconomique et politique débouche sur un certain nombre de potentialités et de contraintes de développement.

Au plan des potentialités, la commune dispose :

- D'un potentiel forestier relativement important ;
- Dun minimum d'infrastructures socio communautaires de base ;
- D'une jeunesse importante, source de main d'œuvre ;

- D'une société civile dynamique avec une forte cohésion sociale ;
- D'une forte organisation villageoise, et à l'échelle communale ;

Malgré ce potentiel, une série de contraintes se présentent comme des obstacles au développement de la commune. Les principaux maux de la commune s'articulent autour des points fondamentaux suivants :

- Un potentiel agro-sylvo-pastoral viable, mais retardataire dans son fonctionnement. En effet l'agriculture tire très peu de son potentiel naturel et humain. La quasi totalité de l'eau pluviale s'écoule à perte. Les sols qui sont d'assez bonnes fertilités sont soit sous exploités, soit surexploités sans amendement, les rendements en sont au file des ans bas. L'équilibre écologique connaît une dépréciation liée au phénomène de l'érosion, aux pratiques culturales inadaptées, à la coupe du bois vert et à la divagation des animaux.
- Le secteur de l'élevage est un secteur secondaire non performant. L'élevage au niveau de la commune a beaucoup plus les caractères d'un élevage traditionnel. Les problèmes d'abreuvement et d'alimentation se posent. Actuellement la commune ne dispose d'aucune infrastructure d'élevage et les suivis sanitaires sont patents. Le secteur commercial est embryonnaire et le réseau de communication peu développé. Le réseau routier s'est fortement dégradé car tous les villages sont reliés par la route.
- Les organisations existantes sont faiblement structurées et manquent d'équipement, d'encadrement et de technicité.
- La population de la commune dans sa majorité demeure attachée à une culture traditionnelle et religieuse et réfractaire au changement.
- Les services administratifs dans la commune sont faiblement représentés, et ceux existants souffrent de l'insuffisance de personnel et de moyens logistiques qui compromettent l'exécution des différentes tâches.
- La situation scolaire reste marquée par un faible taux de progression des effectifs, un faible taux de progression des écoles et un faible taux de scolarisation des filles. L'enseignement technique est représenté par la Jeunesse Pionnière (JPN) de Molangué fermé depuis quelques temps. Cet état des lieux des potentialités et des contraintes contrastent avec la vision de développement de la commune. Les aspirations de développement de la commune dans la perspective d'un développement durable s'articulent autour des actions synthétisées dans le tableau synoptique ci-dessous.

A. Les secteurs sociaux

La couverture de la demande sociale est très faible aussi bien en matière d'éducation, de santé, d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement.

A1. L'Education

Tableau n°16 : Analyse des problèmes du secteur de l'Education

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : EDUCATION							
Faible taux de la préscolarisation	Méconnaissance de l'importance de la préscolarisation	Difficulté d'adaptation au F1	Enfants de 3 à 5 ans	Sensibiliser les parents sur l'importance de la préscolarisation	Sensibiliser les parents sur l'importance de la préscolarisation	Circonscription scolaire de la Lobaye Affaires Sociales Directeurs d'écoles Communauté	JRS Municipalité JRS Ministère Education PDRSO IFB Unicef
				Renforcer et redynamiser les écoles maternelles initiées par JRS	Construire et équiper les écoles maternelles dans les 4 arrondissements		
				Construire et équiper les écoles maternelles dans les 4 arrondissements	Construire des hangars en matériaux locaux pour les écoles maternelles		
				Renforcer les capacités des moniteurs	Renforcer les capacités des moniteurs		
Faible taux de la scolarisation	Eloignement des écoles (Village Nzondoh)	Délinquance juvénile Taux élevé d'analphabétisme	Enfants non scolarisés	Sensibiliser les parents ; Impliquer les autorités (la gendarmerie, les chefs de village, les conseillers municipaux,);	Sensibiliser les parents ; Impliquer les autorités (la gendarmerie, les chefs de village, les conseillers municipaux,);	Chef secteur scolaire Directeurs d'écoles	JRS Municipalité Ministère Education PDRSO IFB APE Unicef Autres...
	Méconnaissance de l'importance de la scolarisation			Ré-ouvrir les écoles de Bossimba, Saguila et Motomato 3	Ré-ouvrir les écoles de Bossimba, Saguila et Motomato 3		
	Nombreux cas d'orphelins			Renforcer les capacités des maîtres-parents	Renforcer les capacités des maîtres-parents		
	Fermeture des écoles de Bossimba, Saguila et Motomato 3			Plaider pour la dotation des écoles du F1 en matériels didactiques et mobiliers	Plaider pour la dotation des écoles du F1 en matériels didactiques et mobiliers		

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : EDUCATION (suite)							
Non prise en charge des intéressements des Maîtres Parents	Démission de la responsabilité parentale	Démotivation des maîtres-parents	Maîtres-parents	Sensibiliser et conscientiser les parents sur la prise en charge des maîtres-parents	Sensibiliser et conscientiser les parents sur la prise en charge des maîtres-parents	Chef secteur scolaire Directeurs d'écoles APE	JRS Municipalité Ministère Education PDRSO IFB APE Unicef
	Mauvaise gestion de cotisation des parents d'élèves	Abandon Fermeture d'écoles		Sanctionner les auteurs Impliquer la Mairie dans la prise en charge des Maîtres-parents	Sanctionner les auteurs de malversations financières ; Impliquer la Mairie dans la prise en charge des Maîtres-parents ;		
	Faible rémunération des maîtres-parents						
	Manque de volonté politique de la Mairie						
Faible taux de fréquentation au F2	Manque d'éthique professionnelle	Délinquance juvénile Déperdition scolaire	Elèves Parents	Sensibiliser les parents à poursuivre les jeunes, les enseignants auteurs	Sensibiliser les parents à poursuivre les jeunes, les enseignants auteurs	Parents ; Gendarmerie	JRS Municipalité Ministère Education PDRSO APE Unicef Autres...
	Grossesse précoce ;			Encourager la scolarisation des jeunes filles et filles mères	Encourager la scolarisation des jeunes filles et filles mères		
	Manque de volonté des parents			Sensibiliser les enseignants sur la protection des filles en milieu scolaire	Sensibiliser les enseignants sur la protection des filles en milieu scolaire		
	Manque de prise en charge de la part des parents des redevances scolaires ;			Renforcer les capacités des enseignants sur l'éthique et la déontologie professionnelle	Renforcer les capacités des enseignants sur l'éthique et la déontologie professionnelle		
	Suivisme						
Manque d'eau potable dans certains établissements du F1 et F2	Manque de financement Manque d'appui des partenaires	Consommation d'eau non potable	Elèves Enseignants	Construire des forages et latrines dans les écoles et collèges de la commune	Construire des forages et latrines dans les écoles et collèges de la commune	Circonscription scolaire Secteur scolaire APE ; Directeurs d'écoles et collègues	Municipalité Ministère Education PDRSO IFB ; APE ; Unicef ANEA
		Développement des maladies hydriques au milieu scolaire					

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : EDUCATION (suite et fin)							
Faible taux d'alphabétisation fonctionnelle	Manque de centre d'alphabétisation Méconnaissance de l'importance de l'alphabétisation	Frein au développement	Analphabètes	Créer des centres d'alphabétisation fonctionnelle dans toutes les écoles de la commune ;	Créer des centres d'alphabétisation fonctionnelle dans toutes les écoles de la commune ;	Chef secteur alphabétiseur	JRS Ministère Education Municipalité UNFPA Unicef Autres...
	Pesanteurs culturelles ;			Sensibiliser la communauté sur l'importance de l'alphabétisation fonctionnelle ;	Sensibiliser la communauté sur l'importance de l'alphabétisation fonctionnelle ;		
				Former les agents alphabétiseurs	Former les agents alphabétiseurs		
Baisse de niveau des élèves	Manque d'enseignants qualifiés Insuffisance des matériels didactiques, mobiliers et manuels scolaires Insuffisance d'infrastructures scolaires	Corruption (facilité) ; Pléthore des élèves dans les classes ; Naissance des antivaleurs ; Manque de cadres compétents ; Non respect de la masse horaire	Elèves ; Parents ; Enseignants	Promouvoir l'excellence dans les établissements primaires et secondaires de la commune	Sensibiliser la communauté sur le problème de baisse de niveau des élèves ;	Circonscription scolaire ; Directeurs des collèges APE	JRS Ministère Education Municipalité UNFPA Unicef Autres...
				Renforcer les capacités des enseignants sur l'éthique la pédagogie, la déontologie professionnelle ;	Promouvoir l'excellence dans les établissements primaires et secondaires de la commune		
				Procéder au recrutement des enseignants selon les mérites ;	Renforcer la capacité des enseignants ;		
				Construire de logements administratifs et nouveaux bâtiments scolaires dans les écoles de Mbata Garçon, Mokinda, Mbata fille Bélou, Bangui-Bouchia, Bondo, Bouchia, Bokanga, Machado et les collèges de Mbata et Biame ;	Construire de logements administratifs et nouveaux bâtiments scolaires dans les écoles de Mbata Garçon, Mokinda, Mbata fille Bélou, Bangui-Bouchia, Bondo, Bouchia, Bokanga, Machado et les collèges de Mbata et Biame ;		

Les actions prioritaires envisagées sont :

- Ré-ouvrir les écoles de Bossimba, Saguila et Motomato3 ;
- Sensibiliser les parents sur l'importance de la préscolarisation ;
- Organiser des campagnes IEC pour la scolarisation et le maintien des enfants filles à l'école ;

- Promouvoir l'excellence dans les établissements primaires et secondaires de la commune ;
- Plaidoyer pour la dotation des écoles du F1 en matériels didactiques, manuels et mobiliers ;
- Construire de nouveaux bâtiments scolaires dans les écoles de la commune ;
- Construire et équiper les écoles maternelles dans les 04 arrondissements de la commune.

A.2 La Santé

Les principaux problèmes de la santé, leurs causes, leurs effets et les solutions retenues de manière consensuelle avec la population sont compilés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 17 : Analyse des problèmes du secteur de la santé

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires		
Secteur : SANTE									
Faible accès aux soins et santé	Insuffisance de matériels biomédicaux	Persistance des pathologies dans la localité	Population COGES FOSA Personnels de santé	Doter et équiper les FOSA de Molangué, Bokanga, Yalé, Bangui-Bouchia, Bouchia, Bélou et Mbata en matériels biomédicaux et équipements	Doter et équiper les FOSA de Molangué, Bokanga, Yalé, Bangui-Bouchia, Bouchia, Bélou et Mbata en matériels biomédicaux et équipements	District sanitaire de Mbaïki	Mairie Ministère Santé PDRSO IFB OMS Unicef UNFPA FAIRMED		
	Manque d'électricité	Démotivation des femmes enceintes d'aller à la consultation							
	Insuffisance d'infrastructures	Nombreux cas de décès							
	Manque de moyens d'évacuation des malades							Réhabiliter et électrifier les FOSA de Molangué, Bélou, Bokanga, Bouchia ; Bgui-bouchia ; Yalé et Mbata	Réhabiliter et électrifier les FOSA de Molangué, Bélou,
	Insuffisance de chaînes de froid pour les vaccins							Appuyer la désinfection ou le traitement périodique des puits traditionnels	Ré-ouvrir le PS de Bobua
	Manque de moyens financiers et d'appui limité des partenaires							Ré-ouvrir le PS de Boboua	Construire et électrifier des bâtiments supplémentaires dans les FOSA de Yalé, Bokanga, Bangui-Bouchia
Construire un bloc opératoire au CS de Mbata									

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : SANTE (Suite)							
Faible accès aux soins et santé (suite)	Idem	Idem	Idem	Construire un bloc opératoire au CS de Mbata	Sensibiliser la population sur l'importance d'une formation sanitaire Renforcer la collaboration entre le personnel de santé et les tradi-praticiens Renforcer la collaboration entre le personnel de santé et les tradi-praticiens Doter les FOSA de Molangué, Bouchia en chaîne de froid pour la conservation des vaccins		
				Renforcer la collaboration entre le personnel de santé et les tradi-praticiens			
				Doter les FOSA de Molangué, Bouchia en chaîne de froid pour la conservation des vaccins			
				Organiser des séances de CCC sur le paludisme, la nutrition et la consommation de stupéfiants			
Faible fréquentation des FOSA par la population	Croyance aux tradi-praticiens Automédication	Persistance de certaines pathologies Faible recouvrement au niveau des Coges	Femmes enceintes ; Enfants ; Personnes de 3 ^{ème} âge ; Population COGES FOSA	Organiser des séances d'IEC sur l'importance et les bienfaits de la fréquentation des FOSA	Organiser des séances d'IEC sur l'importance et les bienfaits de la fréquentation des FOSA Améliorer la collaboration entre les tradi-praticiens et le personnel de santé	District sanitaire de Mbaïki	Mairie Ministère Santé PDRSO IFB OMS Unicef UNFPA FAIRMED
				Améliorer la collaboration entre les tradi-praticiens et le personnel de santé			
Faible plateau technique dans les FOSA	Insuffisance et indisponibilité de personnels qualifiés Manque de renforcement de capacités du personnel	Dysfonctionnement du des FOSA Réactions négatives de population	Femmes enceintes Enfants ; Personnes de 3 ^{ème} âge ; Population Personnels de santé	Doter les FOSA de Molangué, Bokanga, Yalé, Bangui-Bouchia, Bouchia, Bélou et Mbata en personnels qualifiés Renforcer les capacités des personnels soignants et des Coges	Affecter des personnels qualifiés dans les FOSA de Molangué, Bokanga, Yalé, Bangui-Bouchia, Bouchia, Bélou et Mbata en personnels qualifiés Renforcer les capacités des personnels soignants et des Coges	District sanitaire de Mbaïki	Mairie Ministère Santé PDRSO IFB OMS Unicef UNFPA FAIRMED
				Appuyer périodiquement l'organisation des visites médicales dans les écoles de la commune			

Les actions prioritaires retenues sont :

- Faire le plaidoyer pour l'affectation des personnels qualifiés et le recrutement d'agents de santé complémentaires ;
- Appuyer périodiquement l'organisation des visites médicales dans les écoles de la commune ;
- Organiser des séances d'IEC sur l'importance et les bienfaits de la fréquentation des FOSA ;

- Construire et électrifier des bâtiments annexes dans les FOSA de Yalé, Bokanga et Bangui-Bouchia ;
- Faire le plaidoyer pour la construction d'un Bloc opératoire à Mbata centre ;
- Faire le plaidoyer pour la réouverture du poste de santé de Boboua ;
- Dynamiser les Comités de Gestion des FOSA ;
- Appuyer la désinfection ou le traitement périodique des puits traditionnels ;
- Organiser des séances de CCC sur le paludisme, la nutrition et la consommation de stupéfiants ;
- Plaider sur la dotation et équipement des FOSA en matériels biomédicaux et équipements ;
- Faire le plaidoyer pour le renforcement périodique des capacités des agents de santé et du Coges.

A.3 L'Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)

L'analyse des problèmes liés au secteur eau, hygiène et assainissement est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau n°18 : Analyse des problèmes du secteur Eau Hygiène et Assainissement

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT (EHA)							
Accès limité à l'eau potable et à un environnement assaini	Insuffisance et/ou manque de forages ;	Nombreux cas de maladies d'origine hydriques	Population Comités point d'eau (CPE) COGES APE ANEA. SIAD. ICDI	Réparer les forages en panne ;	Réparer les forages en panne ;	Service préfectoral d'hygiène et assainissement	Municipalité Population ANEA Unicef UE BAD
	Puits/sources non aménagés			Organiser des campagnes d'IEC auprès des populations sur l'utilisation de l'eau potable comme eau de boisson	Organiser des campagnes d'IEC auprès des populations sur l'utilisation de l'eau potable comme eau de boisson		
	Nombreux forages en panne ;			Aménager les puits/sources traditionnels	Aménager les puits/sources traditionnels		
	Ignorance de la population en matière d'hygiène et assainissement			Installer dans les marchés et places publiques des dispositifs de gestion des ordures	-Installer dans les marchés et places publiques des dispositifs de gestion des ordures		
	Manque de sensibilisation de la population sur les notions d'hygiène et d'assainissement						

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT (EHA) (suite et fin)							
Accès limité à l'eau potable et à un environnement assaini	Absence du service d'hygiène et assainissement au niveau de la Mairie et des postes secondaires Insuffisance de latrines Mauvaise gestion communautaire des forages (certains COGES points d'eau) Etude de faisabilité mal faite	Paludisme Défécation à l'air libre Utilisation anarchique des ressources financières Tariement précoce des points d'eau	Population Comités point d'eau (CPE) COGES APE ANEA. SIAD. ICDI	Construire 31 nouveaux forages dans les villages de : Mbata centre (07), Banzoba, Petri, Boyoba 1, Ndongo 2, Balawa, Bomokoulou, Bossimba, Bossamba, Molangué 2, Belou1, Belou2, Belou3, Bangui-Bouchia2, Sifac, Cité Gouet, Ngokpa, Bogbata, Mombeko, Biame, Malobo, Bokarandji, Mongnin et Yalé	Construire 31 nouveaux forages dans les villages de : Mbata centre (07), Banzoba, Petri, Boyoba 1, Ndongo 2, Balawa, Bomokoulou, Bossimba, Bossamba, Molangué 2, Belou1, Belou2, Belou3, Bangui-Bouchia2, Sifac, Cité Gouet, Ngokpa, Bogbata, Mombeko, Biame, Malobo, Bokarandji, Mongnin et Yalé	Service préfectoral d'hygiène et assainissement	Municipalité Population ANEA Unicef UE BAD
				Organiser des campagnes d'IEC à l'utilisation et l'entretien des latrines	Sensibiliser la population sur l'importance de l'hygiène et assainissement (ATPC) et de se construire des latrines		
				-Rétablir le service de la voirie au niveau de la Mairie et des postes secondaires	-Rétablir le service de la voirie au niveau de la Mairie et des postes secondaires		
				-Assurer un suivi permanent des comités des points d'eau	-Renforcer les capacités des artisans réparateurs pour une bonne prestation		
				-Renforcer les capacités des artisans réparateurs pour une bonne prestation	-Assurer le suivi des activités des entreprises		
				-Assurer le suivi des activités des entreprises	Renforcer les capacités des personnels techniques des entreprises en charge de l'eau		
				Renforcer les capacités des personnels techniques des entreprises en charge de l'eau	-Assurer un suivi permanent des comités des points d'eau		
					-Renforcer les capacités des artisans réparateurs pour une bonne prestation -Assurer le suivi des activités des entreprises		

Les actions prioritaires retenues sont :

- Construire 31 forages dans certains villages de la commune ;

- Encourager la construction des latrines familiales, institutionnelles et publiques ;
- Organiser des campagnes d'IEC à l'utilisation et l'entretien des latrines familiales.

B. L'économie

B1. L'agriculture

Les principaux problèmes de l'agriculture, ses causes, ses effets et les solutions retenues de manière consensuelle avec la population sont compilés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°19 : Analyse des contraintes liées à l'Agriculture

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : AGRICULTURE							
Faible productivité agricole	Outils agricoles rudimentaires	Insécurité alimentaire Faible revenu des ménages ;	Producteurs agricoles	Initier et expérimenter la culture attelée	Initier et expérimenter la culture attelée	Direction Régionale de l'Agriculture	Municipalité Ministère Agriculture FAO ACDA, ONG), Autres
	Manque d'encadrement technique des agriculteurs			Doter les agriculteurs en semences améliorées et kits agricoles (Pesticide, outils...)	Doter les agriculteurs en semences améliorées et kits agricoles (Pesticide, outils...)		
	Attaque des cultures par les insectes et maladies			Organiser/Appuyer les agriculteurs dans le circuit de commercialisation (Marché hebdomadaires)	Organiser/Appuyer les agriculteurs dans le circuit de commercialisation (Marché hebdomadaires)		
	Rareté de semences améliorées Facilité d'avoir les PFNL			Encadrer et structurer les agriculteurs ;	Encadrer et structurer les agriculteurs ;		
	Insuffisance des techniciens d'appui dans le secteur ;			Organiser les producteurs par filière et redynamiser les coopératives existantes	Organiser les producteurs par filière et redynamiser les coopératives existantes		
	Manque de crédit agricole Changement climatique			Faire des plaidoyers à l'endroit des IMF/ONG/Etat pour la mise en place de crédits agricoles	Faire des plaidoyers à l'endroit des IMF/ONG/Etat pour la mise en place de crédits agricoles		
	Faible accès aux infrastructures de transformation agroalimentaires			Méconnaissance des techniques de transformation et de conservation des produits agricoles	Faible revenu des producteurs		
Persistance de la pauvreté		Construire des aires de séchages pour la transformation denrées	Construire des aires de séchages pour la transformation denrées				
Prix élevé des denrées alimentaires							

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : AGRICULTURE							
	Insuffisance des structures de transformation agroalimentaire dans de la commune			alimentaires Renforcer les unités de transformation Construire des plates formes pour la transformation agroalimentaire	alimentaires Renforcer les unités de transformation Construire des plates formes pour la transformation agroalimentaire		ACDA
Organisation paysanne insuffisante et non professionnelle	Insuffisance de personnel d'encadrement.	Méconnaissance de la législation rurale	Agriculteurs	Création des sociétés coopératives	Création des sociétés coopératives	Direction Régionale de l'Agriculture de	Municipalité Ministère Agriculture FAO ACDA, Autres...
				Renforcement de capacité des membres des sociétés coopératives	Renforcement de capacité des membres des sociétés coopératives		
				Faire des plaidoyers auprès des institutions spécialisées, pour l'amélioration de l'encadrement technique de 100 producteurs agricole	Faire des plaidoyers auprès des institutions spécialisées, pour l'amélioration de l'encadrement technique de 100 producteurs agricole		
Manque d'entretien et/ou Abandon des plantations de café	Manque de politique gouvernementale	Faible revenu des producteurs de café	Les producteurs de la filière café	Identifier de nouvelles filières agricoles porteuses Relancer la culture du café	Identifier de nouvelles filières agricoles porteuses Relancer la culture du café	Direction Régionale de l'Agriculture	Mairie Ministère du développement rural ONG FAO ACDA
	Pratique d'une seule culture de rente Pas de subvention			Encourager les producteurs à s'investir dans le développement de ces trois filières agricoles	Encourager les producteurs à s'investir dans le développement de ces trois filières agricoles		
				Faire un plaidoyer pour la mise à disposition de crédits orientés vers ces trois filières agricoles (maraîchage, banane Plantin, palmier à huile.)	Faire un plaidoyer pour la mise à disposition de crédits orientés vers ces trois filières agricoles (maraîchage, banane Plantin, palmier à huile.)		
				Promouvoir la culture du cacao	Promouvoir la culture du cacao		

Les actions prioritaires retenues sont :

- Doter les agriculteurs en semences améliorées et kits agricoles

- Organiser les producteurs par filière et redynamiser les coopératives existantes
- Réaliser une étude de faisabilité
- Vulgariser les textes de loi sur le foncier (Foncier)
- Faire des plaidoyers à l'endroit de l'Etat et des PTF pour élargir les PFR à la commune (Foncier)
- Prendre en compte les actions de lutte contre la malnutrition dans les processus de planification et de mise en œuvre des actions du secteur agricole (Sécurité alimentaire)
- Œuvrer pour l'augmentation de la production agricole (Sécurité alimentaire)
- Valoriser les produits locaux dans la lutte contre la malnutrition (Nutrition)
- Faire des plaidoyers pour la gestion foncière dans une logique de promotion des filières (Foncier)
- Organiser et appuyer les agriculteurs dans leurs circuits de commercialisation
- Encadrer et structurer les agriculteurs
- Construire des aires de séchages
- Identifier de nouvelles filières agricoles porteuses
- Sensibiliser les propriétaires terriens sur l'utilisation des terres (Foncier)
- Plaider pour la mise en place de banques alimentaires et de filets sociaux adaptés aux groupes vulnérables
- Faire des plaidoyers à l'endroit des IMF/ONG/Etat pour la mise en place des crédits agricoles
- Faire des plaidoyers auprès des institutions spécialisées pour l'amélioration de l'encadrement technique de 100 agriculteurs
- Encourager les producteurs à s'investir dans le développement de ces trois filières agricoles
- Faire un plaidoyer pour la mise à disposition de crédits orientés vers ces trois filières agricoles (banane Plantin, palmier à huile,)
- Appuyer la mise en place d'un centre de production de semences animales et halieutique

B2. Elevage

Tableau n° 20: Analyse des problèmes du secteur de l'Elevage

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : ELEVAGE							
Pratiques traditionnelles de l'élevage	Manque d'encadrement des éleveurs ;	Apparition des épidémies Baisse du revenu des éleveurs ;	Animaux Eleveurs	Développer 2 séances d'IEC/CC et 4 sessions de formation de renforcement des capacités de 50 éleveurs en techniques d'élevage Renforcer les capacités des éleveurs en technique de conduite d'élevage	Développer 2 séances d'IEC/CC et 4 sessions de formation de renforcement des capacités de 50 éleveurs en techniques d'élevage Renforcer les capacités des éleveurs en technique de conduite d'élevage	Service Préfectoral de l'Elevage	Commune de l'élevage Ministère de l'élevage FAO ANDE FNEC ONG
	Absence du service vétérinaire	Peste des petits ruminants ;					
	Manque de moyens aux techniciens pour suivi les animaux						
	Manque de plaidoyer des AL auprès des services compétents.						
	Vol/destruction des animaux ;						
Mauvaise qualité du suivi vétérinaire.	Insuffisance d'effectif des techniciens.	Mortalité élevée du cheptel	Animaux Eleveurs	Augmenter l'effectif des techniciens	Augmenter l'effectif des techniciens	Ministère de l'Elevage	Gouvernement
		Perte de certaines espèces.		Renforcement de capacité du système d'encadrement de l'ANDE	Renforcement de capacité du système d'encadrement de l'ANDE		
		Non maîtrise de techniques d'élevage		Intégration des techniciens	Intégration des techniciens		
		Improductivité		Formation des groupements et éleveurs de petits bétails	Formation des groupements et éleveurs de petits bétails		
				Recapitaliser les éleveurs avec les races améliorées	Recapitaliser les éleveurs avec les races améliorées		

Les actions prioritaires retenues sont :

- Organiser 4 séances de sensibilisation et d'encouragement des anciens pisciculteurs à relancer leurs activités de production piscicole dans la commune
- Faire des plaidoyers auprès du Ministère de l'Elevage et des partenaires financiers pour la dotation des techniciens vétérinaires en moyens roulants
- Appuyer la création et l'animation d'un cadre de concertation des pêcheurs au niveau communal
- Faire des plaidoyers auprès du Ministère de l'Elevage pour l'intégration et l'augmentation de l'effectif des techniciens d'élevage dans la commune
- Installer des pharmacies vétérinaires à Mbata, Bouchia, Bokanga et Belou
- Faire le plaidoyer à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers/ONG/Etat pour l'octroi de crédits à 20 éleveurs
- Faire des plaidoyers à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers/ONG/Etat pour l'octroi de crédit aux acteurs de la filière piscicole
- Développer 2 séances d'IEC/CC et 4 sessions de formation de renforcement des capacités de 50 éleveurs en techniques d'élevage
- Restructurer et recapitaliser les éleveurs avec les races améliorées

C. Secteurs de soutien à la production

Les secteurs de soutien à la production dans l'économie de la commune de Mbata sont entre autre l'artisanat, la chasse/pêche, l'énergie, le transport et le commerce.

C1. Artisanats et Tourisme

Tableau n° 21 : Analyse des problèmes du secteur de l'Artisanat et du Tourisme

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : ARTISANAT							
Faible accès aux moyens de transformation et de valorisation des produits artisanaux	Manque d'appui dans le secteur	Faible revenu des artisans	Artisans Municipalité	Créer et actualiser un répertoire des artisans de la commune Structurer et appuyer le secteur artisanal	Créer et actualiser un répertoire des artisans de la commune Structurer et appuyer le secteur artisanal	Service préfectoral de Petites et Moyennes entreprises	Ministère de Petites et Moyennes entreprises -UNESCO Municipalités et autres partenaires
	Irrégularité des activités	Manque à gagner au niveau de la municipalité		Organiser le circuit de commercialisation des produits artisanaux Formaliser dix (10) entreprises artisanales Organiser une journée communale de l'artisanat Identifier et promouvoir 10 produits artisanaux	Organiser le circuit de commercialisation des produits artisanaux Formaliser dix (10) entreprises artisanales Organiser une journée communale de l'artisanat Identifier et promouvoir 10 produits artisanaux		
	Manque de structuration des artisans	Manque à gagner pour la commune					

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : ARTISANAT							
Exploitation anarchique des matières disponibles	Secteur non structuré	Faible production Rareté des produits sur le marché Coût élevé des produits fabriqués		Organiser des séances de sensibilisation sur la préservation et la gestion rationnelle de l'écosystème forestier	Organiser des séances de sensibilisation sur la préservation et la gestion rationnelle de l'écosystème forestier		Ministère de PME Tourisme et de l'Artisanat Municipalité Autres partenaires UNESCO
				-Renforcer les capacités techniques des artisans	Sensibiliser les artisans locaux à participer aux appels à candidature aux Marchés Publics au niveau national		
				Sensibiliser les artisans locaux à participer aux appels à candidature aux Marchés Publics au niveau national			
Ignorance des sites touristiques	Manque de valorisation du secteur touristique	Manque à gagner pour la commune	Municipalité et Touriste	Identifier et valoriser les sites touristiques de la Commune	Valoriser les sites touristiques de : Lac Mambet, Lac Outou (axe Motomato), Lac Bowa (axe Motomato), Lac Ngbendji (axe Bouchia) Lac Nguéngué (axe Boucia), Mausolée David Dacko	Chef de Service Préfectoral du Tourisme	
				Valoriser les sites touristiques de : Lac Mambet, Lac Outou (axe Motomato), Lac Bowa (axe Motomato), Lac Ngbendji (axe Bouchia) Lac Nguéngué (axe Boucia), Mausolée David Dacko	Renforcer les capacités techniques des artisans		
				Renforcer les capacités techniques des artisans			

Les actions prioritaires retenues sont :

- Formaliser dix (10) entreprises artisanales
- Organiser une journée communale de l'artisanat
- Sensibiliser les artisans locaux à participer aux appels à candidature aux Marchés Publics au niveau national
- Créer et actualiser un répertoire des artisans de la commune
- Identifier et promouvoir 10 produits artisanaux

C2. Chasse, pêche et cueillette

Tableau n°22 : Analyse des problèmes du secteur Chasse, pêche et Cueillette

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : Chasse, pêche et cueillette							
Pratiques traditionnelles de la chasse et pêche	Outils, matériels et techniques peu adaptés	Rendements et revenus faibles		Doter les pêcheurs et chasseurs en outils et matériels adaptés	Doter les pêcheurs et chasseurs en outils et matériels adaptés	Service préfectoral des Eaux et Forêts	Ministère du Tourisme Municipalité Autres partenaires
		Cherté des produits sur le marché		Encadrer et structurer les chasseurs /pêcheurs	Encadrer et structurer les chasseurs /pêcheurs		
	Manque d'encadrements et de structuration des pêcheurs et chasseurs	Alimentation déséquilibrée		Organiser les secteurs de la pêche/chasse	Organiser les secteurs de la pêche/chasse		
		Faible revenu des pratiquants		Organiser le circuit de commercialisation des produits de la pêche et chasse	Organiser le circuit de commercialisation des produits de la pêche et chasse		
				Secteurs mal organisés Manque d'appui	Appuyer la création et l'animation d'un cadre de concertation des pêcheurs au niveau communal		
	Insuffisance des produits de chasse, pêche et disparition de certaines espèces fauniques et halieutiques.	Faible autorité de l'état Prolifération d'armes de fabrication artisanale Utilisation des		Prix exorbitant des produits de chasse	Pêcheurs Chasseurs		
Des pêcheurs sont devenus malvoyants, Tarissement des cours d'eaux			Créer la saline Sensibiliser et former des animateurs locaux sur la réglementation de la chasse et pêche	Créer la saline Sensibiliser et former des animateurs locaux sur la réglementation de la chasse et pêche			

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : Chasse, pêche et cueillette							
	câbles métalliques Utilisation de certains produits toxiques pour tuer les animaux et poissons.			Faire des plaidoyers à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers/ONG/Etat pour l'octroie de crédit aux acteurs de la filière piscicole Organiser 2 séances de sensibilisation et d'encouragement des anciens pisciculteurs à relancer leurs activités de production piscicole dans la commune	Faire des plaidoyers à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers/ONG/Etat pour l'octroie de crédit aux acteurs de la filière piscicole Organiser 2 séances de sensibilisation et d'encouragement des anciens pisciculteurs à relancer leurs activités de production piscicole dans la commune		
				Sensibiliser sur les méfaits de l'empoisonnement de l'eau par les produits toxiques	Sensibiliser sur les méfaits de l'empoisonnement de l'eau par les produits toxiques		
Caractère informel de la cueillette	Méconnaissance de la valeur des activités de la cueillette	Faible revenu des pratiquants	Municipalité Population	Organiser les activités de la cueillette	Organiser les activités de la cueillette	Service préfectoral du Tourisme	Ministère du Tourisme Municipalité Autres partenaires
		Perte de Mini-recettes au niveau de la municipalité		Valoriser les produits de la cueillette (transformation)	Valoriser les produits de la cueillette (transformation)		
	Manque de volonté politique	Secteur non pris en compte dans le PIB		Rétrocéder une partie de recettes à la commune	Rétrocéder une partie de recettes à la commune		
	Non organisation des activités de la cueillette						

C3. L'Energie

Tableau n°23 : Analyse des problèmes liés à l'Energie

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : Energie							
Hydrocarbure non disponible. Inexistence de station service	Prix élevé des produits pétroliers	Exploitation abusive de bois de chauffe	Population SDE ONG	Ouvrir une station service	Ouvrir une station service	Service préfectoral de Mine et Energie	Municipalité Ministère de l'Energie, IFB,...
	Absence de structure de production d'énergie	Manque de volonté politique		Destruction de l'environnement	Faire du reboisement		
Difficultés de transformation et de conservation des produits vivriers				Faire le plaidoyer pour l'éclairage public de la ville et des chefs lieux d'arrondissements par des lampes solaires	Faire le plaidoyer pour l'éclairage public de la ville et des chefs lieux d'arrondissements par des lampes solaires Promouvoir l'énergie solaire		

Les actions prioritaires retenues sont :

- Faire le plaidoyer pour l'éclairage public de la ville et des chefs-lieux d'arrondissements par des lampes solaires
- Plaider pour l'extension du réseau téléphonique et les installations des pilonnes des opérateurs surtout dans le 2^{ème} arrondissement de Bouchia

C4. Le Transport

Tableau n°24 : Analyse des contraintes liées au Transport

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : TRANSPORT							
Faible couverture en transport	Taxes et barrières illégales	Faible revenu des transporteurs Frein au développement socio économique	Transporteurs Opérateurs économiques Population Fonctionnaire ONG...	Faire le Plaidoyer auprès du gouvernement et de la société IFB pour la réhabilitation de 120 kilomètres de routes (Axe Mbata-Mbaïki, Mbata-Pissa et Batalimo)	Faire le Plaidoyer auprès du gouvernement et de la société IFB pour la réhabilitation de 120 kilomètres de routes (Axe Mbata-Mbaïki, Mbata-Pissa et Batalimo)	Service préfectoral des transports	Ministère transport IFB ; Municipalité
	Mauvaise organisation du secteur de transport			Organiser le secteur de transport	Organiser le secteur de transport		
	Nombre insuffisant de véhicule/motos de transports			Aménager 60 kilomètres de pistes rurales	Aménager 60 kilomètres de pistes rurales		
	Dégradation de l'état de route et pistes rurales						

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : TRANSPORT							
				Sensibiliser les FDS sur la déontologie professionnelle et mettre fin aux barrières et taxes illégales Organiser périodiquement des campagnes d'entretien des pistes rurales	Sensibiliser les FDS sur la déontologie professionnelle et mettre fin aux barrières et taxes illégales Organiser périodiquement des campagnes d'entretien des pistes rurales		
Surcharge de véhicule et transport des marchandises et personnes ensemble	Non respect de la réglementation en vigueur Non application des textes de la circulation routière par les forces de défense et de sécurité	Amortissement précoce des véhicules	Transporteurs Opérateurs économiques Population Fonctionnaire ONG...	Soumettre les véhicules à des vérifications techniques	Soumettre les véhicules à des vérifications techniques,	Service préfectoral des transports	Ministère transport IFB ; Municipalité
		Nombreux cas d'accident		Contrôler les véhicules en respectant les réglementations en vigueur,	Contrôler les véhicules en respectant les réglementations en vigueur,		
				Promouvoir du cantonnage manuel.	Promouvoir du cantonnage manuel.		
				Installer les panneaux de signalisation	Installer les panneaux de signalisation		

Les actions prioritaires retenues sont :

- Faire le plaidoyer auprès du gouvernement et de la société IFB pour la réhabilitation de 120 kilomètres de routes
- Aménager 60 kilomètres de pistes rurales
- Faire le Plaidoyer pour la réalisation de Trois (03) ponts
- Organiser périodiquement des patrouilles
- Faire le plaidoyer pour la dotation des forces de l'ordre de moyens roulants et autres
- Construire 03 postes avancés de brigade de gendarmerie
- Organiser périodiquement des campagnes d'entretien des pistes rurales

C5. La Communication

Tableau n°25 : Analyse des contraintes liées à la Communication

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : COMMUNICATION							
Absence de couverture en réseau téléphonique et Internet	Manque de volonté politique	Démotivation des investisseurs et des fonctionnaires et agents de l'Etat	Population	Plaider pour l'extension du réseau téléphonique et les installations des pilonnes des opérateurs surtout dans le 2 ^{ème} arrondissement de Bouchia	Plaider pour l'extension du réseau téléphonique et les installations des pilonnes des opérateurs surtout dans le 2 ^{ème} arrondissement de Bouchia	Direction Régionale de télécommunication	Ministère de la télécommunication ART Sociétés de téléphonie Municipalité
	Capacité limitée de consommation des produits de communication	Frein au développement socio-économique de la commune	Opérateurs économiques SDE	Installer 1 à 2 antennes relais à Bouchia,	Installer 1 à 2 antennes relais à Bouchia,		
		Difficultés de communiquer avec l'extérieur					
		L'enclavement intellectuel					

Les actions prioritaires retenues sont :

- Plaider pour l'extension du réseau téléphonique à Mbata
- Plaider pour l'installation des pilonnes des opérateurs à Mbata et surtout dans le 2^{ème} arrondissement de Bouchia.

C6. Le Commerce

Tableau n°26 : Analyse des contraintes liées au Commerce

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : COMMERCE							
Faible niveau de commercialisation des produits agropastoraux et manufacturés	Dégradation de route et piste Taxes et barrières illégales Manque d'encadrement des commerçants Absence de réseau téléphonique Manque et/ou insuffisance d'appui des partenaires Capacité limitée de la CECA d'appuyer les commerçants	Perte de capitaux Baisse de revenus des ménages et opérateurs économiques Frein au développement socio économique Méventes de certains produits commerciaux Prix élevé de certains produits de première nécessité Baisse des activités commerciales	Opérateurs économiques Population	Réhabiliter la route et les pistes Construire des boutiques et kiosques dans les marchés Mettre fin aux barrières et taxes illégales Encadrer et structurer les commerçants Organiser et Construire 06 hangars servant de marché hebdomadaire Renforcer la capacité financière de la CECA à soutenir les activités commerciales	Réhabiliter la route et les pistes Construire des boutiques et kiosques dans les marchés Mettre fin aux barrières et taxes illégales Encadrer et structurer les commerçants Organiser et construire 06 marchés hebdomadaires Renforcer la capacité financière de la CECA à soutenir les activités commerciales	Service préfectoral du Commerce	Municipalité Ministère Commerce IFB ORCCPA Autres

Les actions prioritaires retenues sont :

- Construire des hangars servant de marché hebdomadaire
- Construire des boutiques et kiosques dans les marchés
- Identifier et valoriser les sites touristiques

D. Développement des jeunes et les actions liées au genre

D1. Secteur de la Jeunesse et Sport

Tableau n°27 : Analyse des contraintes liées à la jeunesse

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : JEUNESSE, SPORTS, ARTS ET CULTURE							
Faible accès aux infrastructures socioprofessionnelles culturelles, éducatives et sportives	Insuffisance d'équipements/matériels d'animation culturelle	Délinquance juvénile Banditisme	Jeunes	Plaider pour la construction d'un terrain communal	Plaider pour la construction d'un terrain communal	Direction Régionale de la Jeunesse	Municipalité Ministère de la Jeunesse, Sports, IFB, PDRSO
		Injustice/Justice populaire		Plaider pour la construction de 03 centres culturels dans les arrondissements de la commune	Plaider pour la construction de 03 centres culturels dans les arrondissements de la commune		
	Insuffisance des structures socioéducatives et d'insertion socioéconomique	Nombre élevé de VGB sous toutes ses formes ; Insuffisance d'activités sportive et culturelle		Equiper les clubs sportifs/Réhabiliter le centre culturel et d'animation de Mbata	Equiper les clubs sportifs/Réhabiliter le centre culturel et d'animation de Mbata		
		Taux élevé d'analphabètes et de chômeurs		Organiser des campagnes d'IEC/CCC auprès des jeunes sur l'impact négatif de la justice populaire	Organiser des campagnes d'IEC/CCC auprès des jeunes sur l'impact négatif de la justice populaire		
	Manque d'appui technique financier et matériel	Manque d'encadrement de la jeunesse		Faire de plaidoyer sur la réouverture et réhabilitation du centre de la Jeunesse Pionnière de Molangué1	Faire de plaidoyer sur la réouverture et réhabilitation du centre de la Jeunesse Pionnière de Molangué1Molangué		
	Insuffisance du personnel à la Maison de jeunes			Faire de plaidoyer sur le renforcement des capacités de la Maison de Jeunes de Mbata en personnels, équipement et matériels	Faire de plaidoyer sur le renforcement des capacités de la Maison de Jeunes de Mbata en personnels, équipement et matériels		
	Manque d'encadrement de la jeunesse	Fermeture de la JPN de Molangué		Réhabiliter le centre culturel de Mbata	Réhabiliter le centre culturel de Mbata		
	Fermeture de la JPN de Molangué						

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : JEUNESSE, SPORTS, ARTS ET CULTURE							
Manque d'initiative de la part des jeunes	Absence/insuffisance d'association de jeunes,	Délinquance juvénile,		Plaider pour la construction de 03 terrains de sport d'arrondissement	Plaider pour la construction de 03 terrains de sport d'arrondissement	Direction Régionale de la Jeunesse	Municipalité Ministère de la Jeunesse, Sports, IFB, PDRSO
		Vagabondage,					
		Grossesse précoce,					
	Absence de Maisons des jeunes et de la culture dans les postes secondaires	Mariage précoce		Former des encadreurs techniques locaux,	Former des encadreurs techniques locaux,		
		Consommation des drogues					
		Taux élevé d'analphabétisme,					
Absence d'encadreurs techniques qualifiés.	Incivisme,						

Les actions prioritaires sont :

- Plaider pour la construction d'un terrain communal
- Plaider pour la construction de 03 terrains de sport d'arrondissement
- Organiser des campagnes d'IEC/CCC auprès des jeunes sur l'impact négatif de la justice populaire
- Faire de plaidoyer sur la réouverture et réhabilitation du centre de la Jeunesse Pionnière de Molangué1
- Faire de plaidoyer sur le renforcement des capacités de la Maison de Jeunes de Mbata en personnels, équipement et matériels
- Equiper les clubs sportifs/Réhabiliter le centre culturel et d'animation de Mbata.

D2. Genre et affaires sociales

Tableau n°28 : Analyse des contraintes liées au genre et les affaires sociales

Problèmes	Causes	Effets/conséquences	Cibles	Solutions possibles	Solutions retenues	Responsable	Partenaires
Secteur : GENRE, DEVELOPPEMENT ET AFFAIRES SOCIALES							
Faible taux d'accès des filles et femmes à l'alphabétisation	Mariage précoce Manque d'appui aux filles scolarisées	Insuffisance des femmes dans les instances de prises de décision et à l'emploi ;	Filles, et femme et jeunes, hommes	Construire un centre d'alphabétisation à Mbata centre	Construire un centre d'alphabétisation à Mbata centre	Direction Régionale des Affaires Sociales	Ministère Affaires Sociales ; OFCA ; Unicef ; UNFPA ; ONUFEM MINUSCA Ministère de la justice
Taux élevé de violence basée sur le genre	Méconnaissance du droit de la femme Consommation abusive de la drogue	Tortures Viol, honte		Identifier et élaborer des microprojets en direction des femmes	Identifier et élaborer des microprojets en direction des femmes		
				Construire un centre d'écoute et d'assistance juridique	Construire un centre d'écoute et d'assistance juridique		
				Vulgariser les textes et lois en faveur des femmes	Traduire les auteurs de VBG en justice		
				Traduire les auteurs de VBG en justice Militer pour le positionnement des femmes au cours des échéances électorales à venir	Militer pour le positionnement des femmes au cours des échéances électorales à venir		
Difficulté financière d'exercer les AGR	Manque de structuration et d'appui des partenaires et de microcrédits Mariage précoce	Pauvreté	Filles, et femme et jeunes	Améliorer les revenus annuels des femmes par la promotion des AGR porteuses Structurer les femmes en association ou groupement	Structurer les femmes en association ou groupement Améliorer les revenus annuels des femmes par la promotion des AGR porteuses		OFCA ; Unicef ; UNFPA ; ONUFEM MINUSCA
Faible implication des minorités dans la société	Analphabétisme Pesanteur culturelle	Discrimination stigmatisation	AKA	Alphabétiser les AKA Créer et construire un centre d'alphabétisation Accorder plus d'intérêt aux candidatures féminines et Aka pour les prochains recrutements du personnel de la mairie	Alphabétiser les AKA Créer et construire un centre d'alphabétisation à Motomato 3 Accorder plus d'intérêt aux candidatures féminines et Aka pour les prochains recrutements du personnel de la mairie	Secteur social	Mairie Social Mbaïki FNUAP Ministère éducation ONG

CHAPITRE V : PLANIFICATION STRATEGIQUE ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

5.1 Formulation de la vision de la commune

Le Comité de Planification Communal Elargi a mené une réflexion au niveau de l'identité future de Mbata. La vision du PDC a été ainsi formulée :

« D'ici 2029, la commune de Mbata est une ville dont l'économie est axée sur le développement des activités agropastorales et industrielles, où l'accès aux services sociaux de base est garanti par une collectivité dynamique et où règnent la paix et la justice sociale pour tous ».

La formulation de la vision se justifie par le fait qu'elle prend en compte exactement les leviers sur lesquels la commune peut compter dessus pour asseoir son développement.

Tout en se montrant conscients que cette vision ne va pas se réaliser immédiatement, la commune est déjà prête à définir les étapes qui pourront mener à celle-ci. Il a été toutefois difficile pour les membres du CPCE présents de définir un objectif général pour les dix (10) années à venir. Pour certains les résultats du premier PDC étant très maigres, de nouveaux objectifs doivent être fixés mais d'autres estiment qu'il faudrait continuer sur la même lancée pour parachever les actions qui ont déjà été enclenchées.

A. Objectifs du PDC

A1. Objectif global

Il s'agit pour la Commune de Mbata de se doter d'un document de référence, véritable feuille de route de l'autorité communale qui oriente les actions à mettre en œuvre à court à moyen et à long terme. L'objectif général formulé par les différents représentants des parties prenantes est celui :

« Assurer de meilleures conditions de vie pour la population de la Commune de Mbata, en s'appuyant sur le développement de l'agro industrie dans un souci de protection de l'environnement, et sur le dynamisme des collectivités territoriales, notamment dans la mise en place de services sociaux de qualité et la promotion de la culture ».

A2. Objectifs spécifiques

De façon plus spécifique, les objectifs spécifiques du PDC de Mbata visent à :

- Améliorer l'accès des populations aux infrastructures sociales de base à savoir, les soins de santé de qualité, l'accès à l'eau potable, l'éducation de base, l'enseignement primaire et secondaire de qualité et l'électrification rurale ;
- Promouvoir des filières agropastorales tout en préservant l'environnement ;
- Améliorer les conditions de vie de la femme et le respect de droit de l'homme ;
- Améliorer les infrastructures routières sur l'ensemble du territoire communal ;
- Animer et concrétiser les populations concernés sur la nécessité de leur participation effective dans toutes les initiatives de développement local ;
- Etablir de nouveaux rapports de travail entre les villages, la commune, les services publics et privés et les organismes de développement ;
- Développer les capacités de mobilisation des ressources financières et le renforcement des infrastructures socio-économiques ;
- Développer une politique de promotion culturelle, touristique et d'harmonie sociale ;
- Mettre en place une institution communale qui fonctionne bien et qui joue son véritable rôle d'acteur au centre de la dynamique du développement local du territoire

A3. Résultats attendus du PDC

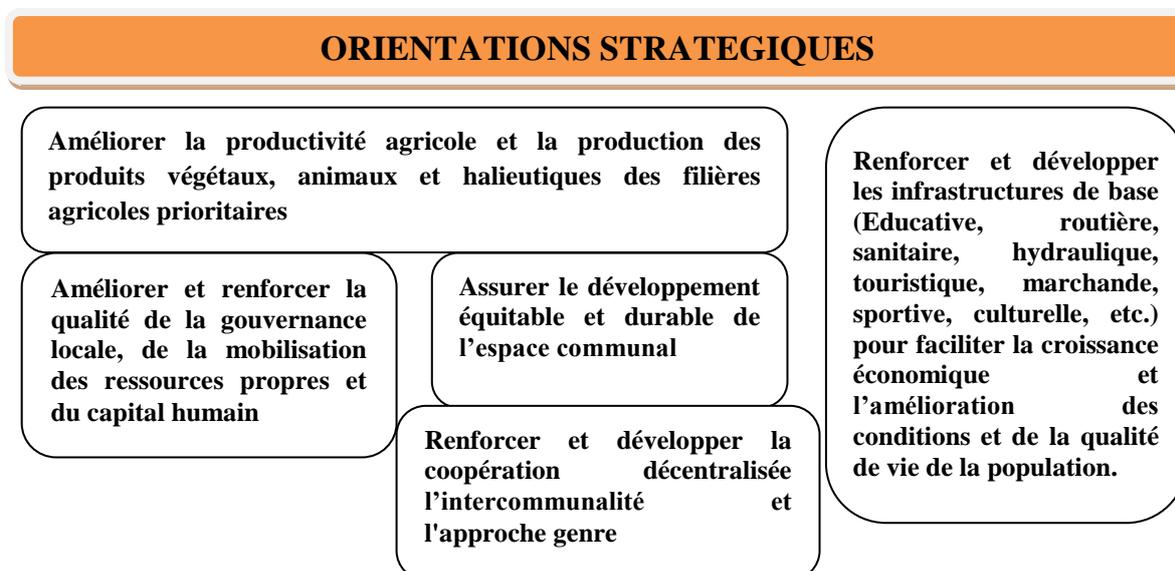
Les résultats attendus de la mise en œuvre du Plan de Développement Communal sont les suivants :

- Assurer les services sociaux de base à la population ;
- Promouvoir les filières agropastorales tout en préservant l'environnement ;
- Respecter les droits humains ;
- Améliorer les infrastructures routières et la libre circulation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire communal;
- Favoriser la participation des communautés dans les initiatives de développement ;
- Etablir de nouveaux rapports de travail entre les villages, la commune, les services publics et privés et les organismes de développement;
- Définir les orientations du développement local servant de référence à toute les actions;
- Développer les capacités de mobilisation des ressources financières et améliorer les infrastructures socio-économiques;
- Développer une politique de promotion culturelle, touristique et d'harmonie sociale ;
- Mettre en place une institution communale qui fonctionne bien et qui joue son véritable rôle d'acteur au centre de la dynamique du développement local du territoire;

Pour réaliser ces résultats, les orientations stratégiques pour lesquelles la commune a opté ont été définies :

B. Orientations stratégiques

Elles sont basées sur la vision de développement et à partir des facteurs (Atouts – Contraintes – Opportunités - Menaces) prioritaires issus de la problématique de développement de la commune. Au total, six (06) grands axes prioritaires ont été définis.



C. Objectifs de développement

L'examen de la vision de développement, des orientations stratégiques et des facteurs (Atouts – Contraintes – Opportunité - Menaces) prioritaires issus de la problématique de développement de la commune se dégage plusieurs objectifs. L'objectif de développement est de faire de la commune de Mbata en 2029 « *une ville dont l'économie est axée sur le développement des activités agropastorales et industrielles, où l'accès aux services sociaux de base est garanti par une collectivité dynamique et où règnent la paix et la justice sociale pour tous* ». De façon spécifiques il s'agira de :

Tableau n°28 : Objectifs spécifiques et ses composantes

Objectifs spécifiques	Composantes
Améliorer la productivité agricole et la production des produits végétaux, animaux et halieutiques des filières agricoles prioritaires	Amélioration de la productivité agricole par des techniques modernes de production (mécanisation, agroforesterie, etc.)
	Renforcement de la résilience des exploitations agricoles face aux changements climatiques
	Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables
Renforcer et développer les infrastructures de base (Educative, routière, sanitaire, hydraulique, touristique, marchande, sportive, culturelle, etc.) pour faciliter la croissance économique et l'amélioration des conditions et de la qualité de vie de la population	Renforcement des infrastructures de base (Educative, routière, sanitaire, sécuritaire et hydraulique, sportive, culturelle, culturelle, etc.).
Améliorer et renforcer la qualité de la gouvernance locale, de la mobilisation des ressources propres et du capital humain	Amélioration de la qualité des services administratifs donnés à la population ;
	Amélioration et renforcement du mécanisme de mobilisation des ressources propres ;
	Renforcement de capacité du personnel administratif ;
	Rendre compétitif le secteur artisanal dans la commune ;
	Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance
Assurer le développement équitable et durable de l'espace communal	Promotion de la sécurité foncière et de la planification spatiale (élaboration et mise en œuvre des outils de planification)
	Promotion de l'économie locale
	Amélioration de la gestion des ressources naturelles et du cadre de vie
	Renforcement de la gestion des risques naturels (inondation, érosion des sols, etc.)
	Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre de sécurité ;
	Renforcement des bases de l'économie
Renforcer et développer la coopération décentralisée et l'intercommunalité et l'approche genre	Renforcement de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité et l'approche genre
	Intégration du genre dans le processus de développement
	Renforcement des valeurs familiales et communautaires ;
	Renforcement des capacités des pauvres à participer au processus de décision et de production.

Source : Atelier de restitution/validation du DP et définition de vision, Novembre 2018

D. Cadrage des objectifs de développement avec les orientations nationales et internationales

Le PDC de Mbata présente un cadrage propre avec les objectifs du plan de Relèvement et de la Consolidation de la Paix en République Centrafrique(RCPA) et les objectifs du développement durable (ODD). Les différents objectifs de développement de la commune de Mbata sont en parfaite

conformité avec les dix sept (17) objectifs du développement durable et les trois (03) piliers du RCPCA à moyen terme.

Les trois (03) piliers du RCPCA à moyen terme sont :

- ⇒ ***Pilier I : Restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation ;***
- ⇒ ***Pilier II : Renouveler le contrat social entre l'État et la population ;***
- ⇒ ***Pilier III : Promouvoir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs.***

Le PDL demeure en liens avec les ODD et le RCPCA dans le cadre adéquat de mise en œuvre et valeur des projets de développement communaux répondant au plan national et international.

L'objectif de développement n°1 « ***Améliorer la productivité agricole et la production des produits végétaux, animaux et halieutiques des filières agricoles prioritaires*** » est en harmonie avec l'ODD 1, 2 et le RCPCA pilier III.

L'objectif de développement n°2 « ***Renforcer et développer les infrastructures de base (Educative, routière, sanitaire, hydraulique, touristique, marchande, sportive, culturelle, etc.) pour faciliter la croissance économique et l'amélioration des conditions et de la qualité de vie de la population*** » est fortement corrélé avec l'ODD 3, 4, 5, 6, 7, 8 et le RCPCA piliers II et III.

L'objectif de développement n°3 « ***Améliorer et renforcer la qualité de la gouvernance locale, de la mobilisation des ressources propres et du capital humain.*** » cadre avec les ODD 4, 16, 17 et le RCPCA piliers I et II.

Quant aux objectifs de développement n° 4 « ***Assurer le développement équitable et durable de l'espace communal*** » et n°5 « ***Renforcer et développer la coopération décentralisée et l'intercommunalité et l'approche genre*** », ils sont respectivement en harmonie avec les ODD 11, 13, 14, 15, et les trois (03) piliers du RCPCA.

CHAPITRE VI : PLAN ET PROGRAMME D' ACTIONS DE DEVELOPEMENT

6.1 Cadre logique par secteur

Le Tableau ci-dessous présente le cadre logique. Il comporte les différents objectifs de développement, les résultats attendus, les indicateurs, les sources de vérification et les différentes hypothèses liés à chaque objectif.

Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Faire de la commune de Mbata d'ici 2029, une ville dont l'économie est axée sur le développement des activités agropastorales et industrielles, où l'accès aux services sociaux de base est garanti par une collectivité dynamique et où règnent la paix et la justice sociale pour tous			
Objectif spécifique 1 : Améliorer la productivité agricole et la production des produits végétaux, animaux et halieutiques des filières agricoles prioritaires			
R.1.1 La productivité agricole est améliorée	D'ici 2029, la productivité agricole est améliorée de 15%	Rapports d'activités de la Mairie de Mbata	Aléas climatique Instabilité politique Crise économique
A.1.1.1 Doter les agriculteurs en semences améliorées et kits agricoles	D'ici la campagne agricole prochaine, au moins 1000 agriculteurs sont dotés de semences améliorées et kits agricoles	Rapports d'activités ONG ;	
A.1.1.2 Organiser et appuyer les agriculteurs dans le circuit de commercialisation	Au moins 50% des agriculteurs sont organisés et appuyés dans leur circuit de commercialisation	Rapports d'activités structures étatiques décentralisées	
A.1.1.3 Encadrer et structurer les agriculteurs	Au moins 65% des producteurs sont encadrés et structurés	Enquêtes de terrain	
A.1.1.4 Construire des aires de séchages	Au moins 15 aires de séchage sont construites dans les 04 arrondissements de la commune		
A.1.1.5 Organiser les producteurs par filière et redynamiser les coopératives existantes	D'ici 2029, au moins 1000 agriculteurs sont organisés par filière et les coopératives existantes sont redynamisées		
A.1.1.6 Faire des plaidoyers à l'endroit des IMF/ ONG/Etat pour la mise en place de crédits agricoles	Une (01) lettre de plaidoyer par mois aux Institution de Micro Finance / ONG/ Etat		
A.1.1.7 Faire des plaidoyers auprès des institutions spécialisées, pour l'amélioration de l'encadrement technique de 100 producteurs agricole	Une (01) lettre de plaidoyer par mois aux institutions spécialisée		
R.1.2 De nouvelles filières agricoles porteuses sont promues dans la Commune ;	Trois (03) filières agricoles porteuses promues		
A.1.2.1 Identifier de nouvelles filières agricoles porteuses	Trois (03) filières agricoles porteuses identifiées		
A.1.2.2 Encourager les producteurs à s'investir dans le développement de ces trois filières agricoles	70% des producteurs cultivent les trois nouvelles filières		
A.1.2.3 Faire un plaidoyer pour la mise à disposition de crédits orientés vers ces trois filières agricoles (Maraîchage, banane plantain, palmier à huile,)	Une (01) lettre de plaidoyer adressé aux autorités étatiques et PTFs		
A.1.2.4 Développer 2 séances d'IEC/CC et 4 sessions de formation de renforcement des capacités de 50 éleveurs en techniques d'élevage	Deux (02) séances d'IEC/CC et 4 sessions de formation réalisées		
A.1.2.5 Faire le plaidoyer à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers/ONG/Etat pour l'octroi de crédits à 20 éleveurs	Une (01) lettre de plaidoyer par mois aux Partenaires Techniques et Financiers/ONG/Etat Les 20 éleveurs ont bénéficié de crédits d'élevage		
A.1.2.6 Appuyer la création et l'animation d'un cadre de concertation des pêcheurs au niveau communal	Un (01) cadre de concertation des pêcheurs créé		
A.1.2.7 Faire des plaidoyers auprès du Ministère de l'Elevage pour l'intégration et l'augmentation de l'effectif des techniciens d'élevage dans la commune	Une (01) lettre de plaidoyer par mois au Ministère de l'Elevage et des partenaires techniques et financiers		
A.1.2.8 Installer des pharmacies vétérinaires à Mbata, Bouchia, Bokanga et Belou	04 pharmacies vétérinaires sont installées dans les 04 arrondissements de la commune		
A.1.2.9 Faire des plaidoyers auprès du Ministère de l'Elevage et des partenaires financiers pour la dotation des techniciens vétérinaires en moyens roulants	Une (01) lettre de plaidoyer par mois au Ministère de l'Elevage et des partenaires techniques et financiers		
A.1.2.10 Restructurer et recapitaliser les éleveurs avec les races	Au moins 50 éleveurs sont restructurés et recapitalisés en races		

Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Faire de la commune de Mbata d'ici 2029, une ville dont l'économie est axée sur le développement des activités agropastorales et industrielles, où l'accès aux services sociaux de base est garanti par une collectivité dynamique et où règnent la paix et la justice sociale pour tous			
améliorées	améliorées		
A.1.2.11 Faire des plaidoyers à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers/ONG/Etat pour l'octroi de crédit aux acteurs de la filière piscicole	Une (01) lettre de plaidoyer par mois aux Partenaires Techniques et Financiers/ONG/Etat		
A.1.2.12 Organiser 2 séances de sensibilisation et d'encouragement des anciens pisciculteurs à relancer leurs activités de production piscicole dans la commune	Deux (02) séances de sensibilisation et d'encouragement des anciens pisciculteurs à relancer leurs activités de production piscicole dans la commune		
R.1.3 La sécurité alimentaire est améliorée	D'ici 2029, réduire de 20% l'insécurité alimentaires des personnes les plus vulnérables		
A.1.3.1 Plaider pour la mise en place de banques alimentaires et de filets sociaux adaptés aux groupes vulnérables	Une (01) lettre de plaidoyer adressé aux autorités étatiques et PTFs		
A.1.3.2 Euvrer pour l'augmentation de la production agricole	Taux d'augmentation de la production agricole		
R.1.4 La sécurité nutritionnelle est améliorée	D'ici 2022, la mortalité infantile du fait de la malnutrition est réduit de 10%		
A.1.4.1 Valoriser les produits locaux dans la lutte contre la malnutrition	Nombre de produits locaux valorisés		
A.1.4.2 Prendre en compte les actions de lutte contre la malnutrition dans les processus de planification et de mise en œuvre des actions du secteur agricole	Nombre des actions spécifiques mises en œuvre		Aléas climatique Instabilité politique Crise économique
R.1.5 L'accès au foncier au profit des hommes et des femmes est assuré	D'ici à 2029, 30% des femmes et des hommes ont une égalité de chance dans l'accès aux terres agricoles		
A.1.5.1 Vulgariser les textes de loi sur le foncier	Deux (02) séances vulgarisation des textes de loi sur le foncier organisées		
A.1.5.2 Faire des plaidoyers à l'endroit de l'Etat et des PTF pour élargir les PFR à la commune	Une (01) lettre de plaidoyer adressé aux autorités étatiques et PTFs		
A.1.5.3 Faire des plaidoyers pour la gestion foncière dans une logique de promotion des filières	Une (01) lettre de plaidoyer adressé aux autorités étatiques et PTFs		
A.1.5.4 Sensibiliser les propriétaires terriens sur l'utilisation des terres	Deux (02) séances sensibilisation des propriétaires terriens sur l'utilisation des terres réalisées		
Objectif spécifique 2 : Renforcer et développer les infrastructures de base (Educatif, routière, sanitaire, sécuritaire, hydraulique, touristique, marchande, sportive, culturelle et culturelle, etc.) pour faciliter la croissance économique et l'amélioration de la qualité et des conditions de vie			
R.2.1 Le niveau de service et d'infrastructures routières et sécuritaires sont renforcées			
A.2.1.1 Faire le Plaidoyer auprès du gouvernement et de la société IFB pour la réhabilitation de 120 kilomètres de routes (Axe Mbata-Mbaiki, Mbata-Pissa et Batalimo)	117 kilomètres de routes sont réhabilitées	Rapports d'activités de la Mairie de Mbata ;	Aléas climatique Instabilité politique Crise économique
A.2.1.2 Aménager 60 kilomètres de pistes rurales	60 kilomètres de pistes rurales sont aménagées	Rapports d'activités ONG ;	
A.2.1.3 Faire le Plaidoyer pour la réalisation de deux (02) ponts	Deux (02) ponts sont réalisés à Mbata et Belou 3		
A.2.1.4 Construire 03 postes avancés de brigade de gendarmerie	03 postes avancés de brigade réalisés (Bouchia, Belou et Bokanga)		
A.2.1.5 Organiser périodiquement des patrouilles	Un (01) patrouille par trimestre	Rapports d'activités structures étatiques	
A.2.1.6 Faire le plaidoyer pour la dotation des forces de l'ordre de	Une (01) lettre de plaidoyer est adressée à l'autorité concernée		

Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Faire de la commune de Mbata d'ici 2029, une ville dont l'économie est axée sur le développement des activités agropastorales et industrielles, où l'accès aux services sociaux de base est garanti par une collectivité dynamique et où règnent la paix et la justice sociale pour tous			
moyens roulants et autres		décentralisées	
A.2.1.7 Organiser périodiquement des campagnes d'entretien des pistes rurales	Une (01) campagne d'entretien des pistes rurales réalisée par trimestre	Enquêtes de terrain.	
R.2.2 Le niveau de service et d'infrastructures éducatives est renforcé			
A.2.2.1 Sensibiliser les parents sur l'importance de la préscolarisation	PV réunion de sensibilisation ; Archives Mairie		
A.3.2.3 Construire et équiper les écoles maternelles dans les 04 arrondissements de la commune	04 bâtiments de 04 salles de classes disponibles avec chacun un bureau ; PV de réception		
A.2.2.4 Ré-ouvrir les écoles de Bossimba, Saguila et Motomato3	Un (01) cérémonie d'ouverture par école est organisée ; Rapport et/ou PV d'ouverture		
A.2.2.5 Plaidoyer pour la dotation des écoles du F1 en matériels didactiques, manuels et mobiliers	Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de l'Education ; Un (01) cérémonie de remise officielle est organisée par école ; PV de réception		
A.2.2.6 Construire de nouveaux bâtiments scolaires dans les écoles de Mbata garçon, Mbata fille, Belou, Bangui-Bouchia, Bondo, Bouchia, Bokanga, Machado et les collèges de Mbata et Biami	10 bâtiments de 24 salles de classes construits PV de réception ; Une (1) cérémonie de remise du bâtiment par école		
A.3.2.6 Faire le plaidoyer pour la création des centres d'alphabétisation fonctionnelle dans les écoles de la commune	Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de l'Education Nationale pour la création des centres d'alphabétisation fonctionnelle 20% de la population est alphabétisée		
A.2.2.7 Construire des forages et latrines dans les écoles primaires et collèges de la commune	Des forages et latrines sont disponibles et fonctionnels PV de réception		
A.2.2.8 Renforcer l'effectif du personnel en enseignants qualifiés dans les écoles et collèges de la commune	Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de l'Education ; Décision d'affectation Nombre des écoles et collèges dont l'effectif du personnel en enseignants qualifiés est renforcé.		
A.2.2.9 Promouvoir l'excellence dans les établissements primaires et secondaires de la commune	Un (01) cérémonie par an de remise de prix aux élèves est organisée		
A.2.2.9 Organiser des campagnes IEC pour la scolarisation et le maintien des enfants filles à l'école	Une (01) campagne d'IEC par an pour la scolarisation et le maintien des enfants filles à l'école		
R.2.3 Le niveau de service et d'infrastructures sanitaires est renforcé			
A.2.3.1 Faire le plaidoyer pour l'affectation des personnels qualifiés et le recrutement d'agents de santé complémentaires	Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de la Santé Publique pour le recrutement d'agents de santé complémentaires ; Décision d'affectation		
A.2.3.2 Faire le plaidoyer pour le renforcement périodique des capacités des agents de santé (même ceux qui auraient été recrutés par la mairie) et du Coges	Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de la Santé ; Rapport de fin de formation		

Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Faire de la commune de Mbata d'ici 2029, une ville dont l'économie est axée sur le développement des activités agropastorales et industrielles, où l'accès aux services sociaux de base est garanti par une collectivité dynamique et où règnent la paix et la justice sociale pour tous			
A.2.3.3 Organiser des séances d'IEC sur l'importance et les bienfaits de la fréquentation des FOSA	Une (01) séance d'IEC sur l'importance et les bienfaits de la fréquentation des FOSA		
A.2.3.4 Dynamiser les Comités de Gestion des FOSA	Rapports de gestions fournis par les COGES et le district sanitaire		
A.2.3.5 Construire et électrifier des bâtiments annexes dans les FOSA de Yalé, Bokanga et Bangui-Bouchia	03 bâtiments construits ; PV de réception des bâtiments		
A.2.3.6 Faire le plaidoyer pour la construction d'un Bloc opératoire à Mbata centre	Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de la Santé ; PV de réception ; 1 bloc opératoire construit		
A.2.3.7 Organiser des séances de CCC sur le paludisme, la nutrition et la consommation de stupéfiants	Quatre (04) séances de CCC sur le paludisme, la nutrition et la consommation de stupéfiants dans la commune		
A.2.3.8 Faire le plaidoyer pour la réouverture du poste de santé de Boboua	Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de la Santé ; Une (01) cérémonie d'ouverture organisée		
A.2.3.9 Plaider sur la dotation et équipement les FOSA de Molangué 1, Bokanga, Yalé, Bangui-Bouchia, Bouchia, Belou et Mbata centre en matériels biomédicaux et équipements	Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de la Santé et aux partenaires ; Nombre des FOSA dotées en équipements PV de réception		
A.2.3.10 Appuyer périodiquement l'organisation des visites médicales dans les écoles de la commune	Une (01) campagne de visites médicales dans les écoles de la commune		
A.2.3.11 Appuyer la désinfection ou le traitement périodique des puits traditionnels	Une (01) campagne de traitement périodique des puits traditionnels		
R.2.4 Le niveau de service et d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement est renforcé			
A.2.4.1 Organiser des campagnes d'IEC auprès des populations sur l'utilisation de l'eau potable comme eau de boisson	Un (01) séance d'IEC organisée sur l'utilisation de l'eau potable comme eau de boisson par arrondissement		
A.2.4.2 Construire 31 forages dans certains villages de la commune	31 forages construits, disponibles et fonctionnels PV des réceptions		
A.2.4.3 Encourager la construction des latrines familiales, institutionnelles et publiques	Nombre d'initiative ou nombre de latrines construites par nature (familiale, institutionnelle, publique)		
A.2.4.3 Organiser des campagnes d'IEC à l'utilisation et l'entretien des latrines	Au moins une (01) séance d'IEC par an organisée à l'utilisation et l'entretien des latrines par arrondissement		
R.2.5 Le niveau de service et d'infrastructures énergétiques et de communications est renforcé			
A.2.5.1 Faire le plaidoyer pour l'éclairage public de la ville et des chefs lieux d'arrondissements par des lampes solaires	Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de l'Energie ; Rapport d'activité		
A.2.5.2 Plaider pour l'extension du réseau téléphonique et les installations des pilotes des opérateurs surtout dans le 2 ^{ème} arrondissement de Bouchia	Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de la Télécommunication et les opérateurs de la téléphonie ; Une (01) cérémonie d'inauguration		
R.2.6 Le niveau de service et d'infrastructures sportives et de loisirs est renforcé			
A.2.6.1 Plaider pour la construction d'un terrain communal	Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de la Jeunesse et		

Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Faire de la commune de Mbata d'ici 2029, une ville dont l'économie est axée sur le développement des activités agropastorales et industrielles, où l'accès aux services sociaux de base est garanti par une collectivité dynamique et où règnent la paix et la justice sociale pour tous			
	Sports		
A.2.6.2 Plaider pour la construction de 03 terrains de sport d'arrondissement	Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de la Jeunesse et Sports		
A.2.6.3 Plaider pour la construction de 03 centres culturels dans les arrondissements de la commune	Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de la Jeunesse et Sports		
A.2.6.4 Organiser des campagnes d'IEC/CCC auprès des jeunes sur l'impact négatif de la justice populaire	Quatre (04) séances d'IEC/CCC organisées		
A.2.5 Faire de plaidoyer sur la réouverture et réhabilitation du centre de la Jeunesse Pionnière de Molangué1	Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Haut Commissariat à la JPN PV de réouverture		
A.2.6 Equiper les clubs sportifs/Réhabiliter le centre culturel et d'animation de Mbata	Nombre des clubs sportifs équipés PV de remise		
A.2.6.7 Faire de plaidoyer sur le renforcement des capacités de la Maison de Jeunes de Mbata en personnels, équipement et matériels	Une (01) lettre de plaidoyer adressée au Ministère de la Jeunesse et Sports et aux partenaires Rapport d'activités		
R.2.7 Le niveau de service et d'infrastructures touristiques et marchandes est renforcé			
A.2.7.1 Identifier et valoriser les sites touristiques	Nombre des sites touristiques valorisés		
A.2.7.2 Construire des boutiques et kiosques dans les marchés	Nombre de boutiques et kiosques construits		
A.2.7.3 Construire 06 hangars servant de marché hebdomadaire	06 hangars de marché hebdomadaire construits ; PV de restitution		
R.2.8 Le secteur artisanal est compétitif			
A.2.8.1 Créer et actualiser un répertoire des artisans de la commune	Un (01) répertoire des artisans crée		
A.2.8.2 Formaliser dix (10) entreprises artisanales	10 entreprises artisanales		
A.2.8.3 Organiser une journée communale de l'artisanat	Une (01) journée communale de l'artisanat		
A.2.8.4 Identifier et promouvoir 10 produits artisanaux	10 produits artisanaux		
A.2.8.5 Sensibiliser les artisans locaux à participer aux appels à candidature aux Marchés Publics au niveau national	Nombre de marchés publics gagné		
Objectif spécifique 3 : Améliorer et renforcer la qualité de la gouvernance locale, de la mobilisation des ressources propres et du capital humain			
R.3.1 La qualité des services donnés à la population est améliorée		Rapports d'activités Mairie de Mbata ; Rapports d'activités PTF Rapports d'activités ONG ; Rapports d'activités SDE Enquêtes de terrain	Instabilité politique ; Crise économique Aléas climatiques
A.3.1.1 Doter chaque service communal et chaque bureaux d'arrondissement de machines à écrire et de mobiliers adéquats	Nombre/types d'équipements acquis		
A.3.1.2. Informatiser les services état civil, économique et financier	Nombre/type d'équipements informatiques acquis par service		
A.3.1.3 Elaborer un manuel de Procédure Administrative et Financière	Un (01) manuel de Procédure Administrative et Financière disponible		
R.3.2 La mobilisation des ressources propres est améliorée			
A.3.2.1 Organiser des marchés par secteur d'activité	03 marchés par secteur d'activité		
A.3.2.2 Organiser la collecte des taxes par secteur d'activité	Fréquence de collecte de taxes		
A.3.2.4 Créer et Rendre fonctionnel un cadre de concertation des acteurs économiques	Nombre d'activité de concertation des acteurs économiques		

Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Faire de la commune de Mbata d'ici 2029, une ville dont l'économie est axée sur le développement des activités agropastorales et industrielles, où l'accès aux services sociaux de base est garanti par une collectivité dynamique et où règnent la paix et la justice sociale pour tous			
A.3.2.5 Répertoire les produits taxables	Un (01) répertoire de produits taxables		
A.3.2.6 Etudier et rendre fonctionnels des mécanismes de mobilisation des ressources propres de la commune	Au moins deux (02) mécanismes de mobilisation des ressources propres sont mis en œuvre		
A.3.2.7 Créer et rendre fonctionnel le comité de suivi-évaluation de mobilisation des ressources financières dans les marchés, les gares routières et les points d'eau de la commune	PV de la création du comité de suivi-évaluation Nombre du rapport d'activité du comité de suivi-évaluation		
R.3.3 L'administration communale dispose d'un personnel adéquat			
A.3.3.1 Plaider pour le renforcement de l'effectif du personnel dans les services déconcentrés de l'Etat	Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Etat (différents SDE présents dans la commune et autres...)		
A.3.3.2 Elaborer un plan de formation et de renforcement des capacités de l'administration communale	Un (01) plan de formation et de renforcement des capacités de l'administration communale		
A.3.3.3 Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités de l'administration communale	Rapport de renforcement des capacités		
A.3.3.4 Réaliser un diagnostic institutionnel et organisationnel des services communaux et des commissions permanentes de la mairie	Un (01) diagnostic institutionnel et organisationnel des services communaux et des commissions permanentes de la mairie		
A.3.3.5 Mettre en œuvre les recommandations du diagnostic institutionnel et organisationnel	Rapport de mise en œuvre des recommandations		
A.3.3.6 Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	Un (01) plan de communication disponible		
Objectif spécifique 4 : Assurer le développement équitable et durable de l'espace communal			
R.4.1 Le foncier est sécurisé et les outils de planification spatiale disponibles		Rapports d'activités Mairie de Mbata ; Rapports d'activités PTF Rapports d'activités ONG ; Rapports d'activités SDE Enquêtes de terrain	Aléas climatique Instabilité politique Crise économique
A.4.1.1 Elaborer le Plan Foncier Rural	Le PFR est élaboré ;		
A.4.1.2 Rendre disponible le Registre Foncier Rural	Le registre foncier rural est disponible		
A.4.1.3 Elaborer le Schéma Directeur d'Aménagement Communal et le Plan de Développement Urbain	Deux outils de planifications sont élaborés ou actualisés ;		
R.4.2 Les Petites et Moyennes Entreprise prospèrent			
A.4.2.1 Renforcer les capacités des transformateurs/transformatrices sur les techniques améliorées de transformation	Deux (02) de renforcement de capacités des transformateurs/transformatrices sur les techniques améliorées de transformation		
A.4.2.2 Faire des plaidoyers à l'endroit des PTF/ONG/Etat pour l'acquisition des équipements de transformation adaptés/améliorés	Une (01) lettre de plaidoyer adressée aux PTF/ONG/Etat pour l'acquisition des équipements de transformation adaptés/améliorés		
A.4.2.3 Appuyer la vulgarisation des équipements de transformation adaptés/améliorés	Nombre d'appui		
A.4.2.4 Faire la promotion des produits transformés à travers l'organisation de foires commerciales	Deux (02) séances de foires commerciales		
R.4.3 La gestion des ressources naturelles est améliorée			
A.4.3.1 Vulgariser les textes de lois en vigueur dans le secteur	Nombre de textes de lois vulgarisés		
A.4.3.2 Créer et rendre fonctionnel un comité communal de protection	PV de création et rapport d'activités du comité communal de		

Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Faire de la commune de Mbata d'ici 2029, une ville dont l'économie est axée sur le développement des activités agropastorales et industrielles, où l'accès aux services sociaux de base est garanti par une collectivité dynamique et où règnent la paix et la justice sociale pour tous			
des ressources naturelles	protection des ressources naturelles		
A.4.3.3 Réduire de 60% l'usage des engins prohibés de pêche et chasse	Nombre des pêcheurs sensibilisés sur les bonnes pratiques de pêche et chasse L'utilisation des engins prohibés est réduite chaque année de 20 %		
A.4.4.4 Organiser des séances d'Informations, d'Echanges et de Communications sur les bonnes pratiques de pêches	Au moins deux (02) séances d'informations et d'échange organisées		
A.4.4.5 Elaborer et faire respecter un calendrier communal de pêche et chasse	Un calendrier communal de pêche et chasse disponible		
A.4.4.5 Encourager la création de plantation privée notamment avec les espèces endogènes dans chaque arrondissement	20% de la population crée des plantations privées		
A.4.4.6 Créer et rendre fonctionnel les unités de traitements des déchets solides et les ONGS de pré-collectes dans la commune	PV ou arrêté communal de création des unités de traitements des déchets solides et ménagers disponibles Nombre d'ONGS de pré-collectes recensées ; Rapport d'activités du comité		
A.4.4.7 Organiser périodiquement des séances d'IEC sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement	Au moins une (1) séance de sensibilisation est organisée par an et par arrondissement sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement		
A.4.4.8 Instaurer les poubelles publiques	Système de poubelles publiques instaurées		
A.4.4.9 Créer et instaurer le service d'hygiène/voirie à la Mairie et les postes secondaires	Nombre de service d'hygiène instaurés Nombre de rapports d'activités réalisées		
Objectif spécifique 5 : Renforcer et développer la coopération décentralisée et l'intercommunalité et L'approche genre			
R.5.1 La coopération décentralisée est développée		Mairie de Mbata ; Rapports d'activités PTF Rapports d'activités ONG ; Rapports d'activités SDE Enquêtes de terrain	Instabilité politique ; Crise économique ;
A.5.1.1 Identifier et entrer en partenariat / jumelage avec d'autres communes étrangères pour des projets d'intérêt commun	Mbata est en coopération décentralisées avec 05 villes des pays d'Afrique et du monde		
R.5.2 L'intercommunalité est développée concrètement avec les communes voisines			
A.5.2.1 Contribuer au renforcement de l'intercommunalité entre les communes voisines à Mbata	Nombre de synergie d'action avec les communes voisines		
A.5.2.2 Identifier et réaliser des projets d'intérêt commun avec d'autres communes nationales	Nombre de projets d'intérêt commun réalisés		
R.5.3 Les femmes sont impliquées dans le développement de la commune			
A.5.3.1 Améliorer les revenus annuels des femmes par la promotion des AGR porteuses	Niveau de revenus annuels des femmes		
A.5.3.2 Identifier et élaborer des microprojets en direction des femmes	Nombre de projet en faveur des femmes		
R.5.4 Les femmes et les hommes sont équitablement impliqués comme des décideurs			
A.5.4.1 Militer pour le positionnement des femmes au cours des échéances électorales à venir	Nombre de femmes et d'hommes élus dans les instances communales		
A.5.4.2 Accorder plus d'intérêt aux candidatures féminines pour les prochains recrutements du personnel de la mairie	Nombre de femmes et d'hommes dans l'administration communale		

6.2 Plan d'action décennale de développement de la commune

Deux documents ont servi de levier pour la détermination des critères : l'**Ordonnance 88** et le projet de **Loi** en cours d'adoption au niveau de l'Assemblée Nationale. Ces deux documents juridiques ont orienté les choix des actions qui doivent être en adéquation avec les axes prioritaires de développement retenus et qui sont en parfaite cohérence avec les domaines de compétences de la commune à savoir :

- Le foncier et l'aménagement du territoire
- L'environnement et la gestion des ressources naturelles
- Développement économique et planification
- La santé, de l'hygiène et de l'action sociale
- L'éducation, l'alphabétisation et de la formation professionnelle
- Culture, des sports et des loisirs, artisanats
- Des pompes funèbres et cimetières
- L'eau et l'électricité
- Marchés, abattoirs et foires

Pour guider les participants de l'atelier dans le choix des actions à inscrire au Plan d'actions en procédant à des arbitrages, en cas de divergences, les critères suivants sont proposés:

i) Pertinence des solutions par rapport aux problèmes et difficultés soulevés par les populations ;

ii) Légitimité des solutions proposées : Elle vise à s'assurer que les solutions proposées:

- Répondent aux stratégies et aux normes sectorielles du domaine en question (Education, Santé, Hydraulique, Environnement...)
- Tiennent compte de l'importance numérique du groupe cible ou bénéficiaire, de son niveau d'organisation, de ses compétences à gérer l'intervention.
- Tiennent compte de l'implication des femmes et des jeunes dans les solutions proposées.
- Appuient la cohésion du groupe cible.
- Concourent à la réalisation efficacement au développement durable de la commune

iii) Impacts des solutions proposées sur le développement local et sur l'environnement à travers:

- Les possibilités d'amélioration des revenus locaux ;
- Les chances de création d'emplois ;
- La fixation des populations au terroir ;
- L'amélioration du niveau de santé local ;
- La préservation de l'environnement ;
- Le gain de temps et d'effort des bénéficiaires de l'action ;
- Contribuent à la réalisation du RCPCA et des ODD.

Le Tableau ci-dessous présente le plan d'action décennale. Il comporte les résultats, les activités, les acteurs responsables, la localisation, la période d'exécution et le coût estimatif de chaque activité.

Tableau n°30 : Plan d'action

Résultats	Activités (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unit	Nbre / Qté	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)										Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
PROGRAMME 1 : Amélioration de la productivité agricole et la production végétale, animale et halieutique des filières agricoles prioritaires																	
Objectif spécifique 1 : Amélioration de la productivité agricole par des techniques modernes de production																	
R.1.1 La productivité agricole est améliorée de 15%	Organiser et appuyer les agriculteurs dans leurs circuits de commercialisation	Belou, Bokanga, Bouchia et Mbata	500 000	4	2 000 000	200 000										Ministère de l'agriculture, Ministère du commerce Mairie, FAO	
	Encadrer et structurer les agriculteurs	Toute la commune	1 500 000	4	6 000 000	600 000										Ministère de l'agriculture, Mairie	
	Construire des aires de séchages	Toute la commune	6 500 000	10 000 000	65 000 000	650 000										FAO, PDRSO, Mairie, IFB	
	Organiser les producteurs par filière et redynamiser les coopératives existantes	Toute la commune	200 000	4	800 000	80 000										Ministère de l'agriculture, FAO, Mairie	
	Faire des plaidoyers à l'endroit des IMF/ONG/Etat pour la mise en place des crédits agricoles	Mbata	25 000	4	100 000	10 000										Ministère de l'agriculture, Ministère du commerce Mairie, FAO	
	Faire des plaidoyers auprès des institutions spécialisées pour l'amélioration de l'encadrement technique de 100 agriculteurs	Belou, Bokanga, Bouchia et Mbata centre	25 000	4	100 000	10 000										Ministère de l'agriculture, Mairie, PDRSO, FAO	
R.1.2 De nouvelles filières agricoles	Identifier de nouvelles filières agricoles porteuses	Toute la commune	317 000	3	951 000	500 000									Ministère de l'agriculture, Mairie, FAO, PDRSO		

Résultats	Activités (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unit	Nbre / Qté	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)										Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
porteurs sont promus dans la Commune	Encourager les producteurs à s'investir dans le développement de ces trois filières agricoles	Toute la commune	100 000	20	20 000 000	2 000 000											Ministère de l'agriculture, Mairie, FAO, PDRSO
	Faire un plaidoyer pour la mise à disposition de crédits orientés vers ces trois filières agricoles (banane Plantain, palmier à huile.)	Toute la commune	25 000	4	100 000	10 000											Ministère de l'agriculture, Mairie, FAO, PDRSO
R.1.3 La production animale est améliorée de 15%	Développer 2 séances d'IEC/CC et 4 sessions de formation de renforcement des capacités de 50 éleveurs en techniques d'élevage	Toute la commune	100 000	4	400 000	40 000											Ministère du développement de l'élevage et de la santé animale, Mairie, FAO, PDRSO
	Faire des plaidoyers auprès du Ministère de l'Élevage pour l'intégration et l'augmentation de l'effectif des techniciens d'élevage dans la commune	Bangui	25 000	4	100 000	10 000											Mairie, Préfecture
	Installer des pharmacies vétérinaires à Mbata,	Bokanga, Belou, Bouchia et	5000 000	4	20 000 000	200 000											Ministère du développement de l'élevage

Résultats	Activités (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unit	Nbre / Qté	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)										Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
	Bouchia, Bokanga et Belou	Mbata															et de la santé animale, Mairie, FAO, PDRSO
	Faire des plaidoyers auprès du Ministère de l'Élevage et des partenaires financiers pour la dotation des techniciens vétérinaires en moyens roulants	Bangui	25 000	4	100 000	10 000											Ministère du développement de l'élevage et de la santé animale, Mairie, FAO, PDRSO
R.1.3 La production animale est améliorée de 15%	Appuyer la création et l'animation d'un cadre de concertation des pêcheurs au niveau communal	Toute la commune	150 000	1	150 000	15 000											Ministère des Eaux et Forêts, Mairie, FAO, PDRSO
	Faire des plaidoyers à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers/ONG/État pour l'octroi de crédit aux acteurs de la filière piscicole	Bangui	25 000	2	100 000	10 000											Ministère des Eaux et Forêts, Ministère de l'agriculture, Mairie, FAO, PDRSO
	Organiser 4 séances de sensibilisation et d'encouragement des anciens pisciculteurs à relancer leurs activités de	Toute la commune	200 000	4	800 000	80 000											Ministère des Eaux et Forêts, Ministère de l'agriculture, Mairie, FAO, PDRSO

Résultats	Activités (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unit	Nbre / Qté	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)										Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
	production piscicole dans la commune																
Sous- Total Projet 1 :					116 701 000	16 700 000											
R.1.4 Les semences et plants de qualité sont disponibles et facilement accessibles	Inciter les agriculteurs, pêcheurs et éleveurs à l'utilisation des semences et plants améliorés	Toute la commune	5 000 000		5 000 000	500 000											Ministère des Eaux et Forêts, Ministère de l'agriculture, Mairie, FAO, PDRSO
R.1.5 L'accès au foncier au profit des hommes et des femmes est assuré	Vulgariser les textes de loi sur le foncier	Toute la commune	1 000 000	1	1 000 000	100 000											Mairie, Ministère de l'urbanisme, Ministère des Eaux et Forêts, PDRSO
	Faire des plaidoyers à l'endroit de l'Etat et des PTF pour élargir les PFR à la commune	Toute la commune (Bangui)	25 000	4	100 000	10 000											Mairie, Ministère de l'urbanisme, Ministère des Eaux et Forêts, PDRSO
Objectif spécifique 2 : Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations																	
R.2.1 La sécurité alimentaire est améliorée	Plaider pour la mise en place de banques alimentaires et de filets sociaux adaptés aux groupes vulnérables	Toute la commune	5 000 000	1	5 000 000	50 000											Mairie, Ministère de l'agriculture, Ministère de l'élevage, FAO, PAM
R.2.2 La sécurité nutritionnelle est améliorée	Valoriser les produits locaux dans la lutte contre la malnutrition	Toute la commune	500 000	-	500 000	50 000											Mairie, Ministère de la santé publique, Ministère de l'agriculture, Ministère de

Résultats	Activités (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unit	Nbre / Qté	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)										Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
	Saguila et Motomato3	Motomato3															l'éducation nationale, APE, IFB, Eglise Catholique
	Plaidoyer pour la dotation des écoles du F1 en matériels didactiques, manuels et mobiliers	17 écoles de la commune	5000 000	17	85 000 000	8 500 000											Mairie, Ministère de l'éducation nationale, APE, IFB, Eglise Catholique
	Construire de nouveaux bâtiments scolaires dans les écoles de la commune	Mbata garçon, Mbata fille, Belou, Bgui-B/chia, Bondo, Bouchia, Bokanga, Machado Collèges de Mbata et Biami	12 000 000	10	120 000 000	1 200 000											Mairie, Ministère de l'éducation nationale, APE, IFB, Eglise Catholique
	Promouvoir l'excellence dans les établissements primaires et secondaires de la commune	17 écoles primaires 02 Collèges	100 000	19	1 900 000	190 000											Mairie, Ministère de l'éducation nationale, APE, IFB, Eglise Catholique
	Organiser des campagnes IEC pour la scolarisation et le maintien des enfants filles à l'école	Toute la commune	250 000	4	1 000 000	100 000											Mairie, Ministère de l'éducation nationale, APE, IFB, Eglise Catholique

Résultats	Activités (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unit	Nbre / Qté	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)										Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
R.3.2 Le niveau de service et d'infrastructures sanitaires est renforcé	Faire le plaidoyer pour l'affectation des personnels qualifiés et le recrutement d'agents de santé complémentaires	Toutes les 10 FOSA de la commune	Coût administratif	-	Coût administratif	Coût administratif											Mairie, Ministère de la santé publique, Préfecture, Ministère de la Fonction Publique
	Faire le plaidoyer pour le renforcement périodique des capacités des agents de santé et du Coges	Toutes les 10 FOSA de la commune	250 000	4	1 000 000	100 000											Mairie, Ministère de la santé publique, COGES
	Organiser des séances d'IEC sur l'importance et les bienfaits de la fréquentation des FOSA	Toute la commune	150 000	4	600 000	60 000											Mairie, Ministère de la santé publique, FAIMED, PASS
	Redynamiser les Comités de Gestion des FOSA	Toutes les 10 FOSA de la commune	25 000	10	250 000	25 000											Mairie, Ministère de la santé publique, FAIMED, PASS
	Construire et électrifier des bâtiments annexes dans les FOSA de Yalé, Bokanga et Bangui-Bouchia	3 FOSA de la commune	10 000 000	03	30 000 000	3 000 000											Mairie, Ministère de la santé publique, FAIMED, PASS, COGES
	Faire le plaidoyer pour la construction d'un Bloc opératoire à Mbata centre	Mbata	250 000	4	1 000 000	100 000											Mairie, Ministère de la santé publique, FAIMED, PASS, COGES

Résultats	Activités (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unit	Nbre / Qté	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)										Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
R.3.2 Le niveau de service et d'infrastructures sanitaires est renforcé (Suite et fin)	Organiser des séances de Communication pour un Changement de Comportement (CCC) sur le paludisme, la nutrition et la consommation de stupéfiants	Toute la commune	150 000	4	600 000	60 000											Mairie, Ministère de la santé publique, FAIMED, PASS, COGES, Gendarmerie
	Faire le plaidoyer pour la réouverture du poste de santé de Boboua	Boboua	100 000	1	100 000	10 000											Mairie, Ministère de la santé publique, FAIMED, PASS, COGES
	Plaider sur la dotation et équipement des FOSA en matériels biomédicaux et équipements	Molangué 1, Bokanga, Yalé, Bangui-Bouchia, Bouchia, Belou et Mbata centre	250 000	4	1 000 000	100 000											Mairie, Ministère de la santé publique, FAIMED, PASS, COGES
	Appuyer périodiquement l'organisation des visites médicales dans les écoles de la commune	19 établissements de la commune	25 000	19	475 000	47 500											Mairie, Ministère de la santé publique, FAIMED, PASS, COGES
	Appuyer la désinfection ou le traitement périodique des puits traditionnels	Toute la commune	25 000	147	3 675 000	367 500											Mairie, Ministère de la santé publique, FAIMED, PASS, COGES

Résultats	Activités (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unit	Nbre / Qté	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)										Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
R.3.3 Renforcement du niveau de service et d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement	Organiser des campagnes d'IEC auprès des populations sur l'utilisation de l'eau potable comme eau de boisson	Toute la commune	100 000	4	400 000	40 000											ANEA Mairie, Ministère de la santé publique, FAIMED, PASS, COGES, ANEA
	Construire 31 forages dans certains villages de la commune	Mbata centre Banzoba, Petri, Boyoba 1, Ndongo 2, Balawa, Bomokoulou Bossimba, Bossamba, Molangué 2, Belou1, Belou2, Belou3, Bgui-Bchia2, Sifac, Cité Gouet, Ngokpa, Bogbata, Mombeko, Biami, Malobo, Bokarandji, Mongnin et Yalé	10 000 000	31	310 000 000	31 000 000											Mairie, Ministère de la santé publique, ANEA, UNICEF, COGES
	Organiser des campagnes d'IEC à l'utilisation et l'entretien des latrines familiales et publiques	Toute la commune	5 000	60	300 000	30 000											Mairie, Ministère de la santé publique, ANEA, UNICEF,

Résultats	Activités (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unit	Nbre / Qté	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)										Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
																	COGES
R.3.4 Le niveau de service et d'infrastructures routières et sécuritaires sont renforcées	Faire le plaidoyer auprès du gouvernement et de la société IFB pour la réhabilitation de 120 kilomètres de routes	Axe Mbata-Mbaïki, Mbata-Pissa Mata-Batalimo	250 000	4	1 000 000	100 000											Mairie, Ministère des Eaux et Forêts, Préfecture, IFB, Ministère des Travaux Publics
	Aménager 60 kilomètres de pistes rurales	Molangué Nzondoh Saguila	25 000	60 km	1 500 000	150 000											Mairie, Ministère des Eaux et Forêts, Préfecture, IFB, Ministère des Travaux Publics
	Faire le Plaidoyer pour la réalisation de Trois (03) ponts	Belou Mbata Molangué	2000 000	3	6 000 000	600 000											Mairie, Ministère de l'agriculture, Préfecture, IFB, Ministère des Travaux Publics
	Organiser périodiquement des campagnes d'entretien des pistes rurales	Toute la commune	5000 000	-	5 000 000	500 000											Mairie, Ministère des Eaux et Forêts, Préfecture, IFB, Ministère des Travaux Publics
Sous-Total 2 : 811 700 000 FCFA																	

Résultats	Activités (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unit	Nbre / Qté	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)										Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
R.3.5 Le niveau de service et d'infrastructures de communications est renforcé	Plaider pour l'extension du réseau téléphonique et les installations des piliers des opérateurs surtout dans le 2 ^{ème} arrondissement de Bouchia	Toute la commune (Bangui)	25 000	4	100 000	10 000											Mairie, Ministère de la Télécommunication, Opérateurs téléphoniques de télécommunication
R.3.6 Le niveau de service et d'infrastructures sportives et de loisirs est renforcé	Réhabiliter le terrain de foot bal de Mbata	Mbata	10 000 000	1	10 000 000	1 000 000											Ministère de la jeunesse et de sport, IFB, Mairie
	Construire de 1 terrain de sport par arrondissement	Bokanga Bouchia Belou	8 000 000	3	24 000 000	2 400 000											Ministère de la jeunesse et de sport, Mairie, IFB
	Organiser des campagnes d'IEC/CCC auprès des jeunes sur l'impact négatif de la justice populaire	Mbata Bouchia Bokanga Belou	200 000	4	800 000	80 000											Ministère de la jeunesse et de sport, Mairie, Ministère de la justice
	Faire de plaidoyer sur la réouverture et réhabilitation du centre de la Jeunesse Pionnière de Molangué1	JPN Bangui	25 000	2	50 000	100 000											Mairie, Ministère du secrétariat général du gouvernement, Ministère de l'agriculture
	Réhabiliter et doter le centre culturel et d'animation de Mbata	Mbata	15 000 000	1	12 000 000	3 000 000											Ministère de la jeunesse et de sport, Mairie,, IFB, PDRSO
R.3.7 Le niveau de	Identifier et valoriser les sites	Toute la commune	500 000	-	500 000	50 000											Ministère du tourisme,

Résultats	Activités (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unit	Nbre / Qté	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)										Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
service et d'infrastructures touristiques et marchandes est renforcé	touristiques																Ministère des Eaux et Forêts, Mairie
	Construire des boutiques et kiosques dans les marchés	Dans les 4 marchés de la commune	5 000 000	-	5 000 000	500 000											Mairie, IFB, Préfecture
	Construire des hangars servant de marché hebdomadaire	Belou Bouchia Bokanga Motomato 3	100 000	6	600 000	60 000											Mairie, IFB, Préfecture
R.3.8 Le secteur artisanal est compétitif	Créer et actualiser un répertoire des artisans de la commune	Toute la commune	100 000	1	100 000	10 000											Mairie, Ministère du commerce, Ministère du Tourisme
Sous Total 2 : 58 550 000 FCFA																	
TOTAL GENERAL 2 : 870 250 000 FCFA																	
Objectif spécifique 4 : Améliorer et renforcer la qualité de la gouvernance locale, de la mobilisation des ressources propres et du capital humain																	
R.4.1 La qualité des services donnés à la population est améliorée	Doter chaque service communal et chaque bureau d'arrondissement de machines à écrire et de mobiliers adéquats	Belou Bokanga Bouchia Mbata	500 000	4	2 000 000	200 000											Marie, Ministère de l'Administration du Territoire, IFB, PDRSO
	Informatiser les services d'état civil et financier	Belou Bokanga Bouchia Mbata	500 000	4	2 000 000	200 000											Marie, Ministère de l'Administration du Territoire, IFB, PDRSO
	Elaborer un manuel de Procédure Administrative et Financière	Toute la commune	500 000	1	500 000	50 000											Marie, Ministère de l'Administration du Territoire, Ministère des finances et du

Résultats	Activités (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unit	Nbre / Qté	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)										Responsable et partenaires à impliquer	
							A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10		
R.4.2 La mobilisation des ressources propres est améliorée	Organiser la collecte des taxes par secteur d'activité	Toute la commune															budget	Marie, Ministère des finances et du budget
	Créer et rendre fonctionnel un cadre de concertation des acteurs économiques	Toute la commune	200 000	1	200 000	20 000												Marie, Ministère de l'Administration du Territoire, Ministère des finances et du budget
	Etudier et rendre fonctionnels des mécanismes de mobilisation des ressources propres de la commune	Toute la commune																Marie, Ministère des finances et du budget
	Créer et rendre fonctionnel le comité de suivi-évaluation de mobilisation des ressources financières dans les marchés, les gares routières et les points d'eau de la commune	Toute la commune	100 000	-	100 000	10 000												Marie, Ministère de l'Administration du Territoire, Ministère des finances et du budget
R.4.3 L'administration communale dispose d'un personnel adéquat	Plaider pour le renforcement de l'effectif du personnel dans les SDE	Toute la commune	25 000	2	50 000	5 000												Marie, Ministère de l'Administration du Territoire

Résultats	Activités (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unit	Nbre / Qté	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)										Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
R.4.3 L'administration communale dispose d'un personnel adéquat (Suite et fin)	Elaborer un plan de formation et de renforcement des capacités de l'administration communale	Tous les 4 arrondissements de la commune	Coût administratif	Coût administratif	Coût administratif	Coût administratif											Marie, Ministère de l'Administration du Territoire, Ministère des finances et du budget
	Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités de l'administration communale	Tous les 4 arrondissements de la commune	Coût administratif	Coût administratif	Coût administratif	Coût administratif											Marie, Ministère de l'Administration du Territoire, Ministère des finances et du budget
	Réaliser un diagnostic institutionnel et organisationnel des services communaux et des commissions permanentes de la mairie	Tous les 4 arrondissements de la commune	200 000	2	400 000	40 000											Marie, Ministère de l'Administration du Territoire, Ministère des finances et du budget
	Mettre en œuvre les recommandations du diagnostic institutionnel et organisationnel	Tous les 4 arrondissements de la commune	2 000 000	-	2 000 000	200 000											Marie, Ministère de l'Administration du Territoire, Ministère des finances et du budget
	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	Toute la commune	400 000	-	400 000	40 000											Marie, Ministère de l'Administration du Territoire
	Sous-Total 1 : 3 350 000 FCFA																

Résultats	Activités (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unit	Nbre / Qté	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)										Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
Objectif spécifique 5 : Assurer le développement équitable et durable de l'espace communal																	
R.5.1 Le foncier est sécurisé et les outils de planification spatiale disponibles	Elaborer le Schéma Directeur d'Aménagement Communal et le Plan de Développement Urbain	Toute la commune	750 000	1	750 000	75 000										Marie, Ministère de l'Administration du Territoire, Ministère de l'Urbanisme	
R.5.2 Les Petites et Moyennes Entreprises prospèrent	Faire des plaidoyers à l'endroit des PTF/ONG/Etat pour l'acquisition des équipements de transformation adaptés/améliorés	Partenaires (Bangui)	25 000	4	100 000	10 000										Marie, Ministère de l'Administration du Territoire, Ministère de l'agriculture, PNUD, UNICEF, FAO	
	Faire la promotion des produits transformés à travers l'organisation de foires commerciales	Toute la commune	300 000	5	1 500 000	150 000										Marie, Ministère de l'Administration du Territoire, Ministère de l'agriculture, PNUD, UNICEF, FAO	
R.5.3 La gestion des ressources naturelles est améliorée	Vulgariser les textes de lois en vigueur dans le secteur de l'environnement	Toute la commune	100 000	-	100 000	10 000										Marie, Ministère de l'environnement, PNUD, FAO	
	Redynamiser le															Marie,	

Résultats	Activités (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unit	Nbre / Qté	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)										Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
R.5.3 La gestion des ressources naturelles est améliorée (Suite et fin)	comité communal de protection des ressources naturelles	Toute la commune	250 000	-	250 000	25 000											Ministère de l'environnement, Ministère des Eaux et Forêts, PNUD, FAO
	Sensibiliser la population sur la réduction d'utilisation des engins prohibés à la pêche et chasse	Toute la commune	500 000	-	500 000	50 000											Marie, Ministère de l'environnement, Ministère des Eaux et Forêts, PNUD, FAO
	Elaborer et faire respecter un calendrier communal de pêche et chasse	Toute la commune	200 000	-	200 000	20 000											Marie, Ministère de l'environnement, Ministère des Eaux et Forêts, FAO
R.5.4 Assainissement du cadre de vie	Créer et rendre fonctionnel les unités de traitements des déchets solides	Toute la commune	500 000		500 000	50 000											Marie, Ministère de l'environnement, Ministère des Eaux et Forêts, FAO
	Organiser périodiquement des séances d'IEC sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement	Toute la commune	200 000	4	600 000	60 000											Marie, Ministère de l'environnement, Ministère de la santé, ANEA, UNICEF
	Instaurer les poubelles publiques	Toute la commune	150 000		150 000	15 000											Marie, Ministère de l'environnement, Ministère de la santé, ANEA, UNICEF

Résultats	Activités (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unit	Nbre / Qté	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)										Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
	Créer et instaurer le service d'hygiène/voirie à la Mairie et les postes secondaires	Tous les 4 arrondissements															Marie, Ministère de l'environnement, Ministère de la santé, ANEA, UNICEF
Sous-Total 2 : 4 650 000 FCFA																	
Objectif spécifique 6 : Renforcer et développer la coopération décentralisée et l'intercommunalité et l'approche genre																	
R.6.1 La coopération décentralisée est développée	Identifier et entrer en partenariat / jumelage avec d'autres communes étrangères pour des projets d'intérêt commun	Toute la commune	500 000		500 000	50 000											Mairie, Ministère de l'administration du territoire, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Ministère des affaires étrangères
R.6.2 L'intercommunalité est développée d'action avec les communes voisines	Contribuer au renforcement de l'intercommunalité entre les communes voisines de Mbata	Toute la commune	100 000		100 000	10 000											Mairie, Ministère de l'administration du territoire
R.6.3 Les femmes et les hommes sont équitablement impliqués comme des décideurs	Militer pour le positionnement des femmes au cours des échéances électorales à venir	Toute la commune	0		0	0											Mairie, Ministère des Affaires sociales
	Accorder plus d'intérêt aux candidatures féminines pour les	Toute la commune	0		0	0											Mairie, Ministère des Affaires sociales, Ministère de

Résultats	Activités (Projets)	Lieu/Localisation	C. Unit	Nbre / Qté	Coût global	Engagement Mairie	Calendrier (priorisation dans le temps)										Responsable et partenaires à impliquer
							A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	
R.6.3 Les femmes et les hommes sont équitablement impliqués comme des décideurs	prochains recrutements du personnel de la mairie																l'administration du territoire
Sous – Total 3 :					600.000	60 000											
TOTAL GENERAL 3					8 600 000												
Total des programmes du PDL : 1 007 651 000 FCFA																	
Engagement de la Mairie : 100 765 100 FCFA																	

6.3 Programmes et projets

Au cours de la phase de Programmation, les objectifs formulés ont été traduits en actions concrètes et cohérentes dans tous les domaines. C'est la phase au cours de laquelle les axes stratégiques de développement ont été traduits en Plan d'action. Celui-ci est ensuite décliné en Programmes et Projets de développement à caractère communal ou intercommunal. L'objectif de cette phase est de : (i) formuler les programmes et projets de développement de la Commune, (ii) procéder à l'évaluation financière desdits programmes et projets, (iii) élaborer le schéma de financement et enfin, (iv) réaliser la programmation physique et spatiale des activités retenues pour une période de dix ans. Les principaux outils de travail utilisés ont été : les outils de planification stratégique (planification de projet par objectif, cadre logique, cadre logique sensible au genre, tableau de synthèses des enjeux d'une des dimensions de l'environnement, fiche de situation communale par rapport aux stratégies nationales, Programme de limitation des impacts, fiche de prévision des recettes du budget de fonctionnement en milliers de FCFA) et du taux d'accroissement durant le cycle de programmation, les outils de planification opérationnelle, etc. Le tableau suivant résume les différents programmes et projets et leurs coûts respectifs.

Au total, il y a **six (06) programmes** et **vingt six (26) projets**. Le coût global du PDL est de : **1 007 651 000 FCFA** (Un milliard Sept Million Six Cent Cinquante Un Mille Francs CFA).

6.4 Schéma de financement

Le Conseil Municipal compte financer les activités programmées par diverses sources de financement. Il s'agit de :

- ✚ Financement par la Commune sur la base des recettes fiscales et celles provenant de l'exploitation des équipements marchands, de la mise en exploitation des ressources naturelles et de la taxe de développement local ;
- ✚ Financement communautaire sous forme de contrepartie ou contribution de la population en tant que bénéficiaires/usagers de diverses infrastructures économiques ou sociocommunautaires ;
- ✚ Contribution des organisations de la société civile intervenant dans la commune (ONG, associations de développement, projets nationaux de développement, etc.) ;
- ✚ Fonds provenant du budget national (appui de l'Etat) ;
- ✚ Coopération intercommunale ;
- ✚ Coopération décentralisée ;
- ✚ Appui financier des partenaires au développement ;
- ✚ Emprunt au besoin.

Pour y arriver, le Conseil Communal Elargi compte :

Au niveau interne :

- ◆ Répertoire de nouveaux produits taxables ;
- ◆ Réorganiser les différents marchés par secteur ;
- ◆ Organiser les collectes de taxes et impôts par secteur d'activité ;
- ◆ Rendre performant les agents collecteurs, etc.

Ces différentes mesures permettront d'accroître les ressources de la Commune ainsi contribué davantage à la réalisation des activités liées au développement de la commune.

Au niveau externe :

- ✓ Identifier et entrer en partenariat / jumelage avec d'autres communes étrangères pour des projets d'intérêt commun ;

- ✓ Nouer de nouveau partenariat avec les ONG internationaux, les fondations et institutions internationales.

6.4 Stratégie de mise en œuvre du PDL

A. Dispositions institutionnelles

La mise en place d'une bonne disposition institutionnelle permet de régler en grande partie les nombreux problèmes auxquels la Mairie de Mbata pourrait être confrontée après l'élaboration du PDC. Au nombre de ces problèmes, on peut citer entre autres: (i) la mobilisation des ressources financières nécessaires, (ii) la gestion et la coordination des programmes/projets contenus dans le Plan, (iii) le suivi et l'évaluation. Selon la loi, le Maire est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Aussi, le Conseil Communal Elargi est-il l'organe compétent pour la coordination de toutes les actions de développement de la Commune.

Aussi, des commissions peuvent être créées et doivent être opérationnelles et assez dynamiques pour la mise en œuvre des programmes/projets qui relèvent de leurs compétences. Elles seront renforcées dans leurs actions par des organes et acteurs dont les rôles se présentent ainsi qu'il suit :

B. Organes et rôles des acteurs dans la mise en œuvre du PDL

1. Organes de mise en œuvre du PDL

L'exécution du PDL implique la mise en place d'un dispositif institutionnel souple et efficace dans lequel tous les acteurs stratégiques de la Commune sont représentés. Il s'agit d'un dispositif institutionnel d'opérationnalisation du PDL chargé de la mise en œuvre et du suivi des mécanismes de gestion du PDL, à savoir:

- L'élaboration des tranches annuelles du PDL ;
- La conception des dossiers techniques et financiers des projets retenus ;
- La définition des stratégies de mobilisation des ressources financières correspondantes ;
- La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets et programmes du Plan.

Pour ce faire, deux structures de coordination seront mises en place à savoir :

➤ ***Le Cadre de Concertation des intervenants et acteurs stratégiques de la Commune (CC)***

Sous la présidence du Maire à qui la loi confère en premier ressort, les compétences de l'exécution du PDC, la Cellule de Concertation et de coordination de la mise en œuvre du PDL va regrouper tous les acteurs locaux nationaux et internationaux concernés par le développement de la Commune. Il s'agit notamment : (i) des conseillers municipaux, des représentants des services déconcentrés de l'Etat, des représentants de la Société civile, des partenaires au développement de la Commune, des ONGs, des associations de développement, etc. Dans ce cadre, un accent particulier doit être mis sur la représentation des femmes dans cet organe qui sert à la fois de forum de confirmation des engagements des acteurs par rapport aux tranches annuelles du PDL et d'information/ communication sur le niveau de mise en œuvre du Plan de Développement.

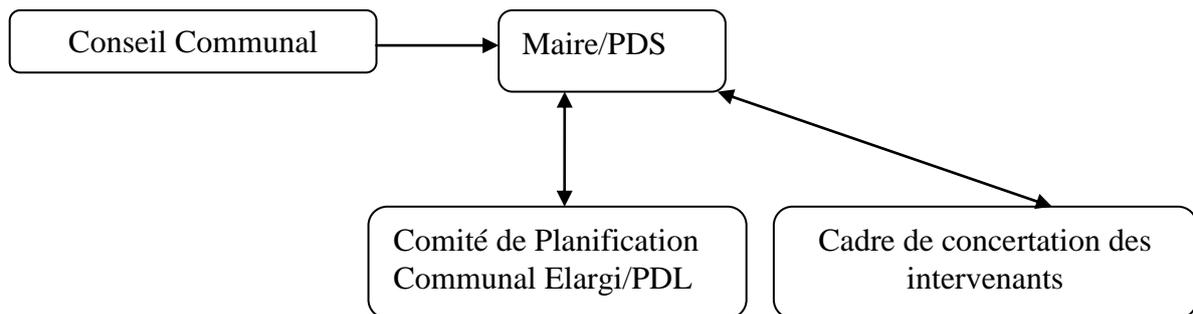
➤ ***Un Comité de Pilotage pour le Suivi et la Mise en Œuvre du PDL (CP/PDL)***

Le CP représente la structure technique et opérationnelle dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Il est composé de quelques membres de la cellule de concertation (dont le Maire et deux membres locaux) choisis suivant des critères de compétence sur les questions de développement et de disponibilité prouvée. Il est formé au sein du CP un organe exécutif dénommé Commission Technique du CP. Le CP et son organe exécutif sont créés par arrêté du Maire avec une précision sur leurs composition et attributions. En tant qu'organe technique, le CP a pour mandat :

- L'élaboration de la tranche annuelle du PDL ;
- L'élaboration des dossiers techniques et financiers ;
- La mise en œuvre de la tranche annuelle du Plan de Développement Local;
- La définition des conditions de l'exécution ;
- Le suivi et l'évaluation du plan de développement ;
- Le respect rigoureux de la planification spatiale et de la cohérence des actions ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de communication socio institutionnelle et de mobilisation des ressources, autres ;
- Le développement d'une approche de veille pour identifier à temps, les difficultés en vue de proposer les solutions appropriées de relance.

C'est un cadre de concertation et de proposition pour la mise en œuvre du PDL. C'est un forum de confirmation des engagements des différents acteurs par rapport aux tranches annuelles du PDL et d'information sur l'état de mise en œuvre du Plan. Il constitue la structure opérationnelle de mise en œuvre du PDL.

Pour plus d'efficacité et tenant compte des expériences antérieures, le CP sera composé des différents chefs de service de la mairie avec pour responsable le Chef Service Planification et Développement Local. Schématiquement, le dispositif proposé pourrait se présenter comme suit :



La mise en œuvre du PDL sera assurée et suivi par l'ensemble des acteurs locaux chacun suivant le rôle dans lequel son intervention s'avère pertinente et nécessaire. Les acteurs dudit mécanisme sont :

- ✓ Le Conseil Communal ;
- ✓ Les services communaux ;
- ✓ Les Services Déconcentrés de l'Etat ;
- ✓ Les organisations professionnelles et autres associations ;
- ✓ Le secteur privé (IFB, opérateurs économiques, etc.) ;
- ✓ Les partenaires au développement de la commune (ONG, société civile, projets, institutions internationales de financement du développement, etc.) ;
- ✓ Autres personnes ressources.

C. Rôles des acteurs dans la mise en œuvre du PDL

Le tableau ci-après récapitule les tâches des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan.

Tableau n°31 : Rôles des acteurs dans la mise en œuvre du PDL

Acteurs	Rôles
Maire (Conseil Communal)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer la maîtrise d'ouvrage ; ✓ Faire le plaidoyer (domaines ne relevant pas de sa compétence) ; ✓ Rechercher les financements ; ✓ Attribuer les marchés ; Suivre la mise en œuvre des projets/programmes ; ✓ etc.
Comité Technique de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaborer les tranches annuelles du plan de développement communal ; ✓ Elaborer des dossiers techniques et financiers ; ✓ Mettre en œuvre la tranche annuelle du PDL ; ✓ Définir des conditions de l'exécution des actions ; ✓ Suivre et évaluer la mise en œuvre du PDL ; ✓ Elaborer des stratégies de communication et de mobilisation des ressources ; ✓ Veiller à la mise à disposition des fonds ; ✓ Suivre la réalisation des projets ; ✓ Rendre compte au Conseil Communal Elargi
Cadre de concertation des intervenants	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Confirmer les engagements par rapport aux tranches annuelles du PDL ✓ S'informer sur l'état de mise en œuvre du Plan ✓ Formuler des recommandations au Conseil Communal Elargi pour une mise en œuvre efficace et efficiente du plan
Services Déconcentrés de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Apporter des informations (programme gouvernemental, normes, etc.) ; ✓ Conseiller le Maire/PDS dans leurs domaines de compétences respectives ; ✓ Apporter l'assistance technique nécessaire au Comité de suivi de la mise en œuvre du PDL ; etc.
Partenaires au développement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Apporter des appuis financiers et/ou techniques pour l'exécution et le suivi-évaluation des projets/programmes planifiés, etc.
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Apporter des financements pour l'exploitation de services publics à caractère commercial et/ou autres AGR; ✓ Se mettre à disposition des services pour des études, des contrôles, et autres actions de développement local, etc.
Organisations professionnelles et associations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Apporter des financements ; ✓ Exécuter certains projets relevant de leur compétence ; ✓ Faciliter les études et les contrôles sur le terrain ; ✓ etc.

Source : ONG Echelle, Décembre 2018

D. Outils d'opérationnalisation du PDL

Pour assurer la mise en œuvre du PDL, plusieurs outils seront utilisés. Il s'agit notamment des outils ci-après :

1. Programmation annuelle et élaboration du budget annuel d'investissement

La programmation annuelle est déduite du programme pluriannuel d'investissement du PDL élaboré à l'étape de la programmation. Chaque année, cette tranche indicative est affinée en termes d'actions, de projets à réaliser ou de mesures à prendre et en termes de budget d'investissement de la Commune.

Le budget d'investissement représente l'ensemble des ressources projetées sur une période d'un an pour soutenir le programme d'investissements de la Commune. Il est alimenté par les excédents des recettes de fonctionnement de la Commune, les subventions de l'Etat, les divers fonds de concours accordés par les partenaires au développement, etc. Il est élaboré pour l'année *n* en année *n-1* sur la

base de la tranche annuelle retenue. Ce budget complète le budget de fonctionnement annuel de la Commune et l'ensemble constitue le budget général de la Commune pour l'année *n*. Une telle programmation financière vise deux objectifs :

- S'assurer ou rechercher l'équilibre budgétaire et financier de la Commune au titre de l'année considérée ;
- Faire exécuter au cours de l'année les actions prévues suivant un échéancier déterminé.

Cette budgétisation doit tenir compte de la nomenclature budgétaire prescrite par la loi. Les domaines d'actions doivent donc être présentés suivant cette nomenclature. Ceci permettra la comparaison et l'agrégation des données budgétaires des Communes.

2. Plan de Travail Annuel (PTA)

Au début de chaque année, le Plan de Travail Annuel validé sera mis en œuvre. Il sert de boussole pour les actions planifiées au titre de l'année en cours. Ainsi, il sera évalué à la fin de chaque semestre afin de faire des réajustements pour améliorer les performances de l'administration communale.

3. Plan de Contingence Communal

Le plan de Contingence élaboré pour la Commune sera mis en œuvre en liaison avec le PDL. Il servira de boussole aux actions planifiées afin de prendre en compte les actions de ce secteur.

4. Exécution des activités planifiées

La mise en œuvre du Plan de Développement Local nécessite la prise d'un certain nombre d'actes administratifs, ainsi que la mise en place de structures nouvelles (création ou restructuration). Il faut que l'autorité habilitée le fasse dès le lancement de l'exécution du PDL. De même, les mesures d'accompagnement doivent être prises au bon moment pour ne pas bloquer l'exécution de certaines actions du Plan. En outre, il peut être envisagé la contractualisation de l'exécution des activités planifiées entre : (i) la Commune et les communautés; (ii) la Commune et ses opérateurs économiques (partenariat public et privé); (iii) la Commune et les autres Communes sur les actions intercommunales; (iv) la Commune et l'Etat (transfert de ressources des compétences partagées)...

Par ailleurs, lors de la réalisation des activités planifiées, les aspects ci-après pourraient permettre d'apprécier le degré de prise en compte du genre : (i) le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des femmes, (ii) la participation quantitative et qualitative des femmes dans les cercles de décisions politiques de la Commune, (iii) la promotion des femmes aux postes de responsabilité administrative, politique et économique, (iv) l'implication des femmes dans les activités de développement de la commune, (v) la mise en œuvre d'actions spécifiques pour favoriser l'émergence de la femme (à savoir appui à la scolarisation des filles, promotion de l'alphabétisation des femmes et des minorités, création de système de microcrédit, etc.) et enfin, (vi) la facilitation de la création d'un réseau communal de femmes leader.

5. Passation de marché

Pour la mise en œuvre du PDL de la commune de Mbata, la procédure de Passation de marché doit respecter les principes suivants:

- Transparence dans la sélection des dossiers et l'ouverture à la concurrence ;
- Traitement identique pour tous les fournisseurs potentiels ;
- Octroi du contact à l'offre présentant le meilleur rapport qualité /prix ;
- Tout conflit d'intérêts doit être évité.

Pour l'acquisition de bien (équipements, matériel et fournitures) et services, la passation de marché relatifs aux travaux nécessaires à l'exécution d'un projet doit se faire selon les voies suivantes :

Catégorie de marché	Montant du marché (M) en F CFA	Mode	Contrôle à priori par	
			DGMP	DCF
Travaux	$M \geq 500\,000\,000$	Appel d'Offres International (AOI)	Tous les marchés	
	$25\,000\,000 \leq M < 500\,000\,000$	Appel d'Offres National (AON)	Tous les marchés	
	$1\,000\,000 \leq M < 25\,000\,000$	Consultation de 3 entreprises au moins	Néant	Tous les marchés
	$M < 1\,000\,000$	Demande de cotations (3 entrepreneurs ou tacheurs au moins)		
Fourniture ou Services	$M \geq 250\,000\,000$	Appel d'Offres International (AOI)	Tous les marchés	
	$10\,000\,000 \leq M < 250\,000\,000$	Appel d'Offres National (AON)	Tous les marchés	
	$1\,000\,000 \leq M < 10\,000\,000$	Consultation de prestations (3 fournisseurs au moins)	Néant	Tous les marchés
	$M < 1\,000\,000$	Demande de cotations	Néant	
Prestation intellectuelle	$M \geq 25\,000\,000$	Consultation International	Tous les marchés	
	$10\,000\,000 \leq M < 50\,000\,000$	Consultation nationale	Tous les marchés	
	$1\,000\,000 \leq M < 10\,000\,000$	Consultation de 3 consultants au moins	Tous les marchés mais approbation par la DGMP des TDR uniquement	
	$M < 1\,000\,000$	Consultation de 3 consultants individuels	Néant	Tous les marchés

La commission communale de passation des marchés est composé de :

- ❖ Président de la Délégation Spéciale ;
- ❖ 2 Conseillers municipaux ;
- ❖ 1 Représentant de la Sous- Préfecture ;
- ❖ 1 Représentant de la Direction Régionale des affaires Sociales ou du Plan.
- ❖ 2 Représentants du CDC/CCE.

Les membres de cette commission sont les signataires de PV de sélection des prestataires. Les sociétés, fournisseurs et experts bénéficiaires des contrats de prestation devront être originaires du pays et dans la mesure du possible de la Préfecture de la Lobaye. La sélection des prestataires sera basée sur la qualité et le coût.

E. Mobilisation des ressources propres

Ces dernières années, le développement local est devenu un des éléments du courant de pensée dominant sur l'augmentation de la productivité, la création d'emplois et de richesses, la promotion de l'entrepreneuriat, l'accumulation de capital humain et l'amélioration des revenus (Debra Mountford, OCDE, 2007). Le plus grand préjudice qu'on puisse porter au processus de la décentralisation, c'est de susciter le doute de par nos faits et nos propos. Partant de ces idées, quelle stratégie s'avère nécessaire

pour que l'évolution du développement de la commune de Mbata puisse prendre en compte les principes cardinaux du financement du développement local ? Sachant que les outils disponibles pour financer le développement local varient sensiblement d'un territoire à un autre, même lorsqu'ils sont conçus à des fins similaires, comment faire, pour que la Commune de Mbata puisse cadrer son développement à ses propres réalités?

1. Stratégie de promotion des ressources locales de la commune de Mbata

Pour espérer des ressources pérennes afin d'amorcer un développement local économique, social et harmonieux de la commune, des actions facilitant la création de richesse tenant compte des réalités de la Commune doivent être entreprises. Il s'agira fondamentalement, de prioriser les activités allant dans le sens de la lutte contre la pauvreté qui peuvent générer de ressources aussi bien à la population qu'à la Mairie. Par ailleurs, les ressources existantes telles que : les taxes forestières versées par l'Industrie Forestière de Batalimo, les droits de places, les taxes de stationnement, les recettes du véhicule municipal, les frais des actes d'état civil, les taxes sur le foncier... sont autant de ressources qui pourraient, si elles étaient mobilisées et gérées à bon escient pour le bien être de toute la communauté.

2. Préalables à la mise en œuvre des opportunités locales

Le diagnostic issu des analyses participatives montre que le non participation de la commune aux dépenses d'investissement s'explique en partie par la mauvaise allocation des ressources disponibles. Face à cette situation, la mairie doit intégrer dans sa gestion, l'information et la formation du personnel de l'administration locale et des autorités locales sur leur rôle dans l'autofinancement du développement local dans le contexte de la décentralisation. Ceci constitue un défi à relever pour renforcer les capacités des acteurs soient davantage aguerris pour être dans la dynamique de mobilisation des ressources locales.

En résumé, certaines conditions s'avèrent nécessaires pour l'autofinancement du développement de la commune de Mbata. En effet, le financement optimal du développement de la commune de Mbata suppose la résolution d'un certain nombre de problèmes à travers la mise en œuvre des solutions appropriées.

Cependant, l'éradication des causes se trouvant à la base des différents problèmes identifiés ne pourra être complète que lorsque certaines dispositions sont prises pour garantir une efficacité des solutions à mettre en œuvre. La mairie doit alors revoir sa politique en matière d'investissements qui se réalise actuellement sans contrepartie. Il se pose alors la question de savoir comment partir de l'existant pour bâtir l'avenir de Mbata. La réponse à cette question amènera les autorités locales de Mbata à user des prérogatives que leur confèrent les textes sur la décentralisation pour construire la cité à l'aide du programme que nous appellerons désormais : *« le Financement du développement de la commune de Mbata : l'aide extérieure comme levier de mobilisation des ressources locales »*.

3. Suivi - évaluation

Cette partie présente le processus du suivi-évaluation du PDC. Au cours de ce processus, le Maire/PDS : (i) met en place un dispositif de suivi des projets et programmes, (ii) assure périodiquement le suivi de la réalisation des projets, (iii) élabore un bilan annuel et, (iv) procède à l'évaluation à mi-parcours et à l'évaluation finale.

3.1 Mise en place du dispositif de suivi

Un tel dispositif permettra à l'autorité chargée de la coordination de la mise en œuvre du Plan, d'en assurer un suivi technique permanent. Il s'agira essentiellement d'une observation continue et critique de l'exécution des différentes actions et mesures du Plan, surtout sous les angles des résultats, des calendriers et des coûts. Le suivi permettra également de veiller à la mise en place des différents financements.

Le dispositif devra générer des informations pertinentes sur les performances de la mise en œuvre du Plan, c'est-à-dire, l'atteinte des résultats attendus dans les différents programmes découlant du PDC. L'analyse périodique desdites informations permettrait de proposer, en cas de besoin, des ajustements d'objectifs et/ou de stratégies.

Le suivi permanent sera renforcé par une évaluation à mi-parcours qui permettra d'apprécier les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan. Aussi, une évaluation finale jugera-t-elle du bien des objectifs (la pertinence du Plan), de l'efficacité (l'atteinte des objectifs spécifiques des différents programmes) et de l'impact découlant de la réalisation du Plan (les changements obtenus au terme de la mise en œuvre du PDL).

Il est à noter que le dispositif de suivi doit prendre en compte, entre autres paramètres, les effets environnementaux potentiellement importants, les éléments sensibles de l'environnement, les incertitudes possibles, le rétablissement des équilibres dans les rapports homme et femme, ainsi que l'équité dans l'accès des femmes et des hommes aux biens et services sociaux de base.

De même, le dispositif du suivi devra prendre en compte les changements envisagés (impact) au terme de la mise en œuvre du PDL. Ces derniers pourraient porter sur :

- **Les performances de l'administration communale** (fonctionnement efficace de l'administration et des commissions communales, amélioration de la mobilisation des recettes locales et offre de services de qualité aux populations) ;
- **Le profil social** (développement du capital humain de la Commune et atténuation des disparités dans l'accès aux services sociaux de base y compris la sécurité alimentaire pour les groupes vulnérables) ;
- **La production** (création de richesses additionnelles en qualité et en quantité et leur incidence sur le maintien et la création d'emplois locaux ainsi que l'amélioration des revenus des producteurs) ;
- **Les autres secteurs** (création de meilleures conditions d'épanouissement des populations en matière de sécurité publique, de communication et de développement des activités ludiques et sportives) ;
- **L'équité genre** (accès équitable des hommes et des femmes aux biens et services sociaux de base, participation des femmes à la prise de décisions, meilleure participation politique des femmes à la gestion des affaires communales). L'on devra s'assurer de: (i) l'implication des hommes et femmes dans le processus de suivi-évaluation, (ii) l'élaboration et de la mise en œuvre des outils de suivi évaluation sensible au genre, (iii) l'utilisation des indicateurs désagrégés par sexe, (iv) l'emploi des indicateurs spécifiques pour mesurer la réduction des inégalités de genre et l'émancipation des femmes et enfin, (v) la détermination des impacts différenciés des interventions de développement sur les femmes et les hommes.
- **L'environnement** (meilleure gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement).

4. Elaboration du bilan annuel

Le bilan annuel est l'inventaire de l'ensemble des activités réalisées pour une période d'un an. Cet inventaire touche en effet les activités planifiées dans le Plan Annuel, les financements alloués aux différentes réalisations et l'évolution des indicateurs du PDL. Il a pour objectif d'évaluer le Plan annuel, d'analyser les écarts, de décider des mesures de correction ou de report et de faire le point financier.

Le maire, dans l'esprit de la transparence et de redevabilité pourra rendre compte sur l'état de la réalisation de son PDL et du plan annuel au cours d'une séance publique à organiser durant le premier trimestre de chaque année. L'élaboration du bilan annuel est un ensemble conceptuel structuré en trois (03) parties :

5. Evaluation des activités du Plan annuel

L'évaluation est une analyse systématique de la réalisation du Plan annuel, de son efficacité, de son efficience et de son impact au regard de ses objectifs. C'est la compilation de plusieurs activités qui sont réalisées et capitalisées par le responsable en charge du suivi-évaluation. En effet, les évaluations des trois (03) premiers trimestres étant disponibles, le responsable en charge du suivi-évaluation s'en sert pour évaluer le Plan annuel. L'évaluation est réalisée avec un outil spécifique et sanctionnée par une note explicative des tendances. Elle doit tenir compte des activités prévues pour l'année, le niveau de réalisation (quantitatif, qualitatif), les écarts constatés et leur justification ainsi que les mesures de correction proposée.

6. Elaboration du bilan financier lié à la mise en œuvre du Plan annuel

Le bilan financier annuel se dégage des bilans intermédiaires (mensuels, trimestriels ou semestriels) régulièrement élaborés par le chargé des affaires financières en collaboration avec le Receveur Percepteur. Il s'agit ici de faire le point du budget annuel planifié et réalisé en matière de fonctionnement et d'investissement, de dégager le taux de réalisation, les recettes effectuées au cours de l'année et le solde obtenu qui fait souvent objet de report pour l'année suivante. Le taux de réalisation du budget est un indicateur de performance de la gestion d'une Commune alors que le montant du solde/report donne une idée sur la vitesse (possible) de décaissement pour l'année suivante.

7. Elaboration du tableau de bord axé sur les résultats

Le tableau de bord est un instrument tenu par le responsable en charge du suivi-évaluation au niveau de la Commune. Il est réalisé et présenté avant l'élaboration du nouveau Plan annuel. Cet instrument permet de suivre périodiquement l'évolution des indicateurs d'impact que la Commune devra atteindre. Le tableau de bord axé sur les résultats est rempli grâce à l'évaluation et sert de base pour l'élaboration du Plan annuel de l'année suivante.

8. Elaboration du schéma de circulation de l'information

Tous les documents élaborés dans le cadre de la mise en œuvre du PDC sont capitalisés dans ce schéma. Ainsi une fois disponible, chaque information est systématiquement ventilée en direction des principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Plan.

9. Reddition des comptes, diffusion des résultats et veille citoyenne

En gestion de la cité, la gouvernance s'observe à quatre niveaux (politique, économique, administratif et local). Elle est l'exercice du pouvoir et de l'autorité de l'administration communale en vue d'atteindre des objectifs politiques, sociaux, économiques et culturels pour la Commune.

La gouvernance politique qui se réfère à la gestion des affaires publiques (processus de prise de décision pour le développement local). Elle recouvre l'ensemble des secteurs du développement et nécessite la participation populaire aux prises de décisions, l'obligation pour l'administration communale de rendre compte de ses actions à qui de droit et à la population.

Des rencontres périodiques de concertation doivent être initiées pour prendre les préoccupations des uns et des autres sur les questions relatives au développement de la cité. Des visites d'échanges et de dialogues seront par moments effectuées sur le terrain pour s'imprégner des problèmes de la population à la base.

En matière de gouvernance participative, l'administration communale doit davantage impliquer, responsabiliser et faire participer la population sans distinction de sexe, de religion, d'appartenance politique, à la mise en œuvre du PDL.

Au niveau de la gouvernance économique, l'administration communale doit mettre en place un dispositif de gestion rigoureuse des ressources de la cité. Les passations des marchés suivront davantage le cadre réglementaire en vigueur en Centrafrique. Des contrôles périodiques seront faits pour s'assurer de la régularité des différentes opérations effectuées. Ceci permet de respecter les procédures de décaissements des ressources allouées et de leur saine gestion. A la fin de chaque année, les rapports et les bilans seront faits et diffusés au niveau de la hiérarchie supérieure, du personnel et de la population.

Chaque autorité locale (Maire, Adjoint au Maire, Chefs d'Arrondissement et chefs de villages ou quartiers de ville) doit se retrouver avec les populations pour leur rendre compte de leurs actions. Des dispositions prises permettent de réduire les lourdeurs administratives à travers un suivi plus rigoureux des courriers, autres décisions et actes administratifs.

Dans un souci de transparence et de suivi plus rigoureux de la gestion de la cité et de la mise en œuvre du PDL, un dispositif doit être mis en place pour amener les membres de la société civile, les leaders d'opinion à assurer la veille citoyenne. Cette démarche permettra de réduire les dysfonctionnements tout en dynamisant les actions du développement local.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le Plan de Développement Local de la Commune de Mbata s'est élaboré avec la participation effective des différents acteurs concernés (autorités locales, acteurs institutionnels, population à la base, associations et organisations de la société civile). Il a pris en compte tous les secteurs structurants et traduit la volonté collective de réduire la pauvreté. A travers son cadre d'orientations stratégiques, le PDL s'intègre parfaitement dans la dynamique structurante de développement régional, national et international tel que libellé dans, le RCPCA, les ODD, etc.

La mobilisation des ressources humaines et financières pour la mise en œuvre doit être le défi majeur du PDL. Aujourd'hui plus que jamais, les collectivités ont besoin de s'appuyer sur leurs ressources propres pour un développement local durable. Les différentes opinions sur le développement local et son financement, ont permis de faire l'inventaire des ressources probables de la Commune de même qu'un diagnostic sur le financement de ce développement et la place de la participation des différents acteurs dans la mobilisation des ressources pour son financement. Ce diagnostic a révélé non seulement une faible contribution de la Commune dans le financement du développement local mais aussi une mauvaise allocation des ressources disponibles.

Les réflexions participatives menées à cet effet, nous ont permis de prendre en compte le faible niveau des ressources propres de la Commune, de penser à un programme qui recommande qu'on profite de l'aide extérieure, pour asseoir un système efficace de mobilisation de ressources locales dont la gestion efficace et efficiente va impacter l'économie locale voire le bien être des populations.

Ce programme qui permet de gérer les ressources extérieures disponibles actuellement afin d'aboutir à l'autofinancement de son développement, est la meilleure option capable de conduire la Commune à un développement endogène prenant en compte les réalités économiques, sociales, culturelles, politiques et environnementales.

Dans ce cadre, la promotion de l'agriculture durable respectueuse de l'environnement et le développement du tourisme et de l'artisanat constituent entre autres, des défis à relever pour y parvenir.

En somme, le Plan de Développement Local de la Commune de Mbata est l'aboutissement d'un processus d'analyse, de priorisation, d'arbitrage et de choix appropriés qui tiennent compte, à la fois des réalités locales, des aspirations des populations et des ambitions de l'Administration Communale. Les stratégies et les moyens nécessaires pour sa mise en œuvre y sont définis. L'horizon optimal du PDL est de dix (10) ans, c'est-à-dire un Plan à long terme (2019-2029). Il s'agit d'une période suffisante pour entreprendre un programme de développement, le conduire et l'évaluer pour tirer les leçons qui s'imposent.

ANNEXES

Tableau n°32 : Programmes, projets et coûts estimatifs

Programmes	Projets	Coûts estimatifs (FCFA)
P.1. Amélioration de la productivité des terres agricoles et la production des produits végétaux, animaux et halieutiques des filières agricoles prioritaires	P.1.1 Amélioration de la productivité agricole	74.000.000
	P.1.2 Disponibilité et facilitation d'accès aux semences et plants de qualité	5.000.000
	P.1.3 Sécurisation et gestion de l'accès au foncier au profit des hommes et des femmes	1.100.000
	P.1.4 Promotion de trois (03) filières agricoles porteuses	21.051.000
	P.1.5 Amélioration de la production animale	21.650.000
	P.1.6 Amélioration de la sécurité alimentaire	5.000.000
	P.1.7 Amélioration de la sécurité nutritionnelle	1.000.000
Total P.1 :		128.801.000
P.2. Programme de renforcement et de développement des infrastructures sociaux de base (Educative, routière, sanitaire, sécuritaire, hydraulique, touristique, marchande, sportive, culturelle, culturelle, etc.) pour faciliter la croissance économique et l'amélioration des conditions et de la qualité de vie	P.2.1 Renforcement du niveau de service et d'infrastructures routières et sécuritaires	4.100.000
	P.2.2 Renforcement du niveau de service et d'infrastructures éducatives	448.800.000
	P.2.3 Renforcement du niveau de service et d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement	310.200.000
	P.2.4 Renforcement du niveau de service et d'infrastructures sportives et de loisirs	46.850.000
	P.2.5 Renforcement du niveau de service et d'infrastructures sanitaires	38.700.000
	P.2.6 Renforcement du niveau de service et d'infrastructures de communications	100.000
	P.2.7 Renforcement du niveau de service et d'infrastructures touristiques et marchandes	6.100.000
	P.2.8 Compétition du secteur artisanal	100.000
Total P.2 :		854.950.000
P.3. Programme d'Amélioration et de renforcement de la qualité de la gouvernance locale, de la mobilisation des ressources propres et du capital humain	P.4.1. Sécurisation du foncier et planification spatiale	750.000
	P.4.2 Amélioration de la qualité des services donnés à la population	4.500.000
	P.4.3 Adéquation du personnel de l'administration communale	2.850.000
	P.4.3. Incitation à la création de Petites et Moyennes Entreprise	1.600.000
	P.4.4. Amélioration de la mobilisation des ressources propres	300.000
	P.4.5. Amélioration de la gestion des ressources naturelles	1.050.000
P.4.6. Assainissement du cadre de vie	1.250.000	
Total P.3 :		12.300.000
P.5 Programme de Renforcement et de développement de la coopération décentralisée et l'intercommunalité et l'approche genre	P.5.1 Développement de la coopération décentralisée	500.000
	P.5.2. Développement de l'intercommunalité	100.000
	P.5.1. Intégration des femmes dans le processus de développement	-
	P.5.2. Implication équitable des femmes et des hommes comme décideurs	-
Total P.5 :		600.000
Coût des programmes du PDL		996.651.000.000
COÛT GLOBAL DU PDL		1.007.651.000
Contrepartie locale à mobiliser		11.000.000
Ressources extérieures nécessaires		

PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES AUX DIFFERENTES REUNIONS

1°) Récapitulatif de la participation de la population aux réunions de prise de contact/information/sensibilisation sur le processus PDL et le pré-diagnostic communal

Zone	Quartiers/ Villages	Objets de la réunion	Effectif des participants			Total
			Homme	Femme	SDE	
I	Mbata centre	Information/sensibilisation autour du PDL	273	151	03	427
II	Bouchia	Information/sensibilisation autour du PDL	102	31	02	135
III	Molangué	Information/sensibilisation autour du PDL	92	19	02	113
IV	Belou	Information/sensibilisation autour du PDL	76	12	02	90
V	Bangui-Bouchia	Information/sensibilisation autour du PDL	103	26	02	131
VI	Wambongo	Information/sensibilisation autour du PDL	86	21	02	109
VII	Biami	Information/sensibilisation autour du PDL	205	102	01	308
TOTAL			937	362	14	1313

2°) Participation aux réunions de prise de contact/redynamisation des cadres de concertation zonaux de la commune

Zone	Quartiers/ Villages	Objets de la réunion	Effectif des participants			Total
			H	F	SDE	
I	Mbata centre	Prise de contact/redynamisation du cadre de concertation	08	03	01	12
II	Bouchia	Prise de contact/Rôle et attributions des membres du Cadre de Concertation	07	03	02	12
III	Molangué	Prise de contact/redynamisation du cadre de concertation/rôles et attributions	22	12	02	36
IV	Belou	Prise de contact/redynamisation du cadre de concertation /rôles et attributions	18	08	02	28
V	Bangui-Bouchia	Prise de contact/Rôle et attributions des membres du Cadre de Concertation	18	6	01	25
VI	Wambongo	Prise de contact/redynamisation du cadre de concertation/rôles et attributions	22	08	02	32
VII	Biami	Prise de contact/redynamisation du cadre de concertation/rôles et attributions	16	07	01	24
TOTAL			111	47	11	169

3°) Participation des autorités locales

Zone	Arrondissement	Objets de la réunion	Effectif des participants		Total
			H	F	
I	Mbata centre	Prise de contact, Lancement du processus/Mise en place du Comité de Planification Communal Elargi	04	02	06
II	Bouchia	Prise de contact et collecte des données du pré-diagnostic communal	02	03	05
III	Molangué	Prise de contact et collecte des données du pré- diagnostic communal	03	04	07
IV	Belou	Prise de contact et collecte des données du pré- diagnostic communal	03	00	03
V	Bangui-Bouchia	Prise de contact et collecte des données du pré- diagnostic communal	04	02	06
VI	Wambongo	Prise de contact et collecte des données du pré-diagnostic communal	03	00	03
VII	Biami	Prise de contact et collecte des données du pré diagnostic communal	02	00	02
TOTAL			21	11	32

4°) Participation aux réunions du Diagnostic participatif communal

Zone	Quartiers/ Villages	Objets de la réunion	Effectif des participants				Total
			H	F	AL	SDE	
I	Mbata	Diagnostic participatif zonal	52	17	13	08	90
II	Bouchia	Prise de contact/Rôle et attributions des membres du Cadre de Concertation	68	10	17	09	104
III	Molangué	Prise de contact/redynamisation du cadre de concertation/rôles et attributions	45	18	06	04	73
IV	Belou	Prise de contact/redynamisation du cadre de concertation /rôles et attributions	68	08	05	06	87
V	Bangui-Bouchia	Prise de contact/Rôle et attributions des membres du Cadre de Concertation	71	65	05	06	147
VI	Wambongo	Prise de contact/redynamisation du cadre de concertation/rôles et attributions	140	42	06	04	192
VII	Biama	Prise de contact/redynamisation du cadre de concertation/rôles et attributions	29	11	05	02	47
TOTAL			473	171	57	39	740

Participation aux restitutions du Pré-diagnostic, du Diagnostic Participatif et du Draft du PDL

Zone	Quartiers/ Villages	Objets de la réunion	Effectif des participants				Total
			H	F	AL	SDE	
I	Mbata	Restitution du Pré-diagnostic Communal	21	08	13	05	47
		Restitution du Diagnostic Participatif					
		Restitution du draft du PDL	25	03	03	04	35
TOTAL			46	11	16	09	82
TOTAL GENERAL (7 Zones)			1 588	602	146		2 336

Communes	Hommes	Femmes	SDE	Total
Mbata	1 588	602	146	2 336

Arrêté communal portant création et composition du comité de planification

PREFECTURE DE LA LOBAYE

SOUS – PREFECTURE DE MBAÏKI

COMMUNE DE MBATA

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

ARRETE COMMUNAL N° _____/C-MB/SG -18

**PORTANT CREATION ET COMPOSITION D'UN COMITE DE PLANIFICATION COMMUNALE
ELARGI PROVISOIRE DE L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL**

Le Président de la Délégation Spéciale auprès de la Commune de Mbata,

Vu la Constitution (titre IX art 94) du 30 Mars 2016 ;

Vu la loi Constitutionnelle n°10.005 du 11 Mai 2010, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi constitutionnelle du 27 Décembre 2014 ;

Vu Les Ordonnance n°88.005 et 88.006 des 5 et 12 Février 1988, portant création et organisation des Collectivités Territoriales et des Circonscriptions Administratives et leurs modifications Subséquents ;

Vu Le Décret n° 16.221 du 02 Avril 2016, portant Nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu Le Décret n°10.268 du 17 Septembre 2010, portant Organisation et Fonctionnement du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et fixant les attributions du Ministre ;

Vu le Décret n°15.364 du 23 Septembre 2015, portant nomination des Présidents des Délégations Spéciales auprès des communes et de leurs membres ;

Vu L'Arrêté n°..... du 10 Mai 2018, portant délibération du Conseil Municipal pour l'élaboration du Plan de Développement local de la Commune.

Le Conseil Communal réunie en session extraordinaire,

ARRETE

Article 1^{er}: Il est créé dans la Commune de Mbata, un Comité de Planification Communal Elargi Provisoire de l'élaboration du Plan de Développement Local.

Article 2 : Le Comité de Planification provisoire du Plan de Développement Communal est composé de:

- ✓ **Administration communale**
Monsieur le Maire
Monsieur le Secrétaire Général de la Mairie

- ✓ **Services Déconcentrés de l'Etat**
Un (01) représentant du Service de la Santé
Deux (02) représentants (F1 et F2) du Service de l'Education
Un (01) représentant du Service de la Jeunesse, des Sports, Arts et Culture

- ✓ **Autorités religieuses**
Une (01) représentante

- ✓ **Association des jeunes**
Un (01) représentant

- ✓ **Association des femmes**
Une (01) représentante

- ✓ **Opérateurs économiques**
Deux (02) représentants

- ✓ **Société IFB**
Un représentant
- ✓ **Société Civile**
Deux (02) représentants
- ✓ **Minorité (Aka)**
Un (01) représentant

Article 3 : Le Comité de Planification dans le cadre de l'exécution de ses tâches sera amené à être redynamisé et faire appel à toute personne ressource dont la contribution est jugée utile.

Article 4 : Les tâches et fonctions des membres du Comité de Planification Communal Elargi Provisoire sont bénévoles.

Article 5 : Le présent arrêté communal qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Mbata le, 14 Mai 2018

Le Président de la Délégation Spéciale

Jean Paul MATANDA

Ampliations :

- MATDDL.....
- MEFCP.....
- Préfet de la Lobaye.....
- Sous préfet M'Mbaïki.....
- Projet PDRSO.....
- ONG Echelle.....
- Chrono/archives.....

Arrêté portant élaboration du plan de développement communal

PREFECTURE DE LA LOBAYE

SOUS – PREFECTURE DE M’BAÏKI

COMMUNE DE MBATA

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

ARRETE COMMUNAL N° ____/C-MB/SG-18

PORTANT ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

- Vu** la Constitution (titre IX art 94) du 30 Mars 2016 ;
- Vu** la loi Constitutionnelle n°10.005 du 11 Mai 2010, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi constitutionnelle du 27 Décembre 2014 ;
- Vu** la loi n°96/013 du 13 Janvier 1996 portant création des régions en République Centrafricaine;
- Vu** l’Ordonnance n°88.005 du 05 Février 1988 portant création des Collectivités Territoriales et des Circonscriptions Administratives ;
- Vu** l’Ordonnance n°88.006 du 12 Février 1988 modifiant et complétant l’Ordonnance n°88.005 du 05 Février 1988 portant organisation des Collectivités Territoriales et des Circonscriptions Administratives ;
- Vu** le Décret n°05/119 du 06 Juin 2005 portant Organisation et Fonctionnement du Ministère de l’Intérieur et fixant les attributions du Ministre ;
- Vu** le Décret n°15.364 du 23 Septembre 2015, portant nomination des Présidents des Délégations Spéciales auprès des communes et de leurs membres ;
- Vu** les Lois et Ordonnances Relatives à l’Organisation des Collectivités Territoriales et des Circonscriptions Administratives du 20 Août 2011 ;
- Vu** la Note Circulaire du Ministère de l’Administration du Territoire et de la Décentralisation demandant à toutes les communes d’élaborer leur Plan de Développement Local ;

Le Conseil Communal réunie en session extraordinaire,

ARRETE

Article 1^{er} : La municipalité de Mbata réunie en session extraordinaire décide d’élaborer son Plan de Développement Local (PDL) pour pouvoir orienter la vision stratégique de sa Commune à partir de ses spécificités, notamment ses forces et ses ambitions.

Article 2 : Les ressources financières, matérielles et humaines seront mobilisées pour la mise en œuvre de l’élaboration de ce Plan de Développement Local (PDL).

Article 3 : La durée d’élaboration de ce Plan de Développement Local sera au maximum six (6) mois calendaires à compter de la date du lancement officiel du processus.

Article 4: Les Services Techniques et Déconcentrés de l’Etat, les Opérateurs Economiques et autres, les Organisations de la Société Civile, les minorités sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté communal qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Mbata le 10 Mai 2018

Le Président de la Délégation Spéciale

Jean Paul MATANDA

Ampliations :

- MATDDL.....
- MEFCP.....
- Préfet de la Lobaye.....
- Sous-préfet de Mbaïki.....
- ONG Echelle.....
- Chrono/Archives.....

Procès verbal d'installation officielle du comité de planification

PREFECTURE DE LA LOBAYE

SOUS PREFECTURE DE M'BAÏKI

COMMUNE DE MBATA

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

PROCES VERBAL D'INSTALLATION OFFICIELLE DU COMITE DE PLANIFICATION COMMUNAL ELARGI PROVISOIRE DE MBATA

L'an deux mil dix-huit, le Jeudi dix mai à 09h 15mn, s'est tenue dans la salle de délibération de la Mairie de Mbata, l'installation officielle du Comité de Planification Communal Elargi Provisoire de l'élaboration du PDL. Cette réunion a été présidée par le Président de la Délégation Spéciale auprès de la commune de Mbata : Monsieur **Jean Paul MATANDA**.

L'ordre du jour de cette réunion se présente de la manière suivante :

HORAIRE	ACTIVITES	RESPONSABLE
09h 15 – 09h 35	Arrivée et installation des participants	Equipe Municipale
09h 35 – 09h 45	Cérémonial d'ouverture ➤ Mot de bienvenu et d'ouverture du PDS ➤ Présentation des participants	PDS
09h 45 – 10h 20	Exposé et échange sur la planification du développement local	Experts en Planification ONG Echelle
10h 20 – 11h 40	Installation des membres permanents du Comité de Planification	PDS
11h 40 – 11h 5	Divers ➤ Planification de prochaine réunion du CP ➤ Elaboration des TDR	PDS
12h 45 – 12 h 55	➤ Mot de clôture du PDS ➤ Photo de famille et fin de la réunion	PDS

Le déroulement de la réunion s'est passé comme suit :

1. Cérémonial d'ouverture

Le Président de la Délégation Spéciale auprès de la commune de Mbata a souhaité la bienvenue aux participants et a ouvert la réunion tout en remerciant son conseil et toute l'assemblée d'avoir accepté son invitation et d'être venus. Il a ensuite procédé à une auto présentation puis encouragé et félicité le Comité élu pour pouvoir piloter le processus. Après quoi, il a procédé à l'installation officielle du Comité de Planification de l'élaboration du Plan de Développement Communal. Il a informé les participants de l'importance de ce comité qui va jouer le rôle capital dans le processus.

2. Exposé-échange sur la Planification du développement local

Animé par les experts en planification locale de l'ONG Echelle Appui au Développement les sieurs Stéphane MAMADOU GOUNDY, Frédéric Vivien MBOMBO et Sylvestre NDOMETE, ont fait un exposé-échange aux participants les informer sur l'enjeu de la planification locale de la commune. Le développement local peut être compris comme un processus de création (production), de rétention (appropriation), et de redistribution (partage équitable) des richesses sur le territoire communal. Dans leur exposé, beaucoup d'intervention ont été soulevées et cela a permis aux experts PDL/Echelle d'expliquer davantage les concepts clés du développement local, son processus et méthodologie d'approche.

La planification locale quant à elle, est un processus qui consiste à impulser et à organiser le développement à l'échelle locale. Il s'agit donc d'un effort collectif, systématique, harmonisé et constant pour établir des objectifs durables et effectuer des choix réalistes. La planification communale est un processus **participatif et inclusif** : il fait intervenir non seulement tous les services techniques déconcentrés, les ONG et les prestataires des services, mais aussi toutes les catégories sociales, y compris les femmes et les groupes socialement marginaux ou minoritaires. La planification est aussi un processus **itératif et continu** a expliqué l'un des experts M. Stéphane MAMADOU GOUNDY : il ne constitue pas un événement unique, mais il comporte des révisions et des approfondissements constants et réguliers

En conclusion, il poursuit que ce processus de développement s'articule autour de trois dimensions (l'espace, le temps, les acteurs). Il permet à la population de la commune de résoudre progressivement leur problème et de réaliser leur ambition dans les domaines économique, social, culturel, et environnemental par la participation active, individuelle, et collective de l'ensemble des citoyens.

3. Installation officielle des membres permanents du Comité

Après d'échange fructueux sur le développement local, le PDS a procédé à l'installation officielle de ce Comité de Planification qui se compose comme suit :

N°	Fonction	Nom/Prénom
1	Président de la Délégation Spéciale	MATANDA Jean Paul Jean Paul
2	SG de la Commune	MOLOYET Jean Mathieu
3	Représentant du Service de l'Education	SIZON Antoine
4	Représentant du Service de la Santé	AMAGNA Guy Landry
5	Service de la Jeunesse, des Sports, Arts et Cultures	NGAISSONA Zacharie
6	Opérateurs économiques	-NZONAMON Alfred -DIGUI Joseph
7	Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA)	NZOGNAGBA Jeannette
8	Société Civile	-BOKOTO Blaise -NDALAGAS Jean Jacques
9	Association de la Jeunesse	GBOKISSIA Mathurin
10	Minorité	OMOKOMI Eugène
11	Confession religieuse	Abbé MOKOPAME Alain Le Patrick
12	IFB	NDIKIDJEANG Dieudonné
13	Education (Fondamental 2)	KOUNDI Mathurin

Ce comité se chargera d'élaborer les Termes de Référence (TDR) pour pouvoir conduire la planification du développement local de Mbata. Enfin, le PDS a clôturé la réunion en invitant tous les acteurs à œuvrer pour la réussite de l'élaboration de ce Plan de Développement Local de Mbata. Une photo de famille du Comité de Planification est prise et a mis fin à cette réunion.

Fait à Mbata, le 10 Mai 2018

Le Président de la Délégation Spéciale

Jean Paul MATANDA

Procès lancement du processus d'élaboration du plan

PREFECTURE DE LA LOBAYE

SOUS – PREFECTURE DE MBAÏKI

MAIRIE DE MBATA

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DE MBATA

L'an deux mil dix-huit et le lundi sept mai à 9 heures 15mn, s'est tenu dans la salle de réunion de la Mairie de Mbata, un Conseil Municipal Extraordinaire présidé par Monsieur **Jean Paul MANDATA**, Président de la Délégation Spéciale auprès de la Commune de Mbata, assisté de 03 experts en planification locale de l'ONG Echelle affectés dans la commune pour un accompagnement technique du processus.

Etaient présents, dix-huit (18) participants dont une (01) femme (Présidente OFCA) et dix-sept (17) hommes représentant les différentes couches sociales et autorités de la commune de Mbata.

Deux (02) points étaient inscrits à l'ordre du jour :

- Lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement Local
- Divers.

I. Le Lancement du processus d'élaboration du PDL

Facilité par l'expert en planification locale de l'ONG Echelle Appui au Développement Monsieur Frédéric Vivien MBOMBO, ce dernier a donné la parole au PDS pour son allocution d'ouverture.

Abordant le premier point inscrit à l'ordre du jour, le PDS a signalé que la décentralisation n'est pas une fin en soi, car elle doit induire le développement local par la mise en synergie des forces de changement (acteurs étatiques locaux, collectivités locales, société civile et secteur privé) en vue de la création des richesses pour assurer le mieux-être des populations à la base. C'est dans cette optique que le conseil municipal est convoqué pour lancer le processus d'élaboration du PDL de la commune de Mbata.

En terminant ses propos, Il a exhorté les conseillers municipaux à opter pour le démarrage du processus. Après le discours du PDS, l'équipe d'experts en planification locale de l'ONG Echelle Appui au Développement a pris la parole pour expliquer aux participants l'importance de la planification et du développement local, ses concepts, les principes et la méthodologie. Pour les experts, le développement local est un ensemble d'actions et d'initiatives concourantes à l'amélioration durable des conditions de vie des populations organisées dans un espace géographique déterminé (par exemple, la commune de Mbata). C'est un processus dynamique et participatif.

Après cet exposé, des interrogations se sont soulevées et l'équipe d'experts d'Echelle (Frédéric Vivien MBOMBO, Sylvestre NDOMETE et Stéphane Michael MAMADOU GOUNDY) ont donné satisfaction à travers les réponses aux participants ; tous ont compris la méthodologie et se disent d'accord pour s'impliquer véritablement dans le processus.

C'est à l'unanimité que les participants ont acclamé la délibération relative au lancement du processus d'élaboration du plan de développement local de la commune.

II. Divers

Dans les divers un accent particulier a été mis sur l'implication totale des acteurs locaux dans les différentes phases d'élaboration du PDL et de se tenir aux côtés des experts durant tout le processus. Le PDS, dans son discours de clôture a félicité les participants d'être venu à ce conseil et les a exhorté à se mettre résolument au travail pour un développement socioéconomique et culturel de la commune.

C'est à 11h 30mn que le PDS a clôturé la réunion du conseil municipal dans une ambiance cordiale.

Fait à Mbata le, 10 Mai 2018

Le Secrétaire de la séance

Le Président de la Délégation Spéciale

Jean Mathieu MOLOYET

Jean Paul MATANDA